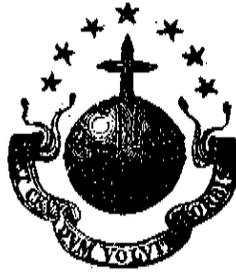


ARCHIVES DE LA GRANDE CHARTREUSE



A-5  
179<sup>e</sup>

# CHARTREUSE de PARIS

✚ Notre-Dame de Vauvert ✚

( PROVINCE DE FRANCE-SUR-SEINE )

---

*Notice historique et Epitaphes*

---

*Manuscrit du Ven. Père Dom Palémon BASTIN*

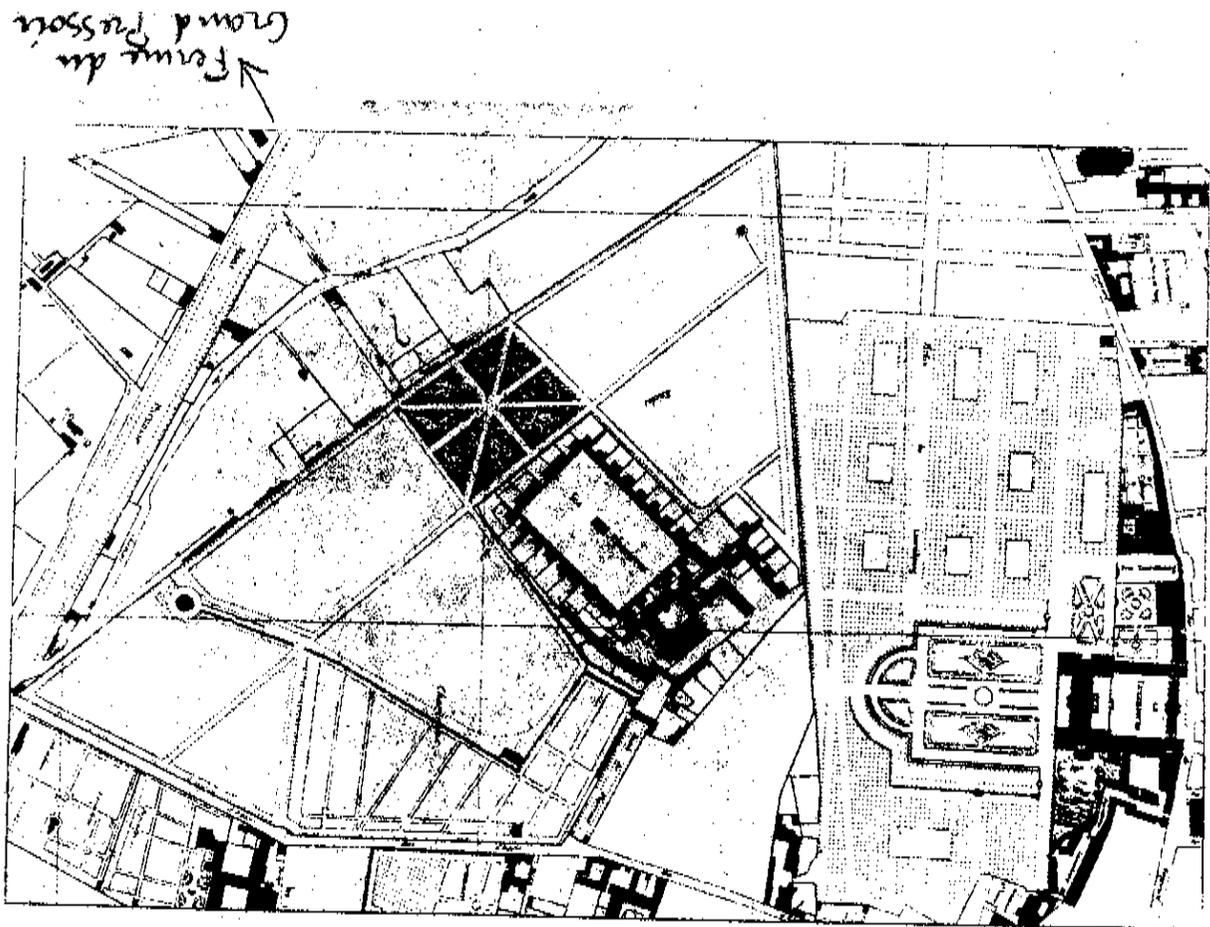
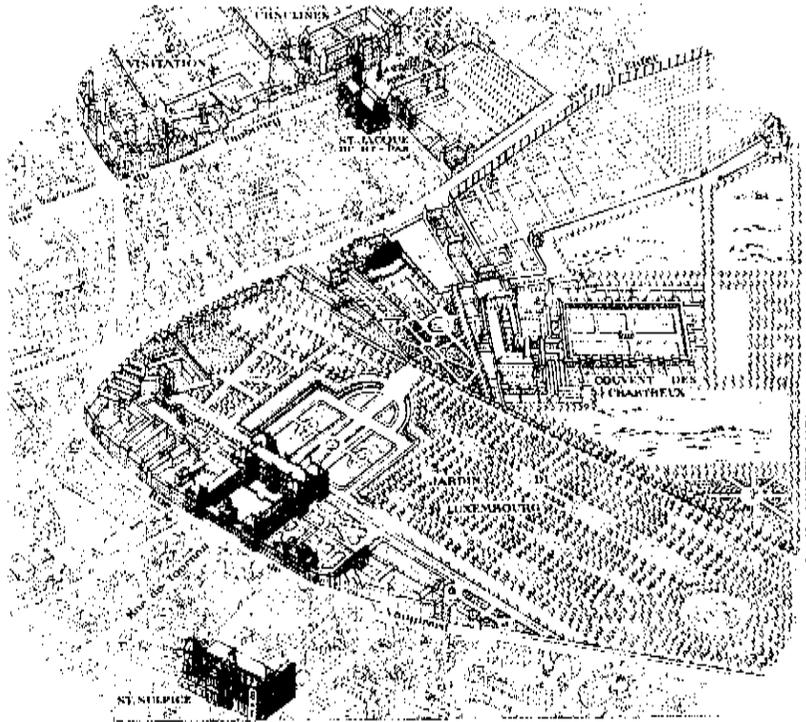
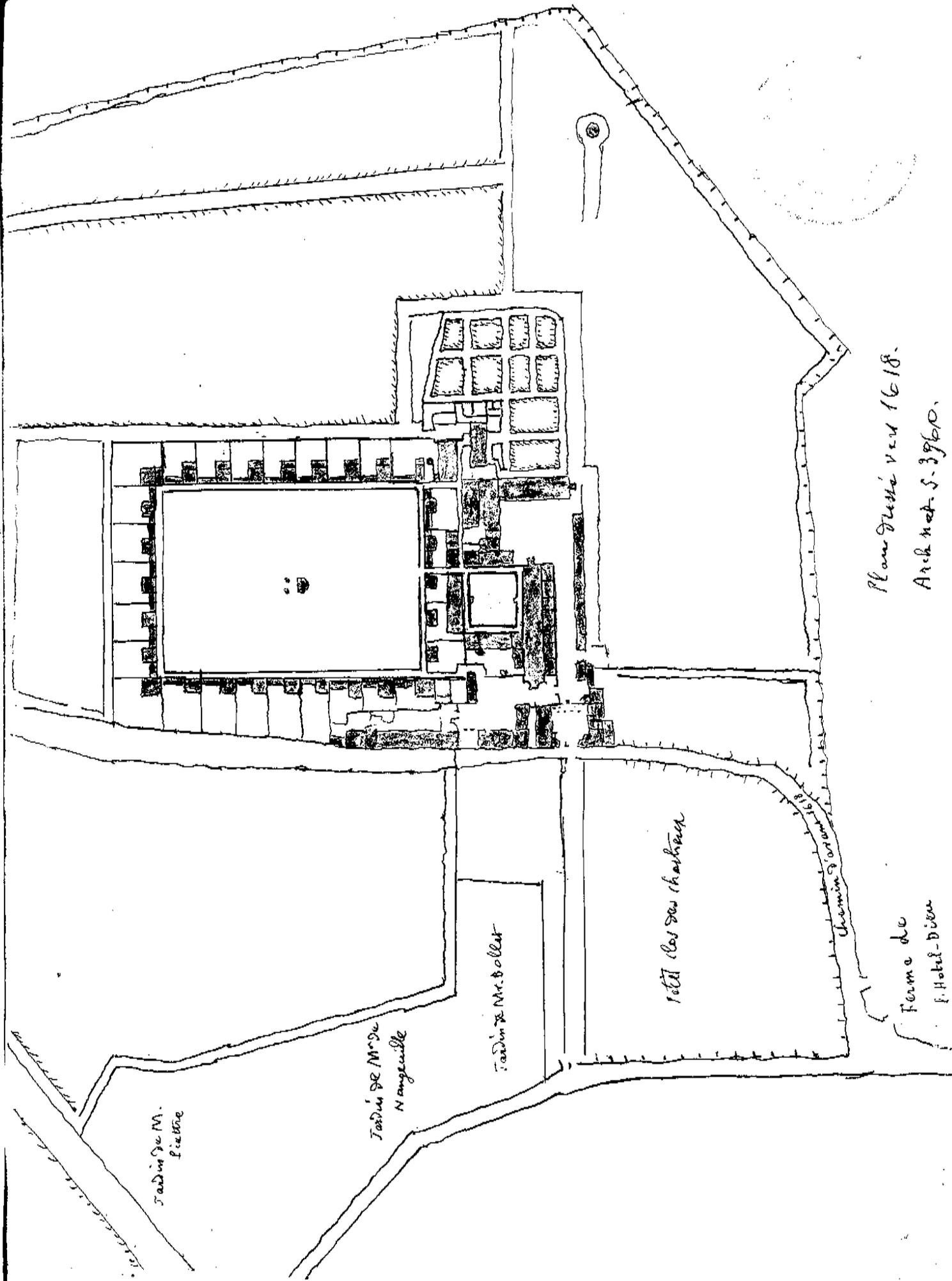


Fig. 10. — Plan du Luxembourg et du Convent des Glorieux,  
Fac-similé réduit du Plan de Verriquet, 1788.

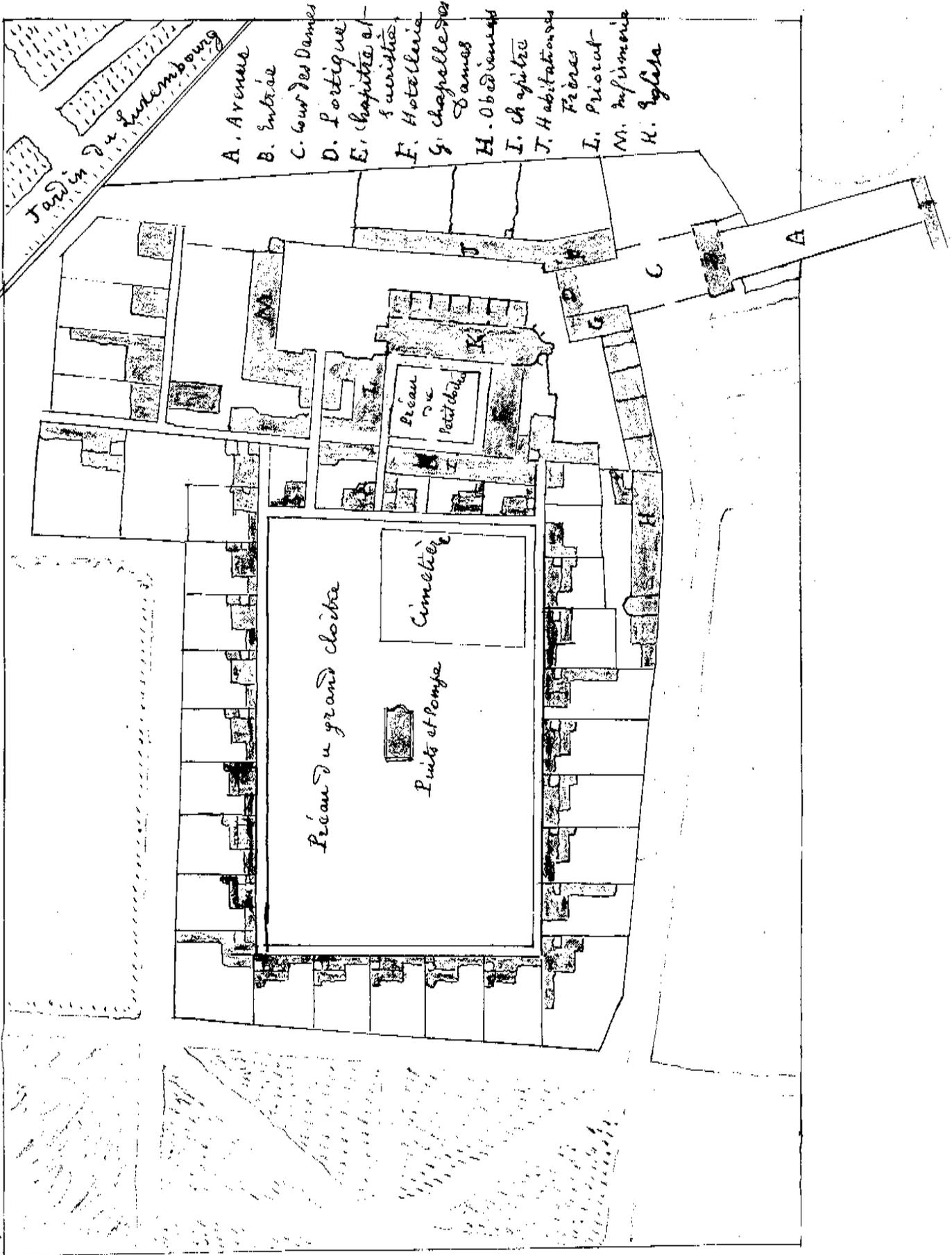


Le Luxembourg et les Chartreux en 1734.



Plan dressé vers 1618.  
Arch. nat. S. 3860.

Ferme de  
F. Hotel-Dieu



- A. Avenue
- B. Entrée
- C. Cour des Dames
- D. Portique
- E. Chapelle et sacristie
- F. Hôtellerie
- G. Chapelle des Dames
- H. Obédience
- I. Chapitre
- J. Habitations des Freres
- L. Priocat
- M. Infirmerie
- N. Eglise

Jardin de Luxembourg

Piscine du grand cloître

Cimetière

Puits et pompe

Piscine du petit cloître

A

C

G

H

J

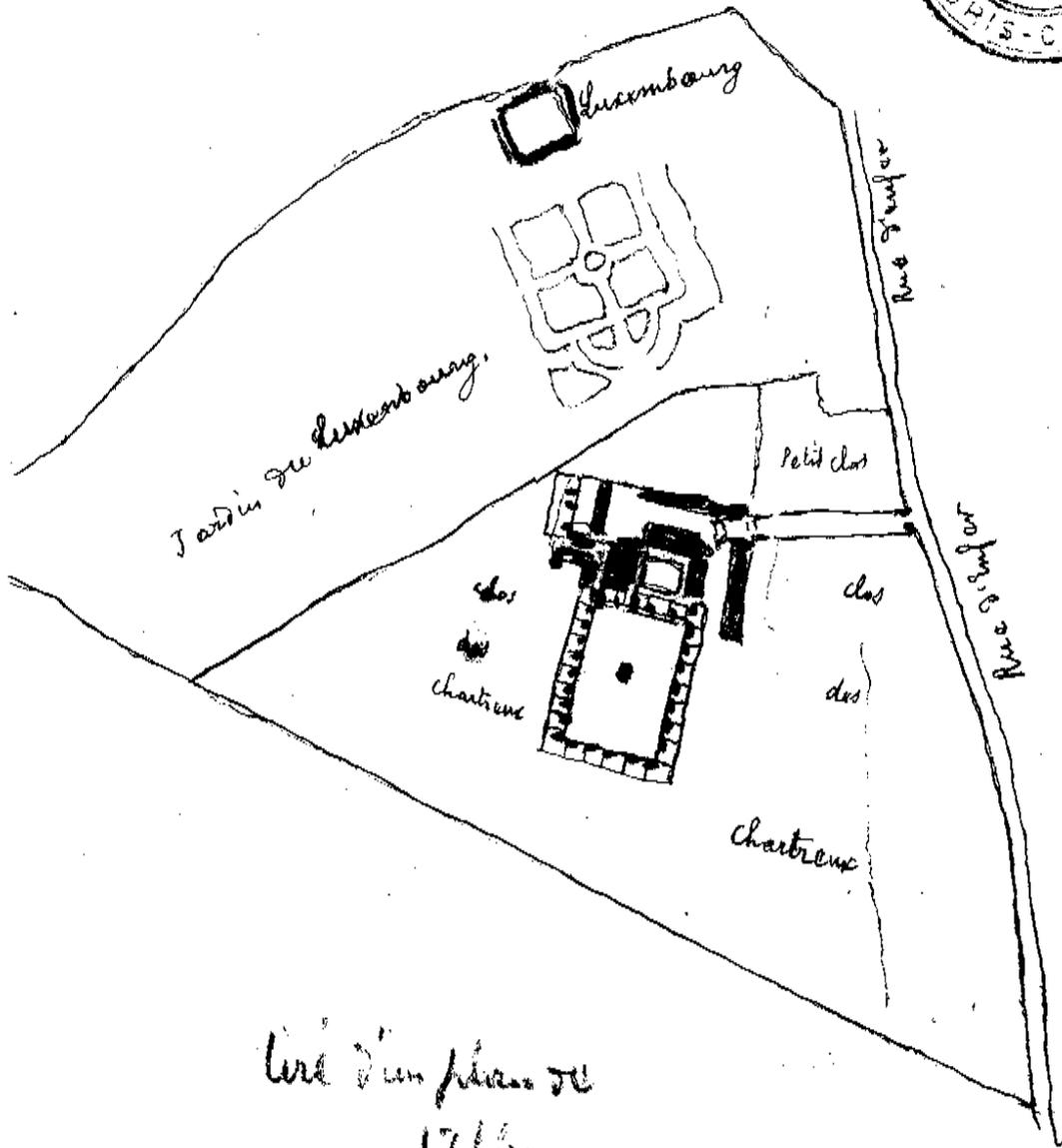
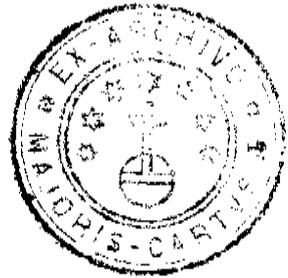
D

I

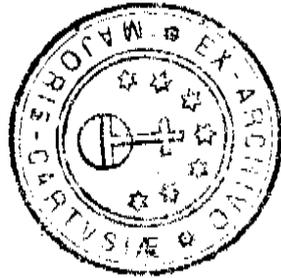
L

M

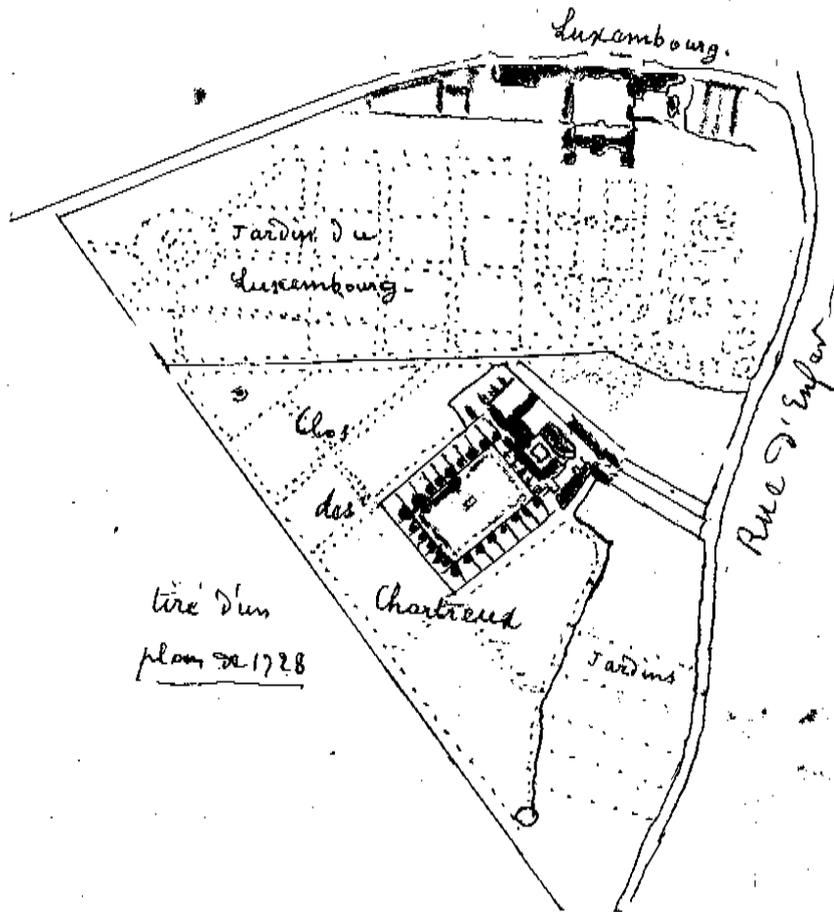
N



Vue d'un plan de  
1714-



S. Sulpice



# Chartreuse de Paris.



9

Nota. — Dans un volume in folio intitulé : « Histoire générale de Paris. Collection de documents. Epitaphes du vieux Paris. — Recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le Moyen âge jus qu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, formé et publié par Emile Rassiné, Tome 3, Chartreuse — St. Etienne du Mont; n<sup>os</sup> 981 à 1511. — Paris, Imprimerie nationale. MDCCCXCIX (sur la couverture, et à l'intérieur) MDCCCXI (1901). » — Les 94 premières pages sont consacrées à la chartreuse de Paris. — Voici d'après les tables, qui sont au commencement du volume, ce qui concerne ladite chartreuse. —

## Sommaire du texte.

### Couvent des chartreux de Vauvert.

Notice historique . . . . .	pag. 1 à 21.
Index alphabétique . . . . .	„ 21 à 23. —
Epitaphes du couvent (Eglise: sanctuaire; — choeur des Pères; — choeur des frères. — Chapelles: chapelle de St. Michel; — de St. Marie Madeleine; — de St. Pierre et St. Paul; — de St. Jean Bte; — de St. André et St. Etienne. — Chapiteaux. — Petit cloître. — Grand cloître. — Cimetière. — Chapelle de St. Blaise). p. 23-96.	

### Table des reproductions figurées.

#### Première série. Plans et vues. —

Couvent des chartreux de Vauvert (Vue du couvent. — Plan du couvent) p. 1.

#### Dessins dans le texte.

Couvent des chartreux de Vauvert: Vue de l'église . . .	p. 21.
Plan de l'église . . .	p. 23. —

#### Deuxième série. Monuments funéraires et pierres tombales.

#### Dessins dans le texte: (se trouvent dans la topographie hist. avec plan de la ville)

Couvent des ch <sup>x</sup> de Paris: + Mausolée de Jean de Dormans (cop. p. 84) p. 25.	
+ Tombe de Guillaume de Dormans . . . . . (cop. p. 82) . . .	27.
+ Tombe de Philippe de Marigny . . . . . (cop. p. 82) . . .	29.
+ Mausolée d'Amédée de Genève . . . . . (cop. p. 96) . . .	31. —

+ Tombe de Jean d'Arsonval . . . . .	(top. p. 86)	32.
+ Tombe de Michel de Créney . . . . .	(top. p. 86)	33.
+ Tombe de Jean de Blangy . . . . .	(top. p. 86)	34.
Mausolée de Pierre de Navarre et de Catherine d'Artois . . . . .		36.
Tombe de Philippe d'Harcourt . . . . .		37.-
+ Pierre tombale de Hugues Le Coq . . . . .	(top. p. 88.)	39.
+ Pierre tombale de Jean de Cères . . . . .	(top. p. 88)	42.
+ Pierre tombale de Jean de Chissey . . . . .	(top. p. 88.)	44.
+ Pierre tombale de Chabert Hugues . . . . .	(top. p. 86)	45.
+ Pierre tombale de Pierre de Chanac . . . . .	(top. p. 86)	46.
+ Pierre tombale d'Yvain de Béarn . . . . .	(top. p. 86)	47.
+ Tombe de Jean de Dainville . . . . .	(top. p. 108)	49.
Tombe de Jean et Simon Du Portail . . . . .		50.
Tombe de Nicolas Le Discour . . . . .		51.-
Tombe de Louis et Pierre Habert . . . . .		53.
Pierre tombale de Renaud de Bucy . . . . .		57.
+ Pierre tombale de Michel Mauconduit . . . . .	(top. p. 108)	58.
Pierre tombale d'Adam de Cambrai et de Charlotte Alexandre . . . . .		59.
+ Pierre tombale d'Hervé de Neauville et de Marguerite Alory . . . . .	(top. p. 90)	63.
Fondation d'Hervé et Guillaume de Neauville . . . . .		64.
+ Pierre tombale de Jean Du Four . . . . .	(top. p. 90)	65.
+ Pierre tombale de Jean de Gaynac . . . . .	(top. p. 108)	68.
+ Pierre tombale de Marguerite et Pierre Loisel . . . . .	{top. p. 90}	70.
+ Pierre tombale de Robert et Jeanne Gobelin . . . . .	(top. p. 92)	75.
+ Pierre tombale de Gillet et Perrette Milon . . . . .	(top. p. 92)	76.
Pierre tombale de Guillaume de Sens . . . . .		80.
Pierre tombale de Gilles de Sens . . . . .		84.
+ Pierre tombale de Vincent de Montroty . . . . .	(top. p. 92)	85.
+ Epitaphe de François Choart . . . . .	(top. p. 110)	88.
+ Epitaphe d'Arnold de Witwic . . . . .	(top. p. 107)	90. 91.
Epitaphe de Jean Guyot . . . . .		92.-

Vue et plan qui sont à la pag. 1. — Note 1 : La vue de la chartreuse est une réduction d'une estampe anonyme, gravée dans les premières années du 17<sup>e</sup> siècle. (Bibl. nat. Topographie de Paris). — Le plan topographique a été dessiné d'après celui qui figure dans la Topographie historique, Faubourg Saint-Germain (p. 73), et pour lequel M. Albert Lenoir avait utilisé un document manuscrit conservé aux Archives nationales. (III<sup>e</sup> section, n<sup>o</sup> 608). — Toutefois, comme ce plan date du 18<sup>e</sup> siècle, il nous a paru nécessaire de le rectifier et de le compléter au point de vue des détails intérieurs, afin de présenter l'état exact du couvent tel qu'il était au commencement du 17<sup>e</sup> siècle. Les éléments de cette restitution ont été fournis par un plan dressé en 1617 (Arch. nat. S. 3960), qui a été reproduit dans la Topographie historique, Faubourg St-Germain (p. 96) et par deux autres plans d'ensemble compris dans un recueil concernant les propriétés des chartreux (Arch. nat. 17<sup>e</sup> section, n<sup>o</sup> 82). — C'est à l'aide des mêmes documents que M. Hochereau a restitué le plan détaillé de l'église.

Nota. — Cette « topographie historique » que l'auteur citera souvent, est un volume de la même collection, paru quelques années avant l'épigraphique, et qui a aussi une importante notice sur la chartreuse et de nombreuses gravures.

p. 1.

## Couvent des Chartreux de Vauvert. —

### Notice historique. —

Au cours de l'année 1257, saint Louis, qui avait entendu vanter l'austérité des Chartreux et voulait établir à Paris un monastère de cet ordre, demanda au P. Bernard de La Tour, prieur de la grande chartreuse, près Grenoble, de lui envoyer quelques religieux. Dans un chapitre particulier, tenu le 6 août, les Chartreux confièrent à Don, Foleran, prieur de (Val) St-Marie de Valentinois, la mission de se rendre à Paris avec quatre Pères pour y fonder un nouveau couvent.

Dès leur arrivée, les Chartreux furent gratifiés par saint Louis d'une maison sise à Gentilly, entourée de vignes et de terres, que le roi avait achetée à Jean Ogier, héritier de son ancien cuisinier Pierre (!). Mais ils ne firent

(1). — Dans un mémoire sur les Chartreux, rédigé probablement d'après les indications

a. L'ouvrage que je citerai en notes sous le nom de Topographie, est un volume in-folio de la même collection de l'histoire générale de Paris, paru en 1882 sous le titre « Topographie historique du Vieux Paris, commencé par A. Berty, complété par E. M. Tissierand, Région du Faubourg Saint-Germain. » Paris, Imprimerie nationale, 1882. »

Pag. 74, l'auteur dit à propos de la légende : « On a expliqué cette légende en supposant qu'elle avait pour origine les violences de quelques brigands habitués à se réfugier dans les bâtiments du château devenus inhabitables. Ce n'est sans doute qu'une conjecture ; mais elle manque point de vraisemblance ; et il réquiert d'admettre comme le résultat d'une pure invention, cette tradition si populaire du Diable de Vauvert, dont une locution vulgaire a perpétué le souvenir jus qu'à nos jours... Une note : On dit encore, en effet : « aller au Diable au vert », pour corruption de « au Diable de Vauvert » »

Notice historique.

p. 2. qu'en très court séjour dans cette première résidence. Dom Toceras, désireux de se rapprocher le plus possible de Paris, obtint de saint Louis la cession de l'hôtel de Vauvert, situé près de la porte saint-Michel<sup>(1)</sup>; le manoir restait inhabité depuis nombre d'années et on l'avait presque laissé tomber en ruine, sous prétexte qu'il était hanté par des esprits malins<sup>(2)</sup>. Les Chartreux en firent possession la 21 nov.

des religieux, l'abbé Lebeuf écrivait: « Une bourgeoisie de Paris, nommée Ardicine de Baigueux, fut, après la fondation de saint Roi, le premier bienfaiteur de cette maison; elle donna des vignes situées aux environs de Paris. » (Bouquet d'Argis, Variétés historiques, t. 1.)

(1). — Du Breuil constate que le prieur justifia sa requête au roi « en lui remontrant que plus convenablement ny en meilleure situation ne les pourroit mettre, attendu le bon air du lieu et la spacieuse situation, comptamment éloignée d'autre habitation, et que l'Université de Paris, de laquelle ils seroient proches, leur donneroit moyen de croistre et profiter à la louange de Dieu et augmentation du divin service. » (Pag. 367).

Le dernier prétexte était fort spécieux, puis que les Chartreux étaient cloîtrés et ne vivaient pas les leçons de l'Université. S'ils tenaient à changer de résidence, ce fut surtout pour être mieux à portée de recueillir les dons des fidèles en étant plus rapprochés de Paris, et, sur ce point, leurs prières ne furent pas déçues. La prétendue disparition du Diable de Vauvert amena au couvent un grand concours de peuple, si bien que « les religieux se repentirent déjà d'y estre venus et furent comme sur le point de quitter le lieu et s'en retourner, pour ce que de toutes parts on les empeschoit de faire le service divin et de vacquer à leurs dévotions et exercices spirituels...; laquelle venue de cette multitude de peuple dura environ demy an et fut amassée une notable somme d'argent, de laquelle depuis furent faites plusieurs cellules et partie de la grande église. » (Du Breuil p. 369.)

(2). — Bonfons se borne à rapporter sur ce point la tradition populaire, sans en discuter la valeur; « Le lieu où est à présent le monastère des Chartreux, qui lors se nommoit Vauvert, fut un hostel et pèlerin royal jadis, ainsi que nous trouvons en quelques livres écrits à la main; lequel lieu estoit en ruine et décadence et où l'on dict que repairoit quelque fantôme et malin esprit que vulgairement on nommoit le Diable de Vauvert, ce que s'il est vray ou faux, je n'en rapporte à ce qui en est; tant y a que la place avoit nom Vauvert et que ce proverbe du Diable de Vauvert a couru jusques

Topographie, p. 73 : « Ils n'y (à Gentilly) demeurèrent que bien peu de temps, car dès le 21 nov. de la même année 1257, ils s'installèrent dans le château de Vincennes, aux dépendances duquel ils réunirent deux pièces de vignes que les chanoines de St-Etienne-des-Grès leur vendirent en juin 1258, moyennant 20 livres parisis — Félibien, dans son histoire de Paris (t. 1, p. 368) dit que cette translation eut lieu le 21 nov. 1258, mais ne donne aucune preuve. —

le 21 nov. 1257<sup>(3)</sup>. Ils y installèrent aussitôt quelques cellules et firent restaurer  
la chapelle

à notre temps. Aussi ceux qui tiennent cette histoire de fantôme pour vraie <sup>disent</sup> disent que depuis que frère Fosseran et cinq de ses compagnons y virent habiter un ce lieu, l'esprit malin cessa d'y habiter. » (Fol. 78<sup>v</sup>). — Pour le P. Du Breuil, la légende des esprits malins est d'une rigoureuse authenticité, et il la rapporte avec un grand luxe de détails. Brice, au contraire, bien moins crédule, n'accepte pas plus le récit que la prétendue origine du nom de la rue d'Enfer tirée de ce même fait : « On a poussé la crédulité sur ce point, écrit-il, jusq'ua s'imaginer que la rue qui conduit au couvent des Chartreux n'avoit été nommée la rue d'Enfer qu'à cause des malins esprits qui s'étoient emparés entrefois du château de Vauvert; et cependant, pour peu qu'on veuille approfondir cette matière, on trouvera dans les auteurs qui ont écrit le plus correctement sur la recherche des antiquitez de Paris, que cette rue est nommée dans les vieux titres Via inferior, comme qui dirait la Rue basse, par rapport à la rue Saint-Jacques qui étoit appelée Via superior, et qu'ainsi c'est par corruption et par contraction de nom qu'elle est maintenant appelée la rue d'Enfer. » (T. III, p. 165). — Félilien n'hésite pas à voir dans les récits légendaires des hagiographes « des contes semblables à ceux que l'on fait de châteaux abandonnez et que l'on doit mettre au nombre des fables », qui ne méritent pas l'attention de l'historien. (T. I, pag. 368). —

Faillet ne se montre pas moins affirmatif : « Je crois que les personnes éclairées ne me feront pas un crime de mettre cette opinion au rang de celles qui n'ont d'autre fondement que la pieuse crédulité de nos ancêtres. » (T. V, XIX, pag. 46). —

(3). — Félilien prétend que ce fut le 21 novembre 1258. Mais cette date est certainement inexacte, puis que Faillet constate que, d'après des lettres de l'Official de Paris du mois de Juin 1258, « les huit chanoines de S. Etienne des Grès vendirent au Prieur et Frères de Vauvert, de l'ordre des chartreux, deux pièces de vignes situées au lieu et près de ladite maison de Vauvert, moyennant 20 livres. » (T. V, XIX, pag. 46)

Les chartreux n'avoient aucun motif de faire cette acquisition tant qu'ils n'étoient établis dans le manoir de Vauvert. —

p. 3 / La chapelle, qui leur servit provisoirement pour la célébration des offices<sup>(1)</sup>.  
 Par un diplôme du mois de mai 1259<sup>(2)</sup>, le roi les prit sous sa protection et leur confirma la donation de l'hôtel de Vauvert et de la propriété de Gentilly; pour assurer leur subsistance, il leur attribua cinq muids de blé de Gonesse qu'il leur devait recevoir tous les ans, le jour de la Toussaint, au grenier royal de Paris<sup>(3)</sup>. Au mois de mars 1261, les chartreux s'unirent avec le curé de saint Légerin, au sujet des droits curiaux. Imprimant l'engagement de leur payer une rente annuelle de dix sous parisis, ils furent autorisés à bâtir une église, à recevoir des offrandes, à avoir deux cloches et un cimetière où ils pourraient inhumer tous ceux qui le désireraient. Moyennant le paiement d'une autre rente de même valeur, le curé leur abandonna toutes les dîmes dont il jouissait sur les terres de Vauvert, de Lourcina et d'Issy<sup>(4)</sup>.  
 n. l. Denombrement

(1). - C'est sans doute à l'installation de cette première chapelle que se rapporte la donation faite au couvent par Marie, comtesse d'Eu, qui est rappelée dans l'ancien inventaire des chartreux. - (ou cité et inventaire Arch. nat. S. L. 91, f. 423, 1260, samedi oct. de St Denis).

(2). - Le diplôme original est conservé aux archives nationales. (Cartons des Rois, K. 31).  
 Le texte en a été publié par Du Brault. -

(3). - M. Bourmon paraît supposer, d'après les critiques d'un érudit anonyme, réfutées d'ailleurs par Piganol, que ce diplôme est apocryphe : « Dès l'époque où écrivait Lebeuf, l'authenticité de cet acte fut soupçonnée ; certaines formules en paraissent  
 « au moins étranges, et, si Taillet ne dit pas tout ce qu'il en pensait, c'est qu'il redoutait les conséquences d'une pareille déclaration. On n'aurait plus aujourd'hui les mêmes raisons ; mais une critique détaillée nous entraînerait trop loin. » (Additions T. I. p. 77)

Il semble que M. Bourmon attribue ici à Taillet une opinion que cet archéologue n'a pas formulée, puisqu'il se bornait à remarquer ce qui suit : « La charte par laquelle St Louis leur accorda le lieu de Vauvert est datée de Melun, au mois de mai de l'année 1259 ; mais je crois qu'on ne la doit considérer que comme une confirmation de la donation que ce prince avait précédemment faite aux Chartreux. » (T. V. XIX, p. 46).

(4). - Cet accord est signalé par Du Brault, Saural, Félibien et l'abbé Lebeuf, d'après une chartre du mois de mars 1261, dont Saural a le premier publié le texte. (T. I, p. 222)  
 Taillet, par contre, a contesté l'authenticité de ce document (T. V. 1<sup>re</sup> lettre, en fin de l'ouvrage)  
 Lesdivos

Notice Historique. -

p. 4.

De nombreux bienfaiteurs ne tardèrent pas à venir en aide aux religieux, qui par suite se trouvèrent en mesure d'accroître leur domaine et de le former par un mur de clôture, de réparer les anciens bâtiments de l'austère et de construire une nouvelle église avec un couvent très spacieux<sup>(1)</sup>. Au mois d'Avril 1269, saint Louis leur accorda un amortissement général de tous les biens qu'ils avaient acquis jus qu'alors. (donne cette pièce dans la note 2. Arch. nat. S. 4069. je la mets ailleurs). - L'église parait avoir été commencée avant le départ de saint Louis pour la seconde croisade, sur les plans de l'architecte du roi, Eudes de Montreuil; mais les fondations ne furent guère achevées qu'en 1276, et c'est alors que fut posée la première pierre. Dès le principe, le pape Clément IV avait accordé des indulgences à ceux qui fourniraient des subsides pour cet ouvrage ou qui y travailleraient manuellement<sup>(3)</sup>. Bien que

Les divers arguments qu'il invoquait pour en démontrer la fausseté me nous paraissent être concluants; c'est ainsi qu'il observe que le prieur nommé dans l'acte est frère Guillaume, successeur de Toceran, ce qui est inadmissible à son avis, puisque chez les chartreux, les prieurs étaient perpétuels et que Toceran « a joué sans interruption de cette dignité, depuis son arrivée à Gentilly jusqu'à sa mort, marquée au 1<sup>er</sup> janvier 1295 ». Or, dans un acte de 1265, on trouve la mention d'un prieur nommé Roger (Arch. nat. L. 937), et, dans un autre acte de 1262, Don Toceran est désigné comme prieur du couvent du Liget, près de <sup>116</sup>Chartres (dans la Touraine) (Arch. nat. S. 4091, fol. 41); - d'où il suit que cette critique n'est nullement fondée. D'autre part Taillet constate que, d'après l'état du parchemin et les apparences extérieures, le document parait d'une date relativement moderne; or il est déjà analysé dans l'ancien inventaire des chartreux, qui a dû être rédigé vers la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle. (Arch. Nat. S. 4091, fol. 445). - On ne voit pas d'ailleurs dans quel intérêt les chartreux et le curé de saint Séverin auraient fabriqué cet acte apocryphe. -

(1). - D'après Du Breul, saint Louis se ordonna que ledit hostel fut réparé, c'est à savoir les grands murs de l'environ dudit hostel, la chapelle qui estoit toute déserte, qui fut refaite comme neuve, laquelle pour le présent est appliquée à un réfectoire et cinq petites cellules ou maisonnettes contre les grands murs de dehors Nostre Dame des champs

que les chartreux eussent ouvert dans leur propre domaine deux carrières dont ils tiraient toute la pierre nécessaire et que l'abbé de St Germain des Prés leur eût permis de prendre dans sa sablonnière tout le sable dont ils avaient besoin, la construction se prolongea long temps<sup>(2)</sup>. p. 5 Ce fut seulement,

« des champs, pour la demeure de cinq religieux...; toutes les quelles habitations  
 « et édifices furent faits hastivement, jusqu'à ce que autre ordonnance fust faite  
 « pour la composition et construction d'une plus grande église, cloître et logis neces-  
 « saires; et depuis leur avènement encore quelque peu de moyens, s'estant bien  
 « proposé de leur faire de plus grands biens et les fonder amplement, s'il n'est  
 « été prevenu de mort...; ce qui fut la cause que l'on intermist les édifices de  
 « l'hostel de Vauvert, et qu'ils demeurèrent long temps après à estre parfaits. » (P. 349)

(3). — Parmi les bienfaiteurs qui contribuèrent aux premières dépenses de cette cons-  
 -truction, Du Breul a signalé « Dom Nicolle, qui fut le premier religieux profez...  
 « ; un autre appelé maître Nicolas Gaudard; messire Philippe de Marigny, évêque  
 « de Cambrai et depuis archevesque de Lens, qui donna en son vivant plusieurs  
 « sommes d'argent pour employer en ladite église et depuis par vaillement ses dits  
 « exécuteurs. » (P. 351). — A la même époque, André de Taranté, par son testament  
 du 8 janvier 1265, avoit légué une partie de ses biens aux chartreux. (Arch.  
 Nat. L. 937). Cette donation ainsi que celles de Pierre de Chosant et de Pierre  
 Bourguignon rappelés par Du Breul permirent de bâtir une partie des cellu-  
 -les du grand cloître. —

(4). — Du Breul explique le motif de ce retard: « Neanmoins, par ce qui en mesme  
 « temps que l'on travailloit à ladite église l'on faisoit d'autres édifices en ladite  
 « maison, selon la disposition des bienfaiteurs, et qu'on se servoit de la chapelle  
 « ancienne dans laquelle, pour lors, le service divin se faisoit honnestement, cela  
 « fut cause que l'entreprise de ladite église fut si lentement poursuivie et fut si  
 « proluxe et unmyeuse, que l'on fut plusieurs fois en propos de la racourcir. Mais  
 « l'opinion d'aucuns prevaleut qu'il valoit mieux attendre quelque temps et que  
 « l'ouvrage trainast et tirast à longueur, que la racourcir, et qu'il falloit que  
 « l'église correspondit à la grandeur du monastere et que ce seroit chose mal séante  
 « qu'une petite église à un si grand cloître comme il estoit composé et déjà avancé,  
 et qu'il

b. - Topographie, p. 76... « L'église des chartreux était fréquemment appelée « Notre-Dame-de-Vauvent. » Cet édifice, dont l'index de Montreuil fait le premier donné les premiers plans, était très mal orienté, car il se dirigeait encore plus vers le midi que vers l'orient. Il consistait en un vaisseau large, dans œuvre, de 10<sup>m</sup> 75, long, hors œuvre (non compris le porche), de 55 mètres, terminé par un abside à sept pans, et flanqué, du côté nord-est, par une série de sept chapelles. -

c. Topographie, p. 79. Si que Du Breuil en donne comme date à cette consécration, 13 août 1332, doit se tromper « il faut lire probablement le 16 ou même le 23. » -

a. - Topographie, p. 75 et 76, a aussi cette inscription, avec quelques fautes -- et p. 102 la fac. similité de la reproduction figurée de Gaignières. - Au bas on voit un ange et deux chartreux. -

- Notice Historique -

p. 5. Ce fut seulement dès l'année 1310 qu'elle progressa régulièrement, lorsque Jean de Cérés, trésorier de Lizeux, eut mis à la disposition des religieux les fonds que son oncle, André Porcharon, eut ~~eu~~ légués pour être affectés à des œuvres pieuses. Pour le comble et la couverture, Philippe V leur permit de prendre le bois dans ses forêts<sup>(1)</sup>. L'église, achevée en 1325, fut dédiée le 26 juin<sup>(2)</sup>, sous le titre de Notre-Dame et de Saint Jean Bte, par Jean d'Aubigny, évêque de Troyes, et l'on y célébra le service religieux, pour la première fois, le 15 août suivant, fête de l'Assomption. Sept chapelles latérales furent édifiées plus tard, du 14<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> siècle, par divers fondateurs. —

Pierre Loisel, bourgeois de Paris, et sa femme Marguerite, firent consacrer à leurs frais le chapitre, la <sup>sacristie</sup> sacristie et la cellule du sacristain, c. L'acte du chapitre fut rédigé, le 23 août 1332, par G. de Flavacourt, archevêque d'Auch, sous le vocable de Saint Pierre et Saint Paul<sup>(3)</sup>. Jeanne d'Yvieux

« et qu'il fallait avoir égard à cela et au temps advenir. Ainsi demeura cet œuvre imparfait et traissant jusques en l'an 1310. » (Pag. 357.) —

(1). — Cette concession paraît être devenue plus tard pour les chartreux la source d'un revenu régulier, puisqu'il est dit dans les lettres patentes de Philippe le Valois, du mois de novembre 1342. (suit un extrait de cette lettre, que je mets ailleurs) Arch. Nat. K. 179.

Ces lettres furent confirmées par Charles V, au mois de mars 1366. (Arch. Nat. S. 6091 f. 40.)

(2.). — Cette dédicace était constatée par l'inscription suivante, gravée sur une table de pierre fixée à la muraille de l'église, dans le chœur des Pères, au-dessus de la porte du passage qui conduisit au petit cloître : ANNO DOMINI MCCCXXV, VI CALendas Julii, a. scilicet in festo beatorum martyrum Joannis et Pauli, fuit dedicata presens ecclesia Vallis viridis, Ordinis Carthusiensis, et consecrata a Reverendo Patrie Domino Joanne, tunc episcopo Trecenti, ad honorem beatissime et omnipotentis Virginis beati que Joannis baptiste et omnium sanctorum totiusque curie celestis. Primo incepta a beato Ludovico, Rege Francorum, et consummata a Magistro Joanne de Ceresio, quondam thesaurario ecclesie Lizoniensis. Oratio pro eo. — (Tombeaux de Gaiguières (Oxford) t. III, pl. 100 (reproduction figurée). — Du Breul, pag. 353.) —

(3.). — Une inscription gravée sur pierre et placée dans le chapitre, vis-à-vis de la tombe de Jeanne d'Yvieux

b. Topographie p. 90. - « Au nord-ouest de l'église était située l'infirmerie qui, avec ses dépendances, occupait quatre arpents, vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Elle contenait six cellules, avec leurs jardins, et une assez belle chapelle, achevée en 1341. ... (cette chapelle) consistait en une nef de deux travées et une abside qui, circulaire à l'intérieur, formait chevet carré à l'extérieur. L'édifice était surmonté d'un petit campanile, et la bordure de ses fenêtres ogivales indiquait bien le 14<sup>e</sup> siècle. On remarquait à l'intérieur quatre anciens bas-reliefs représentant St-Jean B<sup>te</sup>, St-Paul, St-Antoine et St-Bruno. Les moines y priaient quotidiennement pour la reine Jeanne d'Evreux. ... Il y venait quelq. fois visiter les malades. ... »

c. Topographie, p. 105, a le fac-similé de la reproduction figurée de Gaignières, de cette inscription. Au bas, à gauche, un bonhomme avec un bâton, puis deux écusons et, à droite, un ange portant une espèce de chapelle surmontée d'un petit clocher.

d. - Topographie, p. 80, a aussi cette inscription avec à la fin « fils de roy de France » au lieu de « fils de France ».

- Notice Historique -

p. 6. d. Erreux troisième } femme de Charles le Bel, prit à sa charge la construction de  
b. l'infirmerie<sup>(1)</sup> à la quelle furent annexées une chapelle particulière et six cellules, et  
elle pourut le tout de mobiliers<sup>et des ornements</sup> nécessaires. Les divers es constructions furent ache-  
-vées en 1341 et, au mois de février 1346, la reine affecta à leur entretien les reve-  
-nus de sa terre d'Yverres<sup>(2)</sup> Quelques années après Humbert II, dernier Dauphin de  
Viennois, édificia à ses frais, à l'une des extrémités de l'église, sur le côté gauche  
de la façade, un corps de logis qu'il habita lui-même quelque temps et qui  
durant

des donateurs, rappelait cette dédicace, ainsi que le souvenir des bienfaits de Pierre Loï-  
-sel et de sa femme : ANNO DOMINI MCCCXXXII, X Kalendas septembris, fuit altare hu-

c. -jus capelle consecratum, a Domino G. de Flavacurria, tunc archiepiscopo Auxitano,  
in honorem Petri et Pauli apostolorum, et antea eadem capella ab eodem benedic-  
-ta; que capella fuit omnibus ornamentis munita, sufficienter dotata et edifi-  
-cata a Petro dicto Loysel et Margareta, quondam uxore, civibus Parisien-  
-sibus, et cella sacristie contigua etiam ab eisdem edificata. Orate pro eis. -

On trouve d'autre part, dans l'inventaire des titres, la mention suivante concernant la  
fondation de Pierre Loysel et de sa femme. - (pièce du 31 Mars 1328) (Arch. nat. S. 4091, f. 216) mise  
ailleurs.

(1). - Dans le couloir de la Thèbaïde, près de la porte de l'infirmerie, on lisait cette ins-  
-cription gravée sur une table de marbre : L'AN DE GRACE MCCCXLI fust parfaite  
cette chapelle et infirmerie que fonda Madame Jehanne, par la grâce de  
Dieu Roynne de France et de Navarre, jadis épouse du roy Charles le Bel, et  
fust laditte Madame la Roynne fille de très excellent prince Monsieur Loys de  
France, jadis comte d'Erreux et fils de France. - (Millin, chartreuse de Paris, p. 59)  
p. 80) -

(2). - cite l'inventaire qui donne l'analyse de cette donation, qui fut de février 1345 (p. 111)  
et l'amortissement fait par le roi, août 1349 - (Arch. Nat. S. 4091, fol. 99<sup>vo</sup>) - mis en ailleurs.

(3). - Note de la page suivante : - Chapelle des femmes : « Cette chapelle sert principale-  
-ment pour la commodité et dévotion des femmes, les quelles n'entrent pas plus avant  
dans ledit monastère, non pas seulement dans leur église, sinon les Roynes pour leur  
-autorité souveraine. Car, selon leur institution, l'entrée de leurs maisons est inter-  
-dite aux femmes, non point (comme pensent les ignorants) qu'e'ile t'enement telle sévé-  
-rité par superstition, ny qu'ils estiment que les femmes soient moins capables de la  
grace

## Notre Historique . . .

devint plus tard la résidence du prieur. Au cours du 15<sup>e</sup> siècle, Robert de Hésèque, frère convers du couvent, et Jacques Turénaul des Usins, patriarche d'Antioche et évêque de Paris, firent construire, à l'entrée du couvent, la chapelle dite « des femmes »<sup>(3)</sup>, qui fut dédiée, le 16 mai 1460, sous le titre de la Vierge et de saint Blaise . —

p. 7. D'autre part, grâce à d'importantes libéralités, la communauté s'était vite accrue<sup>(4)</sup>. Le 30 janvier 1270, Thibaud II, roi de Navarre, comte de Champagne et de Brie et gendre de saint Louis, donna 15 livres de rente pour l'entretien d'un religieux<sup>(1)</sup>. Le 27 Mars 1291, Jeanne de Chatillon, femme de Pierre de France, comte d'Alençon et de Blois, fils de saint Louis, fonda quatorze chartreux moyennant une rente perpétuelle de 220 livres. (En note cette chartre, que j'ai ailleurs, indique Arch. Nat. L. 937, Felibien, t. III, p. 230). — Le 5 mars 1295, la reine Marie de Brabant, veuve de p. 8. Philippe le Hardi, affecta aussi une rente de 30 livres à la substance de deux religieux. (En note cette chartre tirée des Arch. Nat. K. 36). Cette donation fut confirmée par Philippe le Bel, au mois d'avril suivant. Louis de Bourbon

« grace de Dieu que les hommes, mais parce qu'ils estiment que <sup>celle entrée</sup> ~~les femmes~~ n'est  
« point nécessaire aux femmes, lesquelles apporteroient plus d'inquiétude et de trouble  
« —ment à leur solitude et repos d'esprit que de profit et d'édification à la curiosité  
« de sexe féminin. » (Du Breuil, p. 358). —

(4). — Du Breuil prétend que lorsque don Toceran avait été envoyé à Paris pour fonder la chartreuse, on lui avait donné « puissance et autorité de pouvoir prendre et recevoir jusqu'au nombre de quarante et un, religieux. » (P. 346). —

Cette assertion est évidemment inexacte, puisqu'il, dans les couvents de l'Ordre, le nombre des religieux ne devait être que de 13. En 1864, une décision du chapitre général autorisa celui de Paris à en recevoir trente. (suit cette décision, p. suivant)  
Cette mesure fut approuvée par une bulle de Clément IV, du 6 mai 1265; mais il ne paraît pas qu'elle ait été définitive, puisqu'il, les fondations de religieux excédant, au cours du 14<sup>e</sup> siècle, le chiffre qu'elle avait fixé. A cette époque, le nombre des cellules s'élevait à quarante-deux. —

(1). — En note chartre de Thibaut, tirée des Arch. Nat. L. 937. — Puis. — Quelques historiens sig-

« - Topographie p. 79 et 80, parle des fondations des cellules, surtout d'après Du Breul.  
Après avoir signalé la dernière, celle d'Hugues Le cog, elle ajoute : « celle-ci  
se rattachait à la cellule E, et complète un total de trente sept fondations com-  
munes. Il est, du reste, parfaitement hérétique, depuis le temps de Du Breul au  
moins, d'en y a jamais eu que 29 cellules autour du grand cloître. »  
En note elle ajoute « On ne connaît que la fondation de 10 moines avant 1290 ;  
cependant les religieux étaient alors au nombre de seize, puisqu'on lit dans l'acte  
de fondation de Jeanne de Chatillon « voulant que le nombre de seize  
frères de ce dit ordre, qui a Dieu servent au lieu qui est appelé Vauvert. - soit  
creuz et augmentez du nombre de quatorze. » ». Félibien avance néan-  
moins qu'il n'y avait en réalité que six cellules en 1290 ; nous ne savons he-  
reux sur quoi est basée son assertion, et l'on n'a plus de documents pour éclaircir  
cette histoire fort confuse des fondations de cellules. »

Notice Historique -

de Bourbon comte de Clermont et de la Marche, dota la chartreuse de 51  
 livres parisis de rente pour instituer trois moines, le 7 septembre 1330 ; -  
 (en note invent. de la fondation d'après Arch. Nat. S. 6091, fol. 359) ; - cinq autres furent  
 fondés le 5 août 1336, par le roi de Navarre, Philippe, pour l'amortissement de  
 300 livres (en note extrait de la chart. Arch. Nat. S. 6069), et, le 20 déc. 1337, Jean Desm-  
 oulins, clerc du roi, en fonda un, au prix de 20 livres de rente (en note, inventaire  
 de la fondation A. N. S. 6091, f. 35). Le chancelier Jean de Dormans, par son testament  
 du 29 octobre 1373, légua une rente annuelle de 30 livres pour un religieux  
 (en note extrait du testament Arch. Nat. M. 88). - En 1396, Pierre de Navarre gratifia le  
 couvent d'une somme de 4000 francs, dont les revenus devaient servir à l'entre-  
 tien de quatre. - Le 9 décembre 1608, Jean de la Vergne, évêque de Lodève,  
 p. 9. donna 800 livres tournois pour la fondation d'un chartreux<sup>(1)</sup> (en note invent. de  
 cette fondation Arch. Nat. S. 6092 fol. 667<sup>ve</sup>), et quatre autres furent fondés, au mois  
 d'octobre 1620, par Hervé de Neauville et son frère Guillaume moyennant  
 une rente de 200 livres parisis<sup>(2)</sup>. La dernière fondation de ce genre parait  
 a. avoir été faite le 11 novembre 1668, par Hugues Le Coq, archidiacre de  
 Beaune<sup>(3)</sup>.

Des libéralités

(entre autres topographie p. 89) -  
 signalent à tort la fondation d'un moine faite en 1260 par Marie, comtesse  
 d'Issoudun. Ils ont confondu avec le legs affecté à la chapelle dont nous avons  
 parlé plus haut, la comtesse d'Eu et celle d'Issoudun, n'étant qu'une même pers-  
 onne. (4. p. 3 note 1.) -

(1) - Les auteurs de la Gallia christiana ont rapporté cette fondation faite durant  
 un séjour de l'évêque de Lodève à Paris : « Unam, e cellis Carthusianorum, pa-  
 risiensium, fundasse legitur in Necrologio illius monasterii. » (t. VI, col. 560)

Elle est aussi constatée en ces termes dans l'ancien inventaire des titres de la  
 chartreuse : « Lettres par lesquelles etc. » mis ailleurs. -

(2) - On trouvera ci-après le texte des fondations de Guillaume et Hervé de Neauville  
 et de Hugues Le Coq. (N<sup>os</sup> 1029 et 1060). -

(3) - L'abbé Lebeuf observe que « les libéralités du roi Charles V ont surpassé toutes  
 celles des autres bienfaiteurs, puisqu'il leur fit présent de trois mille quatre cents francs,  
 en mémoire

topographie, p. 96. « Le clos des chartreux, primitivement de huit arpents et demi en contenait soixante d'ici sept à l'époque de la révolution. Il avait été agrandi par une série d'acquisitions, dont plusieurs eurent lieu en 1536. L'une des plus anciennes fut celle des vignes de Brisbarre, qui étaient situées entre le monastère et la ferme de l'hôtel-Dieu, et que l'on souloit appeler les vignes à l'ourme le roy. » Elles avaient une superficie de sept arpents et demi et sept perches. Quatre arpents de ces vignes, ayant appartenu à Rogier Ydre et énoncés au territoire de Naveut, furent amorties aux chartreux pour St-Louis, en octobre 1266. En 1522, le clos du couvent est dit renfermer quarante-neuf arpents, mais dans ce chiffre étaient apparemment comprises les terres situées de l'autre côté du chemin de Naves. (En note: En effet le clos fut certainement agrandi depuis 1522, et Du Breul dit cependant que « le lieu de la chartreuse » ne contenait que cinquante arpents). Ces dernières constituaient ce que en 1617 on nommoit « le petit clos », et les moines, sachant bien qu'ils ne pouvoient les réunir au grand clos, sollicitèrent de Louis XIII l'autorisation de supprimer le chemin qui formoit la séparation. Le roi, par lettres patentes datées des mois de septembre 1617 et février 1618, accorda aux religieux leur demande, dans l'intérêt de « la commodité publique et décoration de leur maison ». —

Notice Historique. -

Des lib. ecclésiastiques spéciales du Cordier et Jean de Dormans (1373, 29 oct), de Gérard de Montaigu (1326, jeudi as aut lous saint) et de Jean Coeur, archevêque de Bourges (1477, 10 février), ar aint constituéé aux chartreux diverses rentes pour la défense p. 10. de leurs vêtements (4). En 1330, Philippe VI avait pris les religieux sous sa protection spéciale et avait confié au prévôt de Paris la mission de défendre leurs privilèges. Le pape Clément VII, par sa bulle du 15 octobre 1381, les plaça sous l'autorité et la sauvegarde spéciale du saint-siège, en les exemptant de la juridiction de l'archevêque métropolitain de Sens, de l'évêque de Paris et de tous les juges ordinaires, et il les dispensa du payement des impôts et décimes ecclésiastiques.

L'enclos des chartreux occupait, au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, un vaste emplacement presque triangulaire, compris entre la rue d'Infar, la rue Notre-Dame-des-Champs et la ferme des Près-oir de l'Hôtel-Dieu. Un chemin rural, qui partait de la porte Saint-Michel en longeant la ferme et se continuait presque en demi-cercle à travers les propriétés des religieux, conduisait à l'entrée du couvent (1).

En mémoire de quoi, il est écrit dans le Nécrologe au 16 sept, jour de sa mort, et au 28 avril. (F. 1. p. 184). - Il n'existe, dans les titres de la chartreuse, aucune mention de cette importante donation; toutefois M. L. Delisle a signalé un mandement de Charles V, du 2 août 1370, prescrivait de payer ce qui peut être dû sur le trésor royal aux chartreux etc. (j'ai mis le reste ailleurs) -

(4) - Donnons en note un extrait du testament de Jean de Dormans, et d'après l'ancien inventaire (B. 4091 f. 51) la donation de Gérard de Montaigu 1326. - l'engagement du pieux et de la communauté de se conformer aux intentions du donateur, le mai 1337, et la donation de Jean Coeur, archevêque de Bourges, 1477, 10 fév. voir ailleurs. -

(1) - Le chemin, après avoir longé le clos des religieux, se bifurquait en deux sentiers dont l'un conduisait à Notre-Dame-des-Champs et l'autre à Montrouge. Plus tard on reunit, par un tracé en droite ligne, la partie du chemin partant de la porte Saint-Michel avec le chemin de Notre-Dame-des-Champs, la création de cette nouvelle voie qui forma la rue d'Infar, fut une conséquence de la cession faite aux chartreux du sentier qui bordait leur enclos. - L'examen du plan de Mérian, qui présente la chartreuse telle qu'elle était au début du 17<sup>e</sup> siècle, suggère à M. Francklin cette remarque: «Tolérance, mais inexacts sur bien des points; on entrerait dans le couvent par

35

Notice Historique. —

Le chemin, qui devint l'origine de la rue d'Infer, fut pavé une première fois aux frais de Thierry de Biencourt, maître des requêtes de l'hôtel du roi. Les Chartreux firent renouveler ce passage en 1504, grâce au don que leur avarice fit le Bureau de la ville de certaines sommes provenant des amendes du Parlement et de la chambre des comptes. Le 7 septembre 1617, ils demandèrent au roi l'autorisation de supprimer une partie de cette voie pour enfermer dans leur clôture le grand et le petit clos<sup>(1)</sup>, ce qui leur fut accordé par des lettres patentes du mois de février 1618<sup>(2)</sup> enregistrées au Parlement le 16 juin

---

« par une avenue plantée d'arbres et presque perpendiculaire à la rue d'Infer, et non par la rue nommée ici rue des Chartreux. » Et M. Franklin ajoute au sujet de cette voie : « Mérian copie certainement ici l'assalieu. Les deux ont sans doute voulu désigner l'avenue qui conduisait de la rue d'Infer à l'entrée principale du couvent. Mais c'était une allée plantée d'arbres et non une rue, et elle était fermée par une lourde porte en maçonnerie. Enfin cette avenue se dirigeait du sud au nord, tandis que la rue indiquée ici oblique en sens contraire. » (Les anciens plans de Paris, t. 1, p. 117, notes)

Les critiques me sont nullement fondées. En 1609 et 1615, lorsque furent dressés les plans de l'assalieu et de Mérian, c'était bien la ruelle dite « des Chartreux » qui conduisait au couvent ; l'allée plantée d'arbres, « presque perpendiculaire à la rue d'Infer », et le portail en maçonnerie qui lui servait d'entrée ne furent établis qu'après 1618, lorsque l'ancienne ruelle eut été englobée dans le domaine des Chartreux. —

(2). — Dans la requête qu'ils avaient adressée au roi, pour obtenir la cession de ce chemin, les Chartreux constatant que « cette rue est entre leur dict couvent et leur petit cloz, laquelle les separe et oste la communication de l'un à l'autre, auquel ils ne peuvent aller sans estre vus des personnes allant et venant, qui leur est grande incommodité, et-tandis qu'ils doivent estre clos et fermez... » (Arch. nat. S. 3960.) —

(1). — Le Bureau de la ville consulté à ce sujet répondait ainsi, dans sa délibération du 16 janvier 1618, les motifs qui lui paraissaient justifier la requête des Chartreux : « ... Nous estans transportez sur les lieux, nous avons veu que le chemin susdict est entre les héritages des religieux Chartreux et comme une adresse pour aller en leur maison, sans que de ces deux costés dudict chemin il y ait aultre maison particulière, sinon la ferme de l'Hostel Dieu de ceste ville, qui est à l'entour dudict chemin et qui a y<sup>sur</sup> une

16 juin suivant<sup>(2.)</sup> mais avec l'obligation de percer à travers leur terrain une avenue qui relierait en ligne droite l'entrée du couvent à la rue d'Infer<sup>(3.)</sup>.

« Sur la grande rue, que le chemin demandé est enfondré si avant auprès de la maison  
 « desdicts religieux, qu'il y a un cloaque qui empesche le passage tant de pied que de  
 « cheval, plus encore des charrettes et carrosses qui y sont demeurés plusieurs fois et ont  
 « causé des blasphèmes et execration avec beaucoup de desordre contraire à la dévotion du  
 « lieu . . . . . Quand ce chemin seroit réparé, il n'accorderoit le public que par abon-  
 « dance de commodité et superflue, à cause des grands chemins qui sont proches, mesmes  
 « la rue d'Infer qui ne fait de retour à ceux qui se voudraient servir dudit chemin  
 « que de trente toises, à la mesure qui en a esté faite en nostre présence . . . » (Ibidem).

(2.) — Taillet prétend que les chartreux obtinrent à cet effet des lettres patentes du mois de septembre 1617, confirmées au mois de février 1618. (T. V. XII, p. 46.) Mais les premières lettres avaient simplement pour objet de renvoyer l'affaire à l'examen du Bureau des trésoriers de France, qui émirent un avis favorable, le 4 janvier 1618, sur le rapport du maître des œuvres de la ville, Augustin Guillaum. — La concession du chemin ne fut effectivement accordée, après enquête, que par les lettres patentes du mois de février 1618, dont voici le dispositif : « Nous donnons et octroyons par ces présentes de nostre propre  
 « main ausdicts religieux, prieur et convent de la Chartreuse de nostre bonne ville de Paris,  
 « pour la commodité publique et décoration de leur maison, la rue conduisant à leur eglise,  
 « faisant séparation du grand et petit cloz à eux appartenant, contenant depuis iceluy six  
 « vingt une toises jusques à l'entrée de la porte, et d'icelle à la muraille fermant le bout  
 « de ladicte rue trente huit toises de long sur trois de large; nous leur avons pareillem-  
 « ent fait don du chemin non pavé ne fréquenté estant le long du mur de leur grand encloy  
 « à prendre depuis celui qui ferme ladicte rue jusques à l'encongneure d'edict grand cloz,  
 « contenant sept vingt seize toises de long sur six de large, aux charges et conditions  
 « de le clore et fermer par le bout à leurs despens et de faire un mur attenant la ferme  
 « de l'Hostal-dieu, pour joindre l'edict petit cloz à leur dicté maison; pour l'embellissem-  
 « ent et décoration de laquelle voulons qu'il soit fait une avenue de droite ligne, depuis  
 « la porte d'icelle au travers du petit cloz jusques à la rue d'Infer, qui aura soixante  
 « dix toises de longueur sur six de large, laquelle ladicte religieux seront tenus faire  
 « paver

Notice Historique. —

37  
Lorsque Marie de Médicis voulut créer le parc de son hôtel de Luxembourg, elle obtint des Chartreux la cession d'une partie de leur domaine contiguë à la ferme de Pessoir, qu'elle avait achetée dès le mois de juin 1613. Par contrat du 16 juin 1627, elle leur donna en échange des terrains qui prolongèrent leur enclos jusqu'à la rue d'Infer, et en plus deux maisons et une somme de 1500 livres (!).  
Le Portail

« pour éviter l'incommodité du public, et, pour ce faire, leur permettons qu'ils se  
« puissent aider et servir du vicil pavé qui proviendra de ralenement de celui de ladicte  
« rue sans réparation d'adictz cloz; à condition aussy qu'ils laisseront un chemin de  
« huitvingts cinq toises de long sur cinq de large, au dehors de leurs clostures, dans  
« les terres à eux appartenans, qui coupera pour aller joindre à ladicte rue d'Infer,  
« au delà de la porte des Carmelinas, pour servir à la voie publique... » (Arch. Nat. S. 3960)

(3.) Note de la page précédente: Le texte de l'arrêt d'enregistrement a été publié par Felibien. (T. V. p. 56.) —

(1.) — Dès que les religieux eurent été avertis de l'intention qu'avoit la Reine mère de leur prendre une partie de leur terrain, ils lui signalèrent dans une longue requête les inconvénients de tout genre que cette mesme présentait pour la Chartreuse, comme ce qui paroissoit les toucher le plus vivement c'étoit la réduction de l'enclos, Marie de Médicis dut se résoudre à acheter plusieurs propriétés adjacentes au couvent, pour les leur donner en compensation de l'emplacement dont elle avoit besoin. Il est dit dans le contrat d'échange réglé par les conseillers de la Reine mère et ratifié par elle le 17 juin: « Les religieux chartreux cèdent, quittent et délaissent dès à présent et  
« pour toujours à sa Majesté la quantité de seize arpens et demy, six perches de terre ou  
« environ, à prendre et retrancher dans leur enclos en droite ligne, depuis le corde qui  
« est au mur, entre le quatre et le cinquième pilier butant, proche le jardin d'en haut,  
« du côté et tenant au bois de S'adite Majesté, pour de là traverser en droite ligne, au  
« dedans du jardin de l'infirmerie d'adits religieux, et de là continuant jusq'au l'angle  
« qui est peint au bas du clos d'adits religieux Chartreux. . . . ; au lieu de ce que les  
« dits religieux délaissent et leur est retranché et pour d'autant et plus accroître et  
« étendre leur enclos en un autre endroit, S'adite Majesté fera acheter pour remplacer,  
« baillez et délaisser ausdits religieux les trois jardins qui sont au faubourg S.  
« Michel, autrement dit la rue d'Infer, qu'on appelle des Peres de l'Oratoire, de Nangue-  
ville

Notice Historique.

Le portail extérieur du couvent, qui fut construit vers le milieu de 17<sup>e</sup> siècle, en bordure sur la rue d'Enfer, presque vis à vis le passage Saint-Jacques, se compo-

- 3 est

« ville et Pietre, à présent les Filles Sainte Marie, avec toutes et chacune les terres qui se  
« trouveront enclavées entre ledit Jean de Pietre, les deux grands chemins et le clos desdits  
« religieux, appartenant aux religieux Carmelites, à l'huissier Bonigalle, prieur de  
« Notre Dame des Champs, Hostel Dieu de Paris, et à la demoiselle Bailey, le tout revu  
« ont à savoir lesdits trois jardins clos de murs sauf un quart ou environ  
« et lesdites terres unze arpens ou environ, qui feroit en tout, tant en jardins que terres,  
« vingt arpens ou environ d'héritages...; et d'autant que le moulin desdits religieux,  
« chaussée et avouée d'icaluy, se tiouvent enclavés dedans l'espace dudit retranchement,  
« ladite Majesté fera le tout démolir, transporter, bastir et édifier de pareille matière, haue-  
« tance et diamètre, ainsy qu'il est de présent et en tel endroit que lesdits religieux désigna-  
« ront et adviseront pour le mieux, et sera le mason avec lequel sera traité et fait marché,  
« tant au prix que de démolir et abatre, d'en faire une entière description avec  
« lesdits religieux pour leur rendre ledit moulin et dépendances d'icaluy en bon et suffi-  
« sant état, tournant et travaillant à leur contentement, et affin que ledit moulin,  
« jardins et terres qui seront acquis par ladite Majesté pour bailler et delaisser audit  
« religieux demeurant enclos et enfermez pour eux, ainsi que ledit moulin qui sera  
« demoly et ce qui leur est retranché de leur clos est à présent, ladite Majesté fera  
« aussy bastir et construire une muraille et clôture de pareille matière, quantité,  
« hauteur et épaisseur, garnie de piliars buttans par derrière, espace de pareille  
« distance que ceux d'icelles spécifiés...; et desirant par ladite Majesté pleinement  
« récompenser lesdits religieux Chartreux de l'incommodité qu'ils ont estimé recevoir  
« par ledit retranchement dont ladite Majesté s'est accommodée à l'accroissement de son parc,  
« pour leur laisser une memoire à perpétuité de sa liberalité royalle, ladite Majesté  
« leur baillera et leur delaissera gratuitement deux maisons desquelles sera fait  
« acquisition, appartenant au nomme de Sainctot, bourgeois de Paris, l'une d'icelle sise  
« hors et proche la porte Saint-Jacques, à laquelle pend pour enseigne le Port de Salut,  
« et l'autre sise entre la place royalle et les Minimes, en laquelle est à présent demeur-  
« ant le sieur comte de Tresmes, pour en jouir par lesdits religieux et en faire et disposer  
« à l'advenir ainsy que bon leur semblera... En recompense de ce qu'ils ne doivent  
« jour

p. 13. sait d'une grande porte en plein cintre, accompagnée de deux guichets et surmontée d'une table de marbre noir, sur laquelle était gravée une inscription qui rappelait l'entrée triomphale de Louis XIII à Paris, en 1633, à son retour de La Rochelle (1).

L'Avance plantée d'arbres, qui faisait suite à ce portail, conduisait à un pavillon rectangulaire, décoré de pilastres d'ordre toscan et percé de trois arcades servant de passage d'entrée, avec la loge du portier d'un côté et, de l'autre, un grand Christ gothique accompagné de cette devise: *Otiuum cum dignitate.*

Dans la première cour du couvent se trouvaient la maison des hôtes à droite et à gauche, la chapelle des femmes. Ces deux édifices étaient reliés par un pavillon transversal, dont le rez-de-chaussée formait un péristyle à cinq arcades gothiques. Au-dessus de l'arcade médiane, le mur du bâtiment était peint d'azur fleurdelysé d'or et garni d'un arc en fer posé sur deux consoles, qui formait ainsi une sorte de niche et abritait une statue de la Vierge tenant l'enfant Jésus, encadrée par un dais. Entre le piedestal de ce dais et le pilon de l'arcade, l'on avait sculpté un écusson aux armes de France, timbré de la couronne royale et entouré du collier de l'ordre de saint Michel, avec deux anges pour supports. Les piliers de chaque arcade étaient surmontés d'un piedestal portant une statue sous un dais; à droite de la Vierge, saint Antoine avec le cochon symbolique et saint Hugues avec le

« jouir des choses qui leur seront baillées et délaissées par ladite dame Roynne  
 « que de tout jour de janvier prochain, est accordé que ce, pour tous dommages et  
 « interets qu'ils pourroient prétendre à cause de ce, il leur sera baillé et payé par  
 « ladite Majesté la somme de quinze cens livres, devant le dernier jour de decembre prochain. »

(Arch. Nat. O. 1637. 2)

(1). Le texte de cette inscription nous a été conservé par l'abbé Lebeuf, dans son mémoire sur les chartreux: D. O. M. S. Quo die Ludovicus, Rex christianissimus, sancti Ludovici hujusque Cartusiae Fundatoris, quantum pietatis, quantum justitiae regnat, ut heras, Rupella feliciter recuperata, Lutetiam, triumphator intravit, anno salutis M D. CXXXIII. » (Variétés historiques, t. I, p. 78.)

a. Topographie, p. 81, a aussi ces vers, mais elle met au commencement  
Hanc, au lieu de hunc, et ponctue l'avant-dernier vers ainsi :

Rex primum instituit; regem Rex auxit et auget,

Notice Historique. —

avec la Vierge; à gauche, saint Louis et saint Jean avec l'agneau. Saint Louis présentait à la Vierge les cinq Chartreux qu'il avait fondés, agenouillés près de lui. Au-dessus de ce bas-relief, une table de marbre encastrée dans le mur portait l'inscription suivante:

Hunc rogo, quisquis adas, non admireris artem,  
Nec dicas: Hec sunt tacta superba nimis!

a. Regia sunt etenim viridis fundamenta Vallis  
Francorum jecit que Lodoicus honos,  
Rex primum instituit Regum; Rex auxit et auget,  
Serrabitque suam tempus in omne domum. —

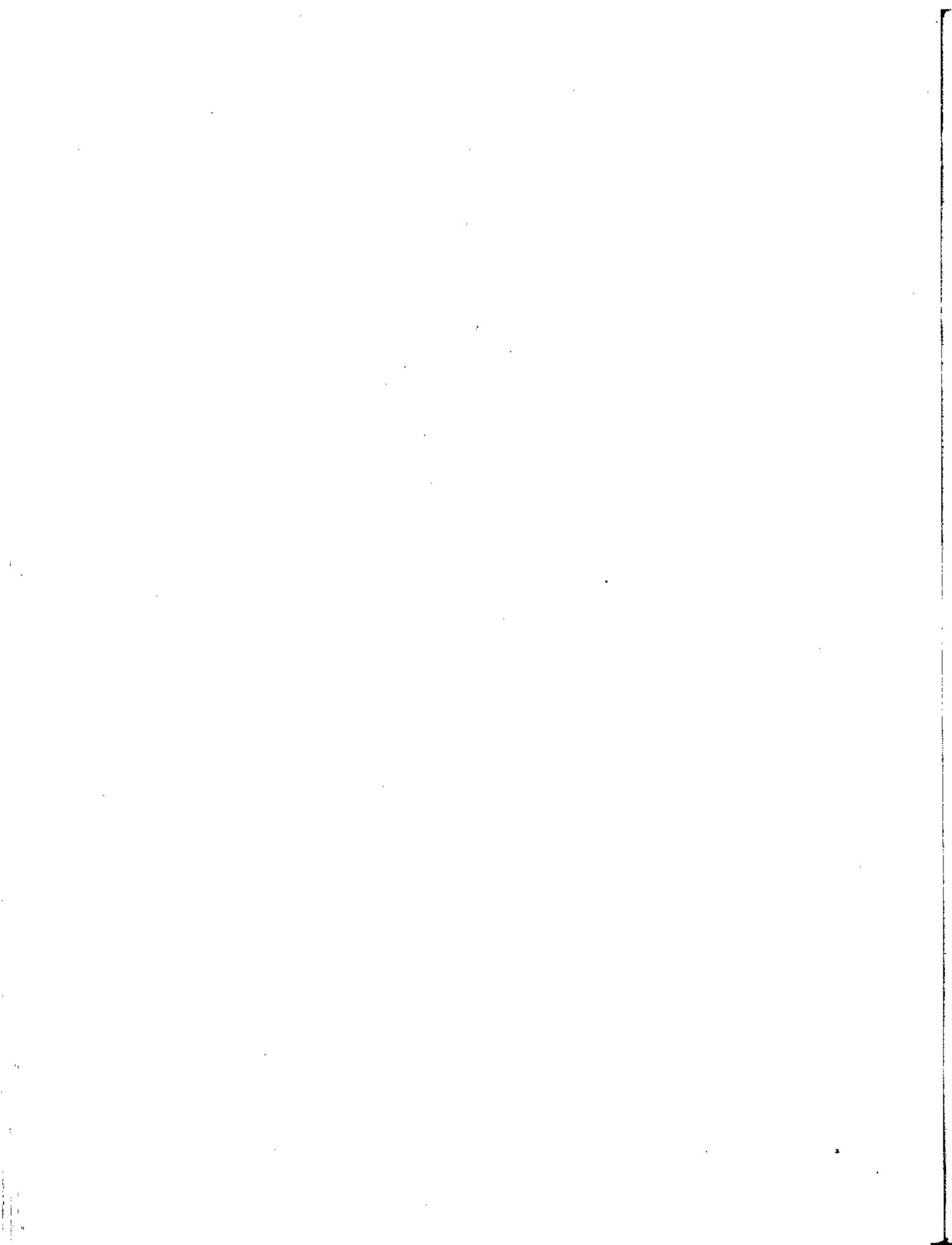
Une porte pratiquée au fond du peristyle, vis-à-vis de l'arcade médiane donnait accès dans la grande cour du couvent où l'on trouvait à droite les cellules des frères cœurs, à gauche l'entrée de la basse-cour, puis l'église et le logis du prieur, et au fond, sur tout d'équerre, le bâtiment principal de l'infirmerie. — L'église régulièrement orientée formait un rectangle allongé, terminé par une abside à sept pans, avec une grande niche au rond-point du chœur. Le sanctuaire fermé par une balustrade occupait l'abside; la nef était partagée en deux parties presque égales par le chœur des Pères et le chœur des Frères.

Au milieu du sanctuaire, ajouré par six baies ogivales et couvert d'une voûte en demi-coupe, se trouvait le maître autel accompagné de deux grandes statues de saint Bruno et de saint Hugues; derrière, dans la niche, était installé un petit oratoire avec une statue de la Vierge (1).  
sur les

(1). — « En cet autel, observait de Breul, l'on prie journellement pour monseigneur  
« Louis, duc de Bourbonnois, comte de Clermont et de la Marche, comme  
« premier fondateur d'iceluy dès l'an 1331, et aussy pour monseigneur Jean de  
« France, duc de Berry et d'Auvergne, fils de Jean, roy de France, comme prin-  
« cipal fondateur d'iceluy, lequel fut grand amy et bienfacteur de ceste chartreuse »  
(P. 354.)

D'après un document analysé dans l'intervalle, Louis de Bourbon était le  
fondateur de cet autel (voir l'intervalle des pages de p. 1330. Arch. Nat. S. 4621 f. 351)

Quant à Jean, duc de Berry, après avoir choisi sa sépulture dans l'église de Vauvert,  
il avait



## Notice Historique. —

Sur les murs, entre les fenêtres, l'on avait peint les douze apôtres, et, à l'avant, des figures d'anges tenant les instruments de la Passion se détachaient sur un fond d'azur fleurdalisé d'or. — Une architecture d'ordre ionique, peinte à fresque, décorait les murs de la nef; l'avant était parsemé de guirlandes de fleurs et d'arabesques rehaussées d'or. Des stalles en menuiserie artistiquement sculptées garnissaient les deux choeurs que séparait une haute boiserie<sup>(2.)</sup> Dans le choeur des Frères, contre cette clôture, étaient installés deux petits oratoires, à droite celui de saint Denis, à gauche celui de St-Louis. Les Chartreux avaient enrichi leur église de nombreux tableaux signés des

p. 15. | autres

il avait, par un contrat du 5 février 1391, donné aux Chartreux ses terres et château de Horey, près Bourges, pour la fondation de vingt religieux (Arch. Nat. I. 937.) Mais, lorsqu'il édifia la Sainte-Chapelle de Bourges, il eut besoin de ce domaine pour assurer la dotation de la chapelle, et il obtint des Chartreux une renonciation de la donation, en leur faisant accorder par Charles VI un amortissement de 200 livres. — (Arch. Nat. S. 4069.) —

(2.) — « La menuiserie des formes ou stalles de ces deux choeurs est ornée de  
« pilastres et d'autres ornements de sculpture d'un goût distingué. Les pilastres du  
« choeur des Frères sont d'ordre ionique et sont espacés les uns des autres d'une  
« manière qui fait plaisir à voir. Ceux du choeur des Pères sont d'ordre composite  
« et n'ont pas le même effet. Dans le choeur des Pères, sur une petite lame de  
« cuivre qui est dans une <sup>des</sup> armoires pratiquées dans les basses formes, vis à vis  
« des stalles des religieux, est cette inscription: Ces chaises sont des marques  
« de la belle économie du vénérable père Don, Léon Hinselin. Elles ont été  
« faites, en l'an 1680, par le frère Henri Fuziliers. — Dans le choeur des Frères,  
« sur une autre petite lame de cuivre qui est adossée à un petit volet pratiqué vis  
« à vis les stalles, on lit: LA MENUISERIE du choeur des Frères convers de la Char-  
« treuse de Paris a été commencée le 20 février 1681 et finie le 10 octobre  
« 1682, par l'ordre et belle économie du vénérable père Don, Léon Hinselin,  
« prieur de la Chartreuse de Paris, et le tout conduit par le frère Henri  
« Fuziliers, convers. » — (Piganol, t. VII, pag. 225.) —

## - Notice Historique. -

p. 15. maîtres de l'école française<sup>(1)</sup>. Au dessus de la porte d'entrée, on voyait sur le mur une peinture représentant l'Annonciation, près de laquelle se trouvait cette inscription :

Minabis <sup>Mirabilis (2) pag.</sup> variis quibus hoc delubra colores

Irradiant! Nescis Numinis esse domum. (It est topographie)

Debit oequari coelis hoc regia, & erum

p. 78.

Tam non est artis quam pietatis opus. -

Le mur de fond de la nef était percé d'une grande baie à deux ogives avec trois roses, et d'un oeil de boeuf à l'angle du pignon. Un porche de menuiserie, supporté par six colonnes, précédait extérieurement la porte d'entrée. - L'église était surmontée d'un clocher élevé et fort pointu qui s'élevait au milieu du toit, à la jonction du sanctuaire et du chœur des Pères. - Sept petites chapelles adossées au mur, du côté droit, se succédaient dans l'ordre suivant :

La chapelle de Saint-Michel,

— de Sainte Anne,

— de Sainte Marie Madeleine,

— de Saint Pierre et Saint Paul,

— de Saint Jean-Baptiste,

— de Saint André et Saint Etienne,

— de Saint Bruno et Saint Hugues. (2.)

p. 151 Ces chapelles

(1). - L'Inventaire des tableaux qui restaient encore aux Chartreux en 1790 a été publié par M. Anatole de Montaiglon, dans les Archives de l'art français.

(T. I, pag. 215-226.) -

(2). - Les titres de fondation de ces diverses chapelles ne ont pas subsisté, mais Du Breul nous a donné un résumé de ces documents : « Messire  
« Robert, abbé d'Anchin ou d'Aquitaine, de l'ordre de St. Benoît, au pays d'Artois,  
« fit bastir la première des sept chappelles collaterales de ladite eglise, du costé du septen-  
« trion, consacrée en l'honneur de St. Michel, l'an 1326. Lequel renonça à son abbaye  
« et prit l'habit des dits Chartreux, au dit lieu de Vauvert, où il persévra jusques à la fin  
desus

## Notice Historique. -

p. 16. Les chapelles avaient leur autels placés dans le sens du maître autel de l'église; elles

« de ses jours, plein de bonne edification et de bonnes oeuvres. Et messire Jean Billou-  
« art et sa femme donnerent certain revenu pour l'entretien de ladite chapelle.

« Maître Jean Desmoulins, chanoine de Chalons et clerc des roys Philippe et Charles,  
« fit bastir les deux autels susdites, l'une en l'honneur de St Anne et l'autre en l'honn-  
« eur de St Marie Magdelaine, lesquelles furent benistés l'an 1335. Mais estans deven-  
« ues caduques par succession de temps, monsieur de La Driascha, premier president  
« en la chambre des comptes et tresorier de France, seigneur de Passy, les fit repa-  
« rer et routes de pierre et donna du revenu pour estre participant aux prieres  
« des religieux, et trespassa l'an 1486. -

« La quatriésime chappelle, en l'honneur de St Pierre et de St Paul, et la cinquies-  
« me en l'honneur de St Jean Bte, furent parfaites des biens de Jean Du Four, chan-  
« gerv et bourgeois de Paris. Lequel Du Four et sa femme reposent en la chappelle  
« de St Pierre et St Paul, laquelle ils accommoderent, doterent et firent benir en l'an  
« 1361. Car, quand à la chappelle de St Jean, elle fut premierement ornée et dotée de  
« quelques revenus par dom Jacques Le Long, qui se rendit religieux audit monastere.  
« Et après, messire Gilles Galloys, chevalier, seigneur de Les arches, et madame Jehanne,  
« sa femme, la fonderent plus amplement et l'ornèrent richement. <sup>(27 juin 1384, voir page)</sup> <sub>aphic p. 77.</sub>

« Maître André de Florence [Andrea Ghini], premierement tresorier de Reims et  
« clerc de Charles, roy de France et de Navarre, et depuis évesque de Lournay et card-  
« inal, fit edifier et dota la sixiesime chappelle, laquelle il fit consacrer en l'honneur  
« de St André, apostre, et de St Estienne, premier martyr, le jour St Mathieu apostre, l'an  
« 1327, comme il se voit escript sur l'une des portes de ladite chappelle; et trespassa  
« l'an 1343, le 2<sup>e</sup> jour de juin.

« La septiesime et dernière chappelle collateralle a esté bastie long temps apres les  
« suddites, en l'honneur de St Bruno, instituteur de l'ordre, et de St Hugues, chartreux,  
« évesque de Lincoln, en Angleterre, de laquelle seule on ne trouve aucun fondateur,  
« ne quand elle a esté edifiée, sinon que l'on recognoist assez qu'elle a esté construite  
« depuis deux cens ans en ça pour recevoir plus commodement ceux qui ont devotion  
« particuliere audit St Hugues, à la memoire duquel saint l'on a accoustumé d'ap-  
« porter les

2. Topographie, p. 77. « Une huitième chapelle, consacrée à St-Jean l'évangéliste, faisait partie de la sacristie, laquelle renfermait de beaux reliquaires et un ancien tableau qui représentait, dit Millin : « la Vierge sur un trône d'or, « à qui St-Jean présentait un bourgeois vêtu d'une robe rouge et pourvue, avec « de grandes manches et des mitaines ; il avait derrière lui un jeune homme « en robe verte. De l'autre côté, c'était une religieuse qui présentait aussi à la Vierge « une femme en surcot vert, bordé de blanc, avec la robe de dessous rouge ; elle « était coiffée en chapeaux, avec une petite toque sur la tête. Derrière elles étaient « deux petites filles en robe verte, avec les cheveux noués d'une bandelette, et en « haut on voyait des anges jouant de divers instruments. Près de la sacristie « se dressait une tourelle octogonale, terminée par une campanille à jour, « à laquelle était attaché le cadran d'une orloge, et qui renfermait un carillon, « sonnant à tous les demi-quarts. »

3. Topographie, p. 79. « Attaché à l'église, du côté du sud-est, était le petit cloître, dont les quatre galeries étaient divisées, celles du nord-ouest et du sud-est en six travées, celles des autres côtés en sept. Au centre de ces deux dernières, on remarquait des tourelles à six pans. Les arcades de toutes les galeries, buttées de contreforts, avaient été rebâties à une époque qu'on ne précise pas, et ornées alors d'archivoltes ainsi que de pilastres doriques. Dans leur dernier état, les baies, formant fenêtres, étaient fermées de vitreaux peints en apprêt, et représentant divers sujets religieux, entourés d'arabesques. Gilles Tadelar, graveur né à Anvers et mort en 1629, à l'âge de 59 ans, avait donné le dessin de ces vitreaux, qui paraissent être les mêmes que les « vitres figurées d'histoires » dont parle du Bréard. Ils auraient donc existé dès 1612, et l'on peut croire qu'ils furent exécutés peu de temps après le remaniement des arcades. »

4. Ibidem... « Le long de ces portiques se développaient des peintures à presque représ.  
-entant

## Notice Historique.

elles communiquaient ensemble par une étroite galerie ménagée sur le côté gauche, et avec l'église par trois passages ouvrant sur les chapelles de saint Michel, de saint Jean Bte et de saint Bruno<sup>(1)</sup>; Cette dernière chapelle fut pourvue en outre et successivement de deux portes, l'une sur le côté droit, l'autre à l'extrémité de la galerie de communication, dans le mur qui formait le prolongement de la façade de l'église; les oratoires eurent ainsi une entrée distincte.

A gauche de l'église, à la hauteur du chœur, un grand bâtiment de forme presque quadrangulaire comprenait le chapitre, la sacristie, la secrétairerie et la cellule de sacristain. Dans la sacristie et le chapitre étaient installés deux petits oratoires dédiés sous les vocables de saint Pierre et de saint Paul et de saint Jean, l'évangéliste. A l'extrémité de ce bâtiment, dans un angle de la basse cour, s'élevait une tour octogone, en briques, surmontée d'un petit clocher avec une horloge dont le carillon faisait entendre des hymnes.

b. Le petit cloître était limité par l'église, le chapitre, le refectoire et le logis du prieur. Les deux galeries parallèles à l'église avaient chacune sept travées et les deux autres six; dans le principe, elles étaient décorées d'arcades gothiques, et, vers l'année 1350, l'on avait peint sur les murs les principaux épisodes de la vie de saint Bruno. En 1510, ces peintures furent refaites sur toile et en papier usés

« porter les enfans qui sont detenus de maladie languoureuse qu'on dit autrement les enfans  
« qui sont en chartre, les quels, auparavant que ladite chappelle fut bastie, l'on souloit ap-  
« porter d'ancienmeté à un autel outel dédié à l'honneur dudit St-Hugues, derrière le grand  
« autel de ladite eglise; mais parcequ'il falloit traverser tout le chœur et que le bruit et cry de  
« ces petits enfans incommodoit trop les religieux dans le chœur et troubloit le service divin,  
« l'on fut <sup>depuis</sup> obligé de faire bastir ladite chappelle hors l'église, au bas des autres chappelles colla-  
« teralles. En laquelle neantmoins on ne permet l'entrée aux femmes et sont contrainctes de  
« se tenir en la chappelle qui est à la première porte du monastere. » (P. 355). —

(1). — Cette chappelle « étoit récemment bâtie, lorsque l'évêque de Paris, François  
« de Ponchat, la bénit le 13 janvier 1520, en l'honneur de St-Hugues et St-Bruno,  
« six ans après la canonisation de ce dernier. » (Lebeuf, t. 1. p. 182). —

-tant la vie de St. Bruno, illustrée par une légende en vers. Les costumes accusai-  
-ent la période de Charles VII, suivant Millin, q. ni dit ailleurs, sans doute par  
suite d'une faute d'impression, que cette vie de St. Bruno fut peinte pour la pre-  
-mière fois en 1350 (1450?) sur les murailles du petit cloître, avant d'y être peinte  
sur toile en 1570, et enfin sur panneau, par Gustave Leucler, en 1668. -

et expliquées par une légende en vers latins, que venait de composer Dom Zacharie Benoit, chartreux de Vicence, <sup>le</sup>

g. 17. Au cours du 17<sup>e</sup> siècle, le cloître fut reconstitué, sans que l'on changeât rien à ses proportions; mais l'architecture gothique fit place à des arcades en plein cintre accompagnées d'un ordre dorique. Les arcades furent fermées par des vitraux peints, figurant des scènes hagiographiques, et entourées de bordures avec arabesques et médaillon en camaïeu aux angles, représentant les Pères du désert. En 1668, les vitraux peints furent recouverts par des panneaux de bois, abrités par des volets fermant à clef, sur lesquels Le Sueur avait reproduit vingt-quatre épisodes de la vie de saint Bruno <sup>(1.)</sup> Les compositions <sup>(2.)</sup> étaient encadrées par des cartouches ornés de figures d'anges et de coriambes exécutées par le même artiste ou sous sa direction. Des inscriptions en distiques latins expliquaient brièvement les sujets. Aux angles du cloître, quatre autres tableaux de Le Sueur représentaient des vues et plans des chartreuses de Rome de Paris, de Vauvert et de Grenoble. — Le petit cloître était parqué et pavé de nombreuses pierres tombales; il communiquait directement avec le chapitre et le refectoire, et était relié au grand cloître par le prolongement de l'une de ses galeries. —

Emile Lepetit

(1.) — Le Mémoire sur les Chartreux de l'abbé Lebeuf constate que « sous ces trois mêmes peintures sont conservés les restes de la première et de la seconde ». (Variétés historiques) t. I, p. 177

(2.) — Il paraît que lorsque Louis XVI eut manifesté son intention d'acheter ces tableaux, les Chartreux décidèrent de lui en faire hommage. Toutefois, à la date du 27 juillet 1776, Bachaumont prétend que leur acquisition avait été négociée par M. de Maupeou, ministre de la maison du roi, au prix de 5'000 livres chacun, soit au total 132'000 livres, et à la condition d'en faire exécuter une copie pour les religieux. —

Les tableaux furent exposés pour la première fois à Versailles, au Musée de l'École française, en l'an X, puis transportés l'année suivante au Luxembourg. En 1868, après avoir subi à deux reprises d'importantes restaurations, ils furent définitivement attribués au Musée du Louvre, où se trouvent aussi les deux vues des chartreuses de Grenoble et de Paris, qui proviennent de même du petit cloître des Chartreux. —

## Notice Historique. —

Entre le petit et le grand cloître était placé le refectoire. Dans lequel les religieux se réunissaient seulement les dimanches et jours de fêtes pour prendre leurs repas en commun; à l'une de ses extrémités se trouvait la cuisine, à l'autre la boulangerie.

Le corps de logis affecté à la résidence du prieur faisait suite au petit cloître. Dans la seconde moitié du 17<sup>e</sup> siècle, on établit au milieu de ce logis un passage qui permit d'accéder directement de la cour dans le grand cloître<sup>(3.)</sup> Le bâtiment principal de l'infirmerie construit en retour dequerre formait le fond de la cour. A la suite, les dépendances de l'infirmerie se prolongeaient vers le dos; elles comprenaient deux jardins, une chapelle et quelques cellules isolées, le tout desservi par une galerie commune. —

Dans la basse-cour, qui avait son entrée au chapelet de l'église, se trouvaient, sur le côté droit, les logements des domestiques, les greniers et les remises du couvent. — Le grand cloître se développait derrière ce premier groupe de constructions. Il était disposé en rectangle autour d'un vaste jardin, et ses galeries ajourées par des arcades gothiques, sans vitraux, étaient couvertes partie en pierre et partie en bois. Les cellules des religieux, construites à différentes époques, s'adossaient à ces galeries; elles étaient au nombre de huit et neuf sur les grands côtés et de cinq sur les petits. Chacune d'elles, désignée par une lettre de l'alphabet, formait un bâtiment isolé, composé de trois pièces et d'un petit jardin et ayant son entrée sur les galeries du cloître<sup>(1.)</sup>

(3.) — Cette transformation est marquée dans les deux vues du bâtiment dessinées par J. Marot et gravées par Mariette, que Mérian a reproduites dans la *Topographia Galliae*.<sup>(5.1)</sup>

(1.) — « Les cellules sont autant de maisons séparées, qui ont chacune plusieurs chambres commodément disposées et un jardin particulier. ... Les chambres sont boisées proprement et simplement meublées. Chez quelques uns des Pères, il y a des bibliothèques assez curieuses. ... Les bons religieux, par modestie que le travail est une des principales obligations que Dieu ait imposées aux hommes, cultivent eux-mêmes leurs petits jardins, après avoir rempli les heures de leurs exercices spirituels et celles de l'étude de la sainte écriture et des Pères de l'église. Quelques uns servant

a. : topographie, p. 79. « Le plan du grand cloître mesurait  $133^m 50$  de longueur  
sur  $86^m 50$  de largeur ».

## - Notice Historique -

a. L'angle nord. est du préau avait été transformé en un cimetière, qui servait tout à la fois pour les religieux et pour les laïques. Au milieu de ce préau s'élevait le bâtiment dit « de la Pompe », petite construction en forme de parallélogramme, dont la façade antérieure était ornée d'un ordre dorique qui encadrait une fontaine, et les côtés de péristyles à quatre arcades. A l'intérieur, l'on avait creusé un puits, et une machine élévatrice, mue par un cheval, distribuait, au moyen d'une canalisation, de l'eau à tout le couvent.

La galerie ouest du cloître se prolongeait par un long couloir cou-  
-dé presque à angle droit, que l'on appelait la thébaïde, et qui condui-  
-sait au grand clos, en longeant la chapelle et les dépendances de l'im-  
-primerie. A l'extrémité de la galerie, est ouvert un autre passage qui  
permettait d'accéder directement à la sacristie et au chapitre et de  
là à l'église (?). ---

pag. 19. des dep. and.

« écrivent des livres de chant pour le chœur avec des caractères; les autres s'occupent  
« à de petits ouvrages de manuscrites de tout et autres travaux semblables, utiles  
« et industrieux. » (Brice, t. III, p. 166 et 177). — L'auteur anonyme du Journal

d'un voyage à Paris en 1657-1658 remarque qu'« il n'y a point d'ordres si  
« rudes ni austères que celui-ci, puis qu'on est obligé de ne manger jamais de la  
« viande et de ne parler que certains jours de la semaine ». Mais il ajoute:  
« Outre cela, ils passent fort doucement la vie, étant très bien servis, car cha-  
« cun a son valet, son appartement où il y a (?) trois chambres, l'une pour estu-  
« -dier où est sa bibliothèque, l'autre pour coucher et la troisième pour rece-  
« -voir ses amis, et son petit jardin où il peut planter ce qu'il veut et le cultiver  
« à sa mode. » (Édit. de Faugère, 1862, pag. 106.) —

(2). — Les commissaires de la municipalité, qui avaient procédé à la visite de la char-  
-traise, du 26 mai au 11 juin 1790, consignèrent leurs observations dans un procès-  
-verbal très détaillé. Après avoir constaté que l'enclos des Chartreux était un des plus  
« vastes et des mieux tenus de la capitale, ils décrivaient le couvent ainsi qu'il suit  
« Quarante deux cellules, qui repré- sentent autant de petites mais ons s'yphées, à  
« chacune desquelles est annexée une partie de jardin fermée de murs, forment  
« l'enceinte

## Notice Historique. —

p. 19. Les dépendances de la chartreuse avaient été aménagées de façon à fournir aux religieux tout ce dont ils avaient besoin pour leur subsistance.

Des terrains

« L'encinte cloîtrée d'une grande cour parfaitement <sup>qua</sup> carrée, au milieu de laquelle  
« est un réservoir couvert pour les eaux destinées au service de la maison, et qui  
« se remplit au moyen d'une pompe qu'un cheval fait mouvoir ainsi continuel-  
« lément; le grand clos contient soixante et quinze arpens ou environ; il est  
« séparé par de très grands murs construits dans tout son pourtour du jardin  
« du Luxembourg, dans toute la partie du nord, du boulevard neuf dans la  
« partie méridionale, et de la rue d'Enfer dans le reste de son exposition au  
« levant et d'une partie du couchant; indépendamment de ce clos dans  
« lequel on remarque avec édifiation, parmi les autres genres de cultures  
« analogues, un emplacement immense occupé par des pépinières très  
« fructueuses, les chartreux ont un potager d'environ seize arpens dans le-  
« quel le travail le plus assidu et l'économie la plus parfaite entretiennent  
« avec avantage pour la maison tous les genres de cultures potagères, légu-  
« mières et fructuaires que le sol d'ailleurs assez ingrat, mais très bien expo-  
« sé, peut permettre; vingt-un ou vingt-deux arpens de marais mal affer-  
« més, quoique très précieux dans l'intérieur de la ville, paroissent avoir  
« été distraits anciennement pour augmenter les revenus de la maison; ils  
« sont situés sur la partie méridionale donnant sur le boulevard et en plus  
« grande partie le long de la rue Notre Dame des champs; l'ensemble, y com-  
« pris les jardins, basse-cour, lieux claustraux et l'emplacement de l'église, peut  
« former environ une contenance de quatre vingt dix sept arpens de terrain...  
« ... Nous observons que des quarante deux cellules qui forment la contenance  
« entière du cloître, il n'y en a que vingt-deux occupées; toutes les autres  
« sont vuides; cinq sont inhabitables. Il suit de cette observation qu'en fais-  
« ant réparer celles des cellules qui ne sont point habitées ou dans lesquelles  
« il y a des dégradations assez considérables, on pourroit loger vingt religieux  
« de plus que ceux qui habitent actuellement le cloître; nous ajoutons qu'indé-  
« pendamment de ces habitations cloîtrées, il y a des greniers immenses dont la  
ville

## Notice Historique. —

Les terrains en bordure sur la rue d'Infer étaient occupés par un jardin fruitier et par un vaste potager; derrière le grand cloître se trouvait un bois taillé avec des terres en labour sur les deux côtés; à droite était installée une pépinière renommée pour ses arbres fruitiers, dont les Chartreux faisaient un grand commerce. A l'angle de la rue d'Infer et du boulevard, l'on avait construit un moulin à vent pour moulinier le blé; le rez-de-chaussée disposé en forme de rotonde servait de salle de repos. Les marais compris entre les murs de clôture et la rue Notre-Dame des Champs étaient la propriété du couvent qui les avait affermés. —

Vers la fin de l'année 1792, après la suppression des ordres monastiques, les Chartreux quittèrent leur maison, qui, devenue propriété nationale, resta quelque temps en partie inoccupée. Le citoyen Barthélemy y avait établi une fabrique de poudre et de salpêtre qui fut autorisée par un décret de la Convention, le 24 septembre 1793. La loi du 27 germinal an VI (16 Avril 1798) prescrivit le percement d'une avenue destinée à relier en droite

---

« Ville pourroit s'aider. — La maison est actuellement composée de 87 religieux, quatre frères, un chirurgien et trente trois domestiques, y compris quelques anciens devenus à peu près inutiles et que l'on garde par charité. »

Les commissaires nous apprennent, d'autre part, que les Chartreux avaient soigneusement assuré la conservation de leurs archives: « sur l'invitation que nous avons faite aux RR. PP. Chartreux de nous introduire dans le chartrier de la maison, nous avons été conduits dans une salle voûtée, élevée et par une porte à grille de fer très forte et qui nous a paru être garantie par sa construction des dangers de l'incendie; dans cette salle nous avons remarqué que dans les cartons qui sont rangés en grand nombre dans les rayons qui environnent la salle étaient rangés avec beaucoup d'ordre les titres de tous les biens de la Chartreuse et que ces cartons sont rangés dans l'ordre qui convient pour reconnaître et constater les propriétés de la Brie, de la Normandie et de Paris. . . . Tout y est conservé dans l'ordre le plus <sup>édifiant</sup> et le plus convenable; de quel Chartreux nous avons remis les clefs et la garde <sup>des</sup> officiers de la maison, conformément au décret de l'Assemblée nationale. » (Arch. Nat. S. 3968). —

## Notice Historique. —

p. 20. en droite ligne le Luxembourg à l'observatoire et de deux rues obliques  
dites l'une « rue de l'Est », l'autre « rue de l'Ouest », on ordonnant que tout le  
terrain compris entre ces nouvelles voies serait affecté à des pépinières ou  
à d'autres établissements utiles à l'agriculture. Les bâtiments du monas-  
-tère furent détruits peu après<sup>(1.)</sup> et les nombreuses pierres tombales qui res-  
-taient dans la chartreuse se confondirent alors avec les matériaux des  
démolitions<sup>(2.)</sup> quant aux monuments funéraires de bronze, ils avaient dû  
être fondus au début de la révolution. L'avenue de l'observatoire fut plan-  
-tée de quatre rangées d'arbres en 1810, lorsque les travaux de remblai-  
-sage furent mis au même niveau que les jardins du Luxembourg. L'ancien-  
-ne pépinière du couvent, que l'on avait notablement agrandie, subsista,  
ainsi que le bâtiment de la Pompe et le portail extérieur du couvent,  
qui servit vers 1830, d'entrée aux jardins botaniques de la Faculté de mé-  
-decine. Ces derniers vestiges de la chartreuse disparurent après 1866,  
lorsque

(1.) — Chateaubriand, dans le Génie du christianisme, nous a décrit le triste état du mo-  
-nastère au commencement de ce siècle : « Nous nous promenions un jour derrière  
« le palais du Luxembourg et nous nous trouvâmes près de cette même chartreuse  
« que M. de Fontanes a chantée. Nous vîmes une église dont les toits étaient  
« enfoncés, les plombs des fenêtres arrachés et les portes fermées avec des plan-  
« ches mises debout. La plupart des autres bâtiments du monastère n'existaient  
« plus. Nous nous promenâmes longtemps au milieu des pierres sépulcrales de mar-  
« bre noir semées çà et là sur la terre; les unes étaient totalement brisées, les  
« autres offraient encore quelques restes d'épitaphes. Nous entrâmes dans le cloî-  
« tre intérieur; deux pommiers sauvages y croissaient parmi de hautes herbes et  
« des décombres. Sur les murailles on voyait des peintures à demi effacées, repré-  
« -sant la vie de St. Bracon; un cadran s'était resté sur un des pignons de l'église, et,  
« dans le sanctuaire, au lieu de cet hymne de paix qui s'élevait jadis en l'honneur  
« des morts, on entendait pleurer l'instrument du manouvrier qui s'était de tombé aux »  
(liv. V. ch. III.)

(2.) — Guilhermy observait que, « vers 1825, les maisons voisines de l'ancienne charte-  
-reuse étaient remplies de fragments de dalles funéraires » (T. I. p. 484). —

### Notice Historique. -

lorsque l'on perça, en même temps que le boulevard Saint-Michel, trois rues transversales dans l'ancien enclos. L'avenue de l'Observatoire devint alors un prolongement du jardin du Luxembourg, qui fut régularisé et agrandi par la suppression du Jardin botanique et de la Pépinière. Tout l'emplacement qui n'avait pas été utilisé à cette époque resta, durant près de cinquante années, à l'état de terrain vague. C'est seulement dans ces derniers temps que l'on a construit, du côté du boulevard Saint-Michel, deux îlots de maisons, et du côté de la rue d'Assas, un autre groupe de maisons et quatre grands établissements, l'Hôpital des Cliniques, l'École de pharmacie, l'annexe de la Faculté des sciences et le lycée Montaigne. La petite rue à laquelle on a donné le nom des Chartreux rappelle seule aujourd'hui, dans ce quartier complètement transformé, le souvenir de l'ancien couvent. --- Fin de la Notice historique. -

---

## Épitaphes du Couvent.

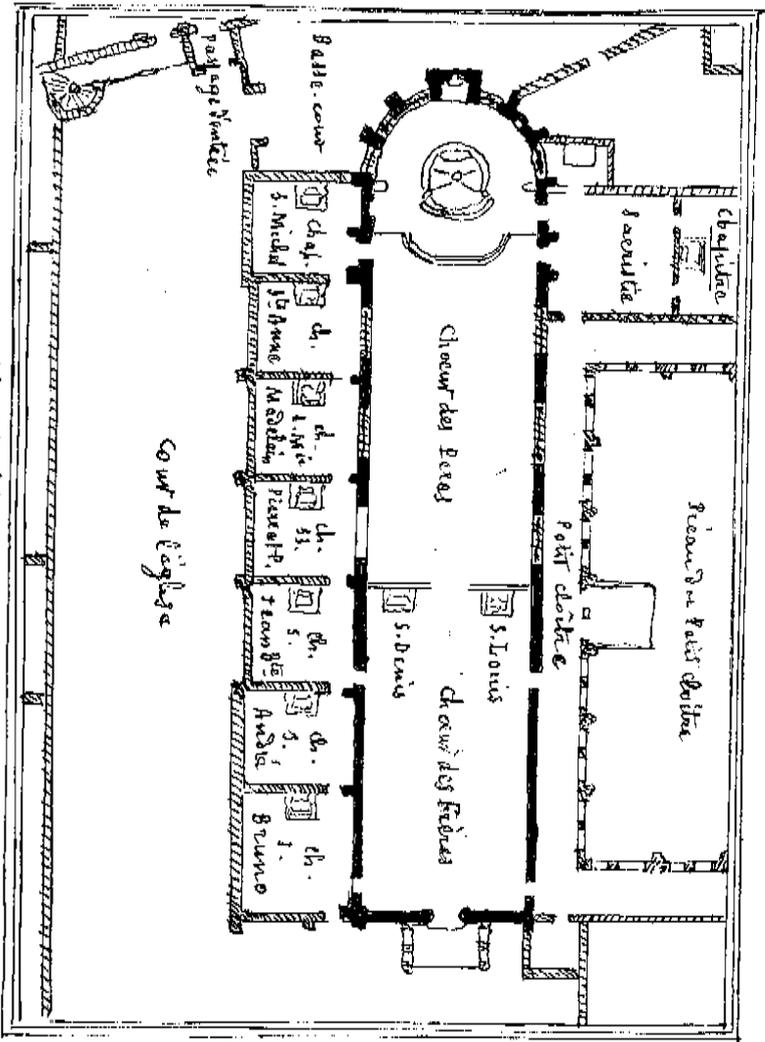
Note 2. — Les épitaphes de la chartreuse ne figurent ni dans le ms. A ni dans le ms. B. Il serait assez surprenant que Le Laboureur et surtout D'Hozier eussent négligé un établissement aussi important. Tel n'a pas été sans doute le cas de D'Hozier. Ce collectionneur avait dû transcrire les épitaphes de la chartreuse sur un cahier isolé, comme ceux qui ont servi à former le ms B<sup>1</sup>, qui concernent précisément des édifices de la même région parisienne, Saint-Denis, Saint-André-des-Arcs, les Augustins et les Cordeliers. Ce cahier, dispersé aujourd'hui, avait été copié, d'une façon très incorrecte d'ailleurs, dans plusieurs Épitaphiers secondaires, tels que celui du cabinet, côté 511-513, et celui qui existait à la Bibliothèque de la ville de Paris, avant l'incendie de 1871. C'est à ce dernier recueil que Berty avait emprunté les textes des inscriptions publiés dans la *Topographie historique, Faubourg Saint-Germain* (p. 82-96). — ces textes généralement défectueux, ont été rectifiés pour la plupart, à l'aide des dessins des Tombeaux de Gaignières (Oxford), dans un supplément épigraphique des Chartreux, que M. Lissac a imprimé à la suite du travail de Berty (*Ibidem*, pag. 99-110), en y joignant une série de planches hors texte qui offrent vingt-six fac-similés de tombes et d'épithaphes d'après les dessins de Gaignières. — Dans le ms. C<sup>1</sup>, on trouve une collection de esquisses, assez grossièrement exécutées, qui se réfèrent à la plupart des monuments reproduits dans les Tombeaux de Gaignières. (p. 523-553)

### Index alphabétique. — (le chiffre renvoie au n<sup>o</sup> du texte)

Alexandre (Charlotte), 1022.	Berthier de Bizy (Charles), 1058.
Alory (Marguerite), 1028.	Besaron (Guillaume de), 1012.
Arsonval (Jean <sup>1</sup> ), 989.	Blangy (Jean de), 991. 992.
Aubin (Jean), 1059.	Boileau (Jean), 1056.
Barboteau (Louis), 1026.	Boivinot (Claude), 1071.
Barreau (Nicolas), 1065.	Bondilleurre (De), 1015.
Barthélemy de D., 1063.	Bouchel, (Lourent), 1075.
Béarn (Yvain de), 1005.	Bourges (Jacques de) 1073.

Epitaphes.

- Brayonne (Martin de), 1036.  
 Bucy (Renand de), 1019, 1020.  
 Cambrai (Adams de), 1022, 1024.  
 — (Anne de), 1023.  
 — (Arthur de), 1023.  
 — (Catherine), 1023.  
 — (Christine de), 1023.  
 — (Elisabeth de), 1023.  
 — (Guillaume de), 1023.  
 — (Jean de), 1023.  
 — (Jerome de), 1023.  
 — (Nicola de), 1023.  
 Cérés (Jean de), 999.  
 Chalon (Marguerite de), 1034.  
 Chanac (Pierre de), 1004.  
 Châtillon (Jean de), 1061.  
 Chissey (Jean de), 1002.  
 Choart (François), 1067.  
 f. 22. Comborn (Guy de), 1014.  
 Créney (Michel de), 990.  
 Dainville (Jean de), 1006.  
 Diax (Jacques), 1056.  
 Dormans (Guillaume de), 984.  
 — (Jean de), 981, 982, 983.  
 — (Renand de), 985.  
 Dorson (Pierre), 998.  
 Du Four (Jean), 1030.  
 Du Mont-Sainte-Marie (Jean), 1000.  
 Du Portail (Jean), 1007.  
 — (Simon), 1007.  
 Du Solier (Guillaume), 1025.  
 Faucon (Jean-Louis de), 1032.  
 Féris (Famille de), 1074.  
 Fontenay (Pierre de), 1046.  
 Gagnac (Jean de), 1033.  
 Genève (Amé de), 988.  
 Gobelin (Jean de), 1045.  
 — (Robert), 1045.  
 Guyot (Jean), 1072.  
 Habert (Louis), 1010, 1011.  
 — (Pierre), 1010, 1011.  
 Harcourt (Philippe de), 994.  
 Hugues (Chabert), 1003.  
 Joulet (François), 1048.  
 — (Pierre), 1048.  
 L. allemand (Nicolas), 1051.  
 Le Bouthillier (Geoffroy), 1027.  
 Le Coq (Hugues), 995, 1060.  
 Le Diseur (Nicolas), 1008.  
 Le Duc (Nicolas), 1064.  
 Le Febvre (Claude), 1053.  
 — (Philippe), 1068.  
 Le Goyt (Guillaume), 1018.  
 Le Jay (Pierre), 1031.  
 Le Voix (Jean), 1017.  
 Loisel (Marguerite), 1035.  
 — (Pierre), 1035.  
 Louis, 1061.  
 Marigny (Philippe de), 986.  
 — (Pierre de), 987.  
 Marcondut (Michel), 1081.  
 Mibegny (Guillaume de), 1044.



Plan de l'église des Chantemerle.

## Épithaphes. —

<p>Millon (Gillet), 1067.          ——— (Perrette), 1067.          Montigot (Jaques), 993.          Montroty (Vincent de), 1063.          Navarre (Pierre de), 1066.          Neauville (Guillaume de), 1029.          ——— (Hervé de), 1028, 1029.          Ogier (Pierre François), 997.          Quocq (Imbert de), 1037.          Remus (Pierre), 1001.          Reytel (Philippe), 1050.          Roger (Mathurin), 1009.          Rose (Guillaume), 1016.          Royer (Bonne), 1032.</p>	<p>Saint-Germain (Jean de), 1073.          Sarreau (Mathurin), 1013.          Saurat (Madeleine), 1074.          Sans (Gilles de), 1062.          ——— (Guillaume de), 1057, 1058.          Stuart (Louis), 996.          Surcau (Pierre), 1069.          Thomas . . . . . 1042.          Turgot (Georges), 1040.          Varsoris (Jean), 1069.          ——— (Pierre<sup>de</sup>), 1038.          Verlonis de Bussy (Jean), 1039.          Wtwic (Arnold de), 1070. —</p>
---	---

## Eglise. — Sanctuaire. —

Jean de Dormans. — Le cardinal Jean de Dormans avait été inhumé au milieu du sanctuaire, devant le maître-autel. Sa tombe était marquée par une large dalle de pierre incrustée, sur les deux grands côtés, de trois petites lames rectangulaires de cuivre, ornées des armes du défunt timbrées du chapeau cardinalice. Entre les écussons se déroulaient quatre banderoles de cuivre sur lesquelles était gravée cette inscription en vers rimés : — 1. — 981. —

DORMIR hic J.<sup>(1)</sup> de Dormano,  
 Christofolus est oblatas;  
 Corpus linguens mundovano,  
 sub marmore tumulatus.  
 Tu devotè Patris hujus,  
 Rex glorie, Jesu Christe,

Animam.

(1). — Le prénom Johannes n'est ici représenté que par la lettre initiale, parcequ'il compte seulement pour une syllabe dans le vers. La même observation s'applique au troisième vers de l'inscription n° 982. —

p. 23.

p. 24.

- Epitaphes -

Animam suscipe, cuius

Corpus tegit lapis iste. (Ita et topographie, p. 82. -

Armes : D'azur à trois têtes de Léopard d'or lampassées de guacules

Texte d'après le dessin ci-contre (p. 25); - Du Breul, p. 359. -

Au milieu de la dalle, entre les coussons, se dressait une table de marbre noir dont l'une des extrémités était soutenue par deux petits lions de bronze tandis que l'autre reposait sur la dernière marche du maître autel (2.) -

Cette table portait une statue géante de cuivre jaune, sculptée en bois, représentant le défunt revêtu de ses habits pontificaux, la tête mitrée soutenue par un coussin, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un chapeau de cardinal. Sur les côtés de la tête du défunt, deux petits anges de cuivre agenouillés déployaient des phylactères ornés d'inscriptions; à droite: Sit habitatio eius in Sion, et à gauche: In pace fiat locus eius. (2., 75)

Une épithèque en vers latins se lisait sur la bordure:

p. 25. 2. - 982. - F. ANNO MILLENO, tercenteno ter || uno septuagena,

Solvitur ex membris, septena luce novembri,

J. de Dormano, primo pro Lescoriano (1.) ...

Presule susceptus; Pater || hinc Belvacus adeptus,

Sub Franco Rege cancella || vit duce lege;

Factus cardinalis, (2.) um fundando sub alis

(a). - orendo. (topog)  
p. 22.

Intus confratrem; paucorum, quem scito patrem,

Collegii Claustrum || Brunelli. Sit scius astrum. -

Texte

(2.) - Dans son testament, le cardinal avait désigné le lieu de sa sépulture et indiqué la disposition de son mausolée: « Ego eligo sepulturam meam, in ecclesia fratrum  
« cartusiensium, prioratus Beate Marie Vallis viridis, iuxta Parisius, ad quam locum, et  
« ad ipsum Ordinem, devocionem habeo specialem, et volo quod corpus meum, ibidem  
« sepeliatur, directe ante majus altare ejusdem ecclesie, sub tumulo eidem sumpti-  
« bus meis de novo faciundo, honeste, sicut decet ad devocionem loci, de metallo cupreo,  
« qui tumulus sit aliquantulum elevatus, quasi de altitudine dimidii pedis, ut aptus sit idem,  
« tumulus ad spectandum, genua ante majus altare. » (Arch. Nat. M. 88. - Du Breul, p. 360). -  
ut aptus sit ad spectandum genua ante majus altare. - Du Breul  
quasi altitudinis dimidii pedis, ut aptus sit idem,  
ut topographie p. 82. -

(1.) - Du Breul et le dessinateur de Gaignières ont lu ici: Pro Teromano; cette lecture est incorrecte. - (pliable).

a. Topographie, p. 82, a aussi la reproduction de ce dessin de Gaignières, les dimensions sont les mêmes, que dans l'épigraphie, mais je préfère ce fait-similé, et les autres sont il s'en parle, à celui de l'épigraphie. - Il est moins noir et me paraît plus beau. - cette remarque soit faite une fois pour toutes.

- Epitaphes -

Texte d'après le dessin ci-dessous. - Ms. C<sup>1</sup> p. 559. - Du Breul p. 359. - Gallia Christiana t. IX col. 853. - (Suit la reproduction du) Mausolée de Jean de Dormans.

a. Réduction d'un dessin en noir et en couleur des Tombeaux de Gaignières (original) fol. 226. - On retrouve un dessin identique dans la collection de Gaignières

F. Lat. 17031, fol. 133. -

(En 1611, voir topog. p. 82)

p. 26. Au 17<sup>e</sup> siècle, lorsque les Chartreux eurent décidé de déplacer ce mausolée, qui les incommodait pour la célébration des offices, la tombe du cardinal fut transférée dans la chapelle de Sainte Anne. En 1696, le chancelier Boucherat fit un castor devant le maître-autel, à la place précédemment occupée par la pierre tombale, une table de marbre noir portant l'inscription suivante surmontée d'un écusson aux armes des Dormans et accompagnée, dans le bas, d'un autre écusson aux armes des Boucherat, timbré de la couronne et du mortier, entouré des colliers des ordres du roi et enlappé d'un manteau d'hermine, avec deux masses en sautoir et deux léopards pour supports,

3. - 983. - HIC JACET // illustrissimus ecclesie princeps, // Johannes de Dormano, // sancte Romane ecclesie cardinalis, // epus copus Belvacensis // et Francie cancellarius // designatus anno MCCCXIV, // qui munus suum in regias manus // deposuit, anno MCCCXXI, fratre // epus, qui hic etiam adiacet, // in idem munus mox successit; // cui, post biennium, mortuo, // secundo cancellarius // successit est, XI julii MCCCXXIII, // et mortuus VII novembris // ejusdem anni (1) -

Hujus cardinalis effigies, de // metallo cupreo, antè hic exposita, // pro facilitate // rite divini cultus et ritus // chartusianensis, qui usque inter // impedimento fuit, // celebratione, // translata est antè altare // sacelli sancte Anne, consensu, // pietate et religione illustrissimi // viri Domini Ludovici Boucherat, // comitis

de

(2) de la page précédente. - L'épigramme était déjà illisible lorsque Du Breul publia le texte de l'épigramme. Les auteurs de Gallia Christiana nous paraissent l'avoir restitué un peu arbitrairement en mettant: Fuit cardinalis. La forme que nous avons cru devoir adopter a, du moins, l'avantage de donner un vers correct. -

(1). - Une note du ms. C<sup>1</sup> constate que les cinq dernières lignes du premier paragraphe avaient été oubliées par le graveur. - (topog. p. 800, voir la page).

- Épitaphes -

de Compians la ville, // regionum ordinum commendatoris // et Franciscus  
Cancellarius, nobili<sup>ss</sup> familia de Dormano affinis, // qui sumptibus suis hoc  
monumento // parentavit, anno Domini MDCXCVI. -

Armes: Boucherat: D'azur au cog d'or créché et barbé de queues, la patte  
droite levée. - Tombeau de Gaignières (Oxford) t. III, p. 99 (reproduction figurée  
- Ms. Cl. p. 561; - Piganiol, t. VII p. 229. - Il existe un autre dessin de cette  
inscription dans la collection de Gaignières, Fl. lat. 17031, fol. 131. -

Guillaume de Dormans. - La tombe de Guillaume de Dormans se trou-  
vait à droite de celle de son frère. C'était une grande table de marbre noir  
avec des applications de marbre blanc, qui offraient, en demi-relief, la repré-  
-sentation du défunt abrité par un dais, avec la tête sur un coussin, les  
mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur deux léopards. Deux  
écussons de cuivre étaient fixés près des angles supérieurs du coussin.

L'épithèque se lisait sur un encadrement formé par une incrustation de mar-  
bre blanc coupée aux angles par les médaillons des évangélistes et au milieu  
des côtés par deux écussons de cuivre: -

4... 984. † ICV GIST // noble et sage chevalier messire Guillaume de Dormans,  
jadis chancelier de // France, qui trespassa le XI<sup>e</sup> jour de // juillet, l'az de  
grâce mil trois cens soixante et treize. Dieu ait son ame. // Amen. -

Armes: D'azur à trois têtes de léopard d'or lampassées de queues, à la cotte  
d'argent brochant sur le tout. - Texte d'après le dessin ci-dessous; Topogra-  
-phie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 83. - (J'ai la reproduction avec, au bas  
qui n'a que quelques mots de l'épithèque -

Tombe de Guillaume de Dormans. En note: réduction d'un dessin en noir et  
en couleur des Tombeaux de Gaignières (original), fol. 8. - Topographie p. 82.  
à aussi un par. -

p. 28. - Renaud de Dormans. - Renaud de Dormans avait été inhumé, avec  
un de ses enfants, sous la même tombe que son père<sup>(1)</sup>. Son épithèque était

(1). - Du Chesne se trompe lorsqu'il affirme que Renaud de Dormans fut inhumé  
dans la chapelle du collège de Beauvais avec ses deux frères, Miles et Guillau-  
me. (Histoire des chanceliers, pag. 387.) -

1  
a. Topographie, p. 84 : « Sur le même rang que le tombeau de Jean de Dormans, on comptait encore, après son déplacement, quatre grandes pierres tombales, l'une à droite (en regardant l'autel), et les autres à gauche. Celle de droite, en marbre noir, était ornée de l'effigie, en buste, en marbre blanc, de Philippe de Marigny . . . »

- Epitaphes -

était gravée sur une petite table de marbre noir encastrée dans le pavé, à la tête de la sépulture, et en partie cachée par la balustrade du sanctuaire:

5.- 985. - CY GIST noble homme Maître Regnault de Dormans, conseil-  
ler et maître des requestes ordinaire de l'Hostel du Roy nostre sire et  
nepveu d'iceluy feu monseigneur le chancelier, et un des enfans d'iceluy  
Regnault et de demoiselle Colombe de Bonney, sa femme; lequel  
maître Regnault trespassa le II<sup>e</sup> jour de novembre M<sup>CC</sup>CC<sup>LXXXV</sup>. -

Bibl. nat., cabinet des titres, fol. 116<sup>v</sup>. - Du Breul, p. 360. -

Topographie, p. 83 a cette épitaphe avec quelques différences - « et un des enfans d'iceluy maître  
Regnault... trespassa le XI<sup>e</sup> jour. »

a. Philippe de Marigny. - Sa tombe plate se trouvait à gauche  
de celle de Guillaume de Dormans. Sur la table de marbre noir incrus-  
tée de marbre blanc, il était représenté dans l'encadrement d'un arc-  
de trilobée, revêtu de ses habits pontificaux, la tête mitrée et pos-  
ant sur un coussin soutenu par deux anges, et les mains croisées sur  
la poitrine. - L'épitaphe se lisait sur une bordure incrustée, dont  
les grands côtés étaient ornés chacun de cinq écussons: -

6.- 986. - F. HIC // FACET Dominus Philippus de Marigny, [condam  
episcopus Belvacensis et] archiepiscopus Bononiensis; cuius // anima  
requiescat in pace. Amen. (2.) -

Armes: D'Azur à deux fasces d'argent; au franc canton du même;

p. 29. Texte d'après le dessin ci-contre (p. 29.) - (voir la reproduction avec, au bas)  
Tombe de Philippe de Marigny. Réduction d'un dessin des Tombeaux  
de Gaignières (original), fol. 7. - On retrouve un dessin identique dans  
la collection de Gaignières, F. lat. 17066, fol. 105. -  
Topographie a ce fac-similé p. 82. -

Pierre de Marigny. - L'un des frères de Philippe de Marigny avait  
été

(2.) - Philippe de Marigny, † en 1316. « Il fut enterré dans l'ancienne chapelle, en  
laquelle on a depuis fait le refectoire, et y fut lespace de six ans, et, quand l'église  
fut parfaite et consacrée, fut rapporté en icelle, devant le grand autel. » (Du Breul, p. 363)

Épigraphes. —

été inhumé auprès de lui, sous une tombe plate de marbre noir, où l'on voyait son effigie formée par des inscriptions de marbre blanc et noir.

p. 30. Le défunt était représenté revêtu de son armure, la tête posée sur un coussin, les mains jointes sur la poitrine, avec un chien à ses pieds (1).

De l'épigraphie

(2). — Millin a cru que cette effigie représentait Ingouerrand lui-même : « Et droit  
« de la tombe au des Dormant on voyait, en mosaïque blanche et noire, la fig-  
« ure d'Ingouerrand de Marigny, sur une tombe plate. Il ne restoit de dernière-  
« ment de ce monument commémoratif que ce qui avoit été en marbre noir,  
« naturellement plus dur que le blanc. Je n'ai pu distinguer que le bas de la  
« casaque ornée de rosaces délicatement travaillées . . . On distinguait  
« aussi assez bien l'épée et la dague ; les poignées n'y étoient plus ; mais ce  
« qui restoit faisoit voir qu'il avoit été représenté armé de toutes pièces ;  
« la tête avoit été remplacée par une pierre carrée ; il avoit sous ses pieds un lion »

(La Chartreuse de Paris, p. 17). — L'attribution de Millin est inacceptable. Ingouerrand de Marigny avoit été d'abord inhumé, il est vrai, dans la même tombe que son frère Philippe, mais cette tombe se trouvoit alors dans la chapelle de Vauvert, non dans la grande église qui étoit encore en construction. — Lors que l'église fut achevée, en 1325, on y transféra les restes de Philippe de Marigny, devant le maître autel ; mais, à la même époque, Charles de Valois fit porter la dépouille d'Ingouerrand dans l'église de la collégiale d'Écouis ; il n'y avoit donc aucune raison de placer sa pierre tombale dans le sanctuaire des Chartreux. Le frère d'Ingouerrand et de Philippe, dont cette dalle marquait la sépulture, ne pouvoit être ni Jean, évêque de Beauvais, qui fut, lui aussi, inhumé dans la collégiale d'Écouis, ni Robert, qui est qualifié, dans un acte de l'année 1342, de « maréchal du Roy de France à parties du Languedoc et de Saintonge », mais Pierre, seigneur du Plessis-Remblay, dit « Loiselet ». (Le P. Anselme, Histoire générale, t. VI, p. 312.) — L'épigraphie du cabinet des titres constate bien que cette sépulture étoit celle d'un frère d'Ingouerrand, mais sans indiquer lequel. (Fol. 113, note.) — L'effigie de Pierre de Marigny a été reproduite dans une estampe de Millin. (Chartreux de Paris, pl. VI, fig. 1.)  
Michel dir.

(1). — Cette effigie a été reproduite dans une estampe de Millin. (Ibid. pl. IV, fig. 1 et 2.)  
Michel dir.

- a. Topographie, p. 83, a : « Il gît noble et puissant prince, Monsieur Ami de Genève, qui trespassa à lais de grâce MCCC LXIX, le XV<sup>e</sup> jour de décembre. Priez Dieu pour l'âme de lui. » In note : D'après Du Breul, l'épitaphier de la ville, détruit en 1871, indiquait le XIV<sup>e</sup> jour, et Millin le 11<sup>e</sup> ; ...

- Epitaphes -

De l'épithaphe gravée sur la bordure, quelques mots seulement avaient subsisté: -

7. - 987. - . . . . JADIS chevalier et maître d'hôtel du Roy nostre sire;  
Bibl. nat. Cabinet des titres, 511 fol. 113. -

Amé de Genève. - Du côté de l'Evangile, sous une arcade pratiquée dans la muraille et dont la voûte étoilée était décorée de figures de saints tenant des écussons<sup>(2)</sup>; se trouvait le mausolée d'Amé de Genève, frère du pape Clément VII. Il se composait d'un large sarcophage de pierre, sans ornements, recouvert d'une épaisse table de marbre noir, sur laquelle était couchée la statue du défunt, revêtu de son armure, les mains jointes sur la poitrine, la tête casquée soutenue par un coussin, et abritée par un dais, et les pieds posés sur un lion<sup>(3)</sup>; - sur une étroite lame de cuivre qui recouvrait le bord antérieur de la table de marbre, taillé en biseau, on lisait cette épithaphe: -

p. 31. 8. - 988. - †. CV GIST noble et puissant prince messire Amé de Genève, qui trespassa l'an de grâce Mil CCCIX, le IIII jour de décembre.

Armes, Genève: cinq points d'or équipollés à quatre d'azur. - Texte d'après

(2). - L'un des écussons est celui de Genève; l'autre, d'après la figuration de Gaignières, est: D'or à la bande d'azur accompagnée de deux lionceaux du même. Il ne nous a pas été possible d'identifier ce blason, qui ne se rapporte à aucune des alliances de la famille de Genève indiquées par le P. Anselme. (Histoire générale, t. II, p. 155-67).

(3). - « Cette figure sculptée au 14<sup>e</sup> siècle, observait Millin, n'étoit cependant pas sans beauté: l'armure et les ornements étoient faits avec beaucoup de soin, et l'ensemble de la figure étoit beaucoup mieux que les figures de ces temps ne le sont ordinairement; les mains surtout étoient belles. On l'avoit dorée et colorée. Il eût été à désirer que cette figure fut conservée tant pour la connaissance du costume que pour celle des divers es époques des arts en France; mais des maçons la brisèrent pour en faire des moellons, quand ils s'oparèrent l'église de l'intérieur des Chartreux, lors que ces religieux commencèrent à déloger. » (Histoire de Paris) p. 121.

2. Topographie, p. 86. Hic jacet Johannes D'Arsonville, Lingonensis Diocesis episcopus,  
pres, quondam Cabillonensis, S.S. et domini Ludovici Caroli sexti, Francie regis primogeniti,  
delphini Viennensis et Aquitaniae ducis confessor; qui obiit Parisius, die  
XXVII augusti, anno Domini millesimo quodringentesimo decimo sexto. Requiescat  
in pace. Amen. —

## Épigraphes. —

Texte d'après le dessin ci-dessous ; — Boufons, fol. 79. — (Suit la reproduction, avec, au bas) : Mausolée d'Amé de Genève, et en note : Réduction d'un dessin en noir et en couleurs des Tombeaux de Gaignières (original), fol. 225. — Topographie à ce fac-similé p. 94. —

- p. 82. Jean D'Arsonval. — (Reproduction avec, au bas) : Tombe de Jean D'Arsonval, et en note : Réduction d'un dessin en noir et en couleurs des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 97. — On retrouve un dessin identique dans la collection de Gaignières, F. lat. 17025, 1<sup>re</sup> partie, fol. 69. — Topographie à ce fac-similé p. 94. —  
Tombe plate de cuivre, contre la muraille, près du mausolée d'Amé, avec l'effigie du défunt revêtu de ses habits pontificaux, mitré, croisé et les mains jointes sur la poitrine, abrités par une niche, et l'épigraphie suivante, gravée en trois sens sur la bordure coupée aux angles par les médaillons des Vis-angeli et au milieu des côtés par deux écussons :

- a. 9. — 989. — [HIC JACET magister] Johannes de Arsonvalle, Lingonensis Diocesis, episcopus quondam, babilonensis et Domini Ludovici, Karoli septimi, Francorum regis, primogeniti, Dalmatini // Viennensis et Aquitaniae Ducis, confessor, qui obiit Parisiis, die XXVII Augusti, anno Domini millesimo quadringentesimo decimo sexto. Requiescat // in pace. Amen. —

- p. 83. Armes : Tranché d'azur et d'or, à l'étoile à huit rais de l'un en l'autre chargée d'une arisette de gueules. —

Texte d'après le dessin ci-contre (p. 82). — Millin, ch. arseuse de Paris, p. 20. —

Michel de Créney. — (Suit la reproduction avec, au bas) : Tombe de Michel de Créney, et en note : Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford) t. III, fol. 95. — On retrouve un dessin identique dans la collection de Gaignières, F. lat. 17023, fol. 29. — Topographie à ce fac-similé p. 84. —

- p. 84. La tombe plate se trouvait à côté de celle de Jean D'Arsonval. Elle était formée d'une grande table de pierre sur laquelle une incrustation de marbre blanc offrait la représentation du défunt revêtu de costume sacerdotal, mitré, croisé et les mains jointes sur la poitrine. — Le champ de la dalle était semé de fleurs de lis en marbre noir, et la bordure, incrustée en marbre blanc

## Épigraphes. —

blanc, portait l'épigraphie du défunt copiée aux angles par les médaillons des Évangélistes et au milieu des côtés par deux écussons :

10. — 990. — F. JACET MICHAEL de Crenoy, oriundus brevis, // episcopus quondam ecclesie Autissiodorensis et Karoli sexti, regis Francorum, confessor, qui obiit Parisius, in sua // domo. Obiit die tertia decima mensis // octobris, anno Domini millesimo quadringentesimo nono. Anima ejus requiescat in pace. Amen. — (In la topographie, p. 100 qui n'a pas le 2<sup>e</sup> dit et nono avait <sup>anima</sup>)

Armes: D'azur à la fasces crenelée de trois pièces d'or, accompagnée en pointe d'une étoile du même. — Texte d'après le dessin ci-dessus; — Gallia Christiana, t. XII, col. 325. —

Jean de Blangy. — (voir la reproduction, au et, au bas): Tombe de Jean de Blangy, et en note: Réduction d'un dessin en noir et en couleurs des Tombes de Guignières (Oxford), t. III, fol. 98. — On retrouve un dessin identique dans la collection de Guignières, F. lat. 17023, fol. 24. <sup>Topographie de la ville de Paris, p. 84. —</sup>

p. 35. Tombe plate de cuivre, entre la précédente et les marches du maître autel, sur laquelle le défunt était représenté mitré, croisé, la tête posée sur un coussin et les mains jointes sur la poitrine, dans l'encadrement d'une arcade festonnée, avec cette épigraphie gravée sur trois côtés de la bordure copiée aux angles par les médaillons des Évangélistes: —

11. — 991. — F. HIC JACET recolende memorie magister Johannes de Blangiaco, Rothomagensis diocesis, doctor in sacra theologia, // episcopus Autissiodorensis quondam, cujus anima // requiescat in pace. Amen. Obiit autem Idibus Martii, anno Domini millesimo trecentesimo quadragesimo quarto.

Texte d'après ce dessin ci-contre (p. 34). — Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 84, qui a Idus au lieu de Idibus. — diocesis

contre la mur, près de la tombe, on lisait cette autre épigraphie:

12. — 992. — CX GIST Reverend Père en Dieu messire Jehan de Blangi, évesque d'Auterre, qui trespassa l'an MCCCXLIV, le XV jours de Mars. —

Millin, chartreuse de Paris, p. 20. —

## - Epitaphes -

Pierre de Navarre + Catherine d'Alençon. - Leur mausolée était placé du côté de l'épître, sous une arcade de la muraille, dans une disposition symétrique à celui d'Amédée de Genève, auquel il faisait vis-à-vis (1).

Un large sarcophage de pierre, sans ornements, recouvert d'une épaisse table de marbre noir, portait les statues gisantes de ces deux personnages, sculptées en marbre blanc. Pierre de Navarre était revêtu de son armure, avec une casaque armoriée par dessus; sa tête couronnée reposait sur un coussin, il avait les mains jointes sur la poitrine et deux lionceaux à ses pieds. Catherine d'Alençon, vêtue du costume des veuves et la tête recouverte de voiles, avait aussi les mains jointes et un petit chien à ses pieds (2).

p. 36. Contre le pied droit de l'arcade, à la tête du mausolée, une statuette du patriarche Abraham, recevait dans son sein l'âme des deux époux; elle était accompagnée de quatre figurines de religieux. Au pied du mausolée, on voyait de même une statuette d'évêque mitré et croisé, tenant un livre ouvert dans sa main

(1). - Pierre de Navarre + le 29 juillet 1412. Catherine d'Alençon + le 25 juin 1462 et inhumée dans l'église de l'abbaye de Sainte-Geneviève. -

(2). - Vers 1792, ce mausolée fut porté au Dépôt des Petits-Augustins, ainsi que le constate le Journal de Lenoir: « 47. Des Chartreux. Une statue de femme en marbre blanc, représentant Catherine d'Alençon, morte en 1462. - 51. Du même lieu. Une statue couchée, en marbre blanc, représentant Pierre de Navarre, mort en 1412. Plus une tombe en marbre noir. » Il fut classé plus tard au Musée des monuments français: « N<sup>o</sup> 79 et 86. Les statues couchées, en marbre blanc, de grandeur naturelle, de Pierre de Navarre, comte de Mortagne, et de Catherine d'Alençon sa veuve. Cette femme, après avoir fait ériger ce monument à son mari, où elle se fit représenter à côté de lui, en costume de veuve, épousa en secondes noces le comte palatin du Rhin, duc de Bavière; elle mourut quarante ans (sic est 50) après son premier mari et fut enterrée en 1462 à Sainte-Geneviève, où l'on voyait son épitaphe. C'est ce qui explique pourquoi elle est représentée si jeune sur ce tombeau, tandis qu'elle est morte très avancée en âge. » (Musée des monuments français, t. II, p. 102.) -

18. Topographie, p. 83. - Il ou ne rapporte point que Pierre de Navarre (qui mourut le 29 juillet 1618) ait eu une épitaphe, et il n'est point question non plus de celle de Pierre Courvis, son chapelain, qui, pour obtenir de repasser près de son maître, donna aux chanoines, le 6 août 1619, une somme de quarante-cinq livres parisis. - La topographie n'a pas le fac-similé du tombeau de Pierre de Navarre. -

## - Epitaphes. -

main droite, avec deux figurines de châteaux agenouillées à ses côtés. -  
(La reproduction est à la p. 36, avec, au bas): Mausolée de Pierre de Navarre et de  
Catherine d'Alençon. Et, en note: Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières  
(Oxford), 1<sup>er</sup> vol. f. 23. - Un autre dessin du même recueil représente le mausolée vu  
de face et perpendiculaire au soubassement. (Fol. 23). (1).

p. 37. Armes. Navarre: Écartelé, au 1 et 4 de gueules à la chaîne d'or entre triple  
orle, en croix et en 1 autoir, qui est de Navarre; au 2 et 3 d'azur semé de fleurs  
de lis d'or, au bâton composé d'argent et de gueules, qui est d'Erreux.

Armes. Alençon: D'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure cousue de gueu-  
les, chargée de huit besants d'argent.

(a). Le tombeau ne portait aucune inscription funéraire. - En note: Peut-être l'épi-  
taphé avait-elle été gravée, comme celle d'Amé de Genève, sur une lame de cuivre  
fixée à la table de marbre noir, qui n'existait plus au 17<sup>e</sup> siècle; ou bien, l'absence  
d'inscription, qui constitue une singularité, doit s'expliquer par ce fait que Cathéri-  
ne d'Alençon, après avoir été remariée, n'avait pas jugé à propos de faire graver  
l'épithèque de son mari, puisqu'elle ne pouvait y joindre la sienne, comme c'était  
alors une pratique constante. -

---

Jacques Monsigot. - Inscription gravée sur une petite table rectangulaire  
de marbre noir, encastree dans le pavé du sanctuaire, derrière le maître-autel  
et devant le marche-pied de l'oratoire de la Vierge: -

13. 993. - † || HIC REPOSITUM est cor || Jacobi Monsigoti, || in suprema Pari-  
lamenti || curia advocati, || Anno reparata salutis MDCIX.

Bibl. nat. cabinet des titres, 571, fol. 116<sup>v</sup>o. -

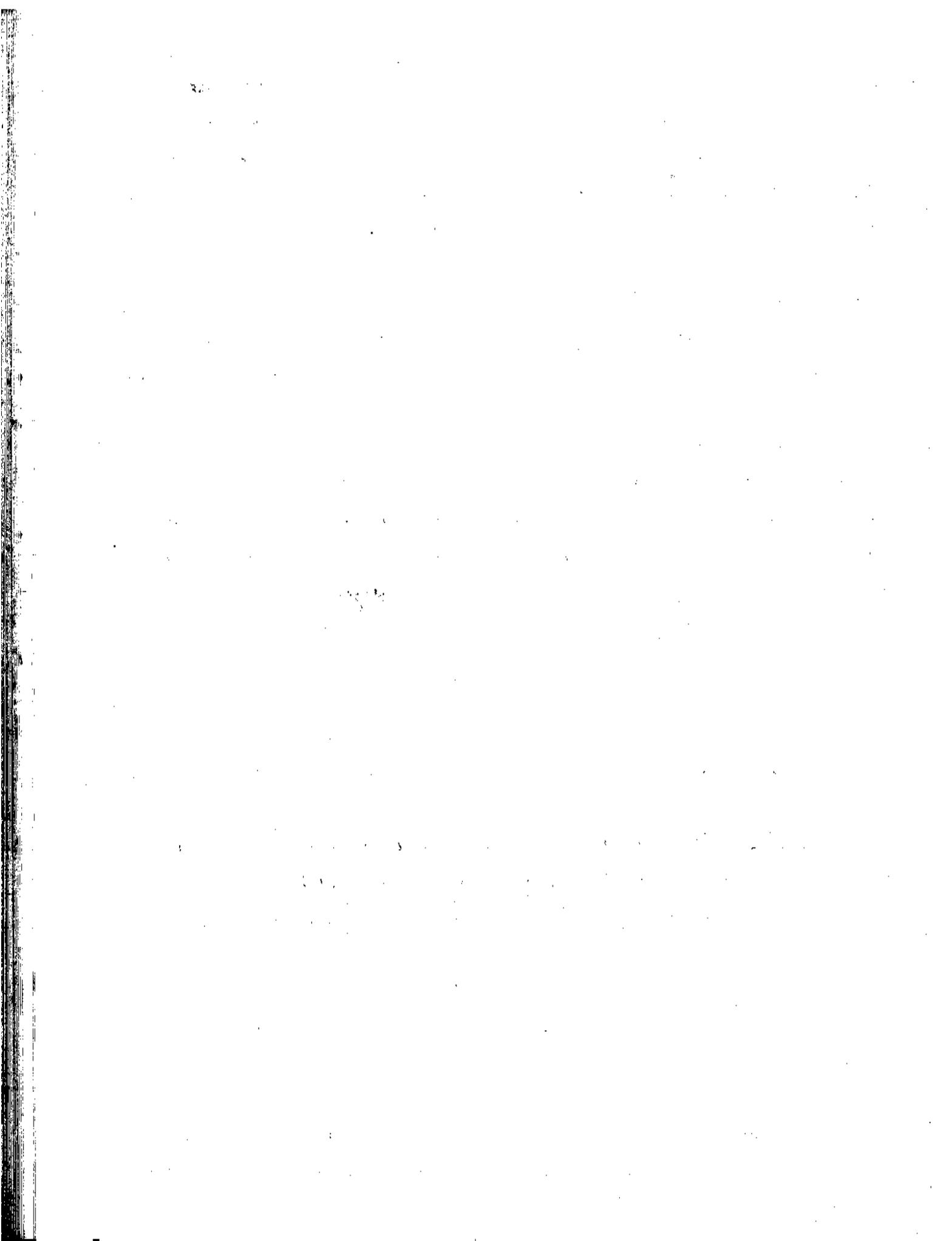
## (Coeur des Pères. -

Tombea plates au milieu du choeur, entre la balustrade du sanctuaire et le  
pupitre: -

Philippe d'Harcourt. -

---

(1). Les deux statues ont été reproduites dans une estampe de Millin. (Châteaux de Paris, pl. V,  
fig. 3 et 4; Michel dir.). - ces statues sont maintenant conservées au Musée du Louvre. -



## Epitaphes. —

Philippe d' Harcourt. — A l'entrée du chœur de Paris, devant les marches du sanctuaire, se trouvait la tombe de cuivre de Philippe d' Harcourt. Dans l'encadrement d'une niche, le défunt était représenté revêtu de son armure et portant une cotte armoriée, la tête nue soutenue par un coussin, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un lion. — L'épithaphe, inscrite en bordure, était coupée aux angles par les médaillons des évangélistes et au milieu des côtés par deux écussons :

14. — 994. — **H. CY CRIST** noble et puissant seigneur monsieur seigneur Philippe de Harcourt, chevalier, seigneur du Montgommery et de Noyelle sur la mer, // conseiller et premier chambellan du Roy Charles VI, // lequel trespassa l'an de grace mil quatre cent et quatorze, le treizième jour du mois d'octobre. Dieu par sa grace de ses péchés pardon lui face. Amen. — (ita et topographie, p. 85 avec var. i. top. w. top. MCCCXIV. top. XIII<sup>e</sup> lui pass.)

Armes : Écartelé, au 1 et 4 de gueules à deux fasces d'or, qui est d' Harcourt, au 2 et 3 burelé d'or et d'azur, à la bordure du même, qui est de Ponthieu-Aumale.

Texte d'après le dessin ci-dessous : — Millin, chartreuse de Paris, p. 21. —

(Suit la reproduction, avec, au bas) : Tombe de Philippe d' Harcourt. (Vanmote) ; réduction d'un dessin en noir et en couleur des Tombeaux de Gaignères (Clairambault) fol. 28. L'effigie a été reproduite dans une estampe de Millin (chartreuse de Paris, pl. V. fig. 7 ; Michel dir.) . —

Hugues Le Coq. — Sous la cloche, tombe de pierre avec l'effigie du défunt p. 39. revêtu du costume sacerdotal, coiffé de laumusse et tenant un livre dans ses mains, abritée par un dais, et l'épithaphe gravée en trois sens sur la bordure coupée aux angles par les médaillons des évangélistes et au milieu des côtés par deux écussons : —

15. — 995. — **CY CRIST** venerable et discrette personne maistre Hugues Le Coq, le aîné, licencié es droit canon et civil, jadis chanoine de l'église collégiale d' Authun et archidiaque de Beausne en icelle église, qui // trespassa le XXVI jour du mois de septembre, l'an de grace Mil CCC CIII<sup>xx</sup> et cinq. Dieu par sa grâce de ses pechez pardon lui face. Amen. —

Armes : D'azur à trois coqs hardis d'or, crétes, barbés et membres de gueules. —

## Epitaphes. —

Texte d'après le dessin, ci-dessous; — Topographie historique, Faubourg Saint Germain pag. 103. — (Donne la reproduction, avec, au bas): Pierre tombale de Hugues Le Coq, (Voir note): Réduction des dessins des Tombeaux de Gaignières (Oxford), l. III, fol. 96. — Topographie a aussi les ac-similé, pag. 88. —

p. 40. Louis Stuart. — Tombe plate de pierre dans laquelle était enchassée une table de marbre blanc, portant l'inscription suivante, encadrée par une large bordure à rinceaux de feuillage et surmontée d'un entablement avec incrustations de marbre rouge et noir, que décorait un écusson armorié, timbré de la couronne et enveloppé du manteau ducal: —

16. — 996. — D. O. M. // LUDOVICO DE STUARTE, Albinii // regulo, Edmundi, Lenoxie Ducis, // filio, ex regia Stuartorum apud Scotos familia // oriundo, Catharinae Lusitanice, // Caroli II, magnae Britanniae // regis, conjugis, magno // elemosinario, viro non // tam claris natalibus quam // religione, morum // suavitate, // urbanitate, ingenii // elegantia ceterisque // animi dotibus conspicuo, // qui cum in cardinalium // collegium, mox cooptandus // esset, immatura morte // peremptus est; anno aetatis // XLVI, reparatoe salutis MDCLXV, III idus novembris. // De 1<sup>ca</sup> plura ne dicerentur // supremis tabulis curit. —

Armes: Écartelé, au 1 et 4 d'or à la fasces échiquetée d'argent et d'azur de trois têtes, à la bordure engrêlée de guules, brochant sur le tout, qui est de Stuart; au 2 et 3 d'azur à trois fleurs de lis d'or, qui est de France; sur le tout, de guules à trois fermaux d'or, qui est d'Arbigny. —

Tombeaux de Gaignières (Oxford), l. III, fol. 93 (représentation figurée); — Lemaire, t. I, p. 454; — Piganol, t. VII, p. 232. — et Topographie, p. 109, mis avec fautes. —

Pierre-François Ogier. — Tombe plate de marbre noir: —

17. — 997. — IN ISTO TERRÆ pulvere requisit, ad resurrectionem, vitæ exigitatus, Petrus Franciscus Ogier, Regis a consiliis, in judiciali cancellarii Franciæ proctorio supremo diplomatum ac rescriptorum, relator, prius cleri Gallicani quæstor. Inter medias sæculi negotiorum procellas omnipotentis misericordiam committens in partes vadere sæculi sancti, divino fidelis ora-

- culis

## Epitaphes. —

culo, in hunc portum incolis habitatum sacris vivus affulit ac moriens  
sepeliri voluit, ut quos in vita amicos religiose colebat, Christi confixos cruci  
piscis venerabatur, post mortem haberet patronos. Obiit die XXVIII Junii  
anno MDCIXX<sup>(1)</sup> Requiescat in pace. —

Millin, Chartreuse de Paris, p. 22. — (1.) Nous avons adopté ici la date indiquée  
par Moréri. Millin donne celle du 24 décembre 1785, qui est évidemment erron-  
(née. —

p. 41. Pierre Dorson. — Tombe de pierre encadrée par une bordure s'ornée de  
larmes et portant l'épithète suivante, accompagnée dans le haut d'un cas-  
-tuche armorié, timbré de la couronne, et dans le bas d'une tête de mort  
avec des ossements et des torches en sautoir: —

18. — 998. — PIÆ MEMORIÆ // clarissimi viri Domini D. // Petri Dorson, // quon-  
-dam per duodeviginti annos et amplius // quæstoris et œdilis generalis Gallie  
// in generalitate Parisiensi, // qui cum teneris æb annis inter sacri hujus Ordinis  
// venerabiles socios // vitam regere voluerit, sed, aliter disponente // divina Pro-  
-videntia, // propositum suum nequivit adimplere, sed, hic terræ mandari  
// et expectare resurrectionem, mortuorum generalem // ardentissime desider-  
-avit. // Obiit die XXVI Maii, // Anno ætatis XLIX, // salutis humanæ MDCCIII. //  
Requiescat in pace. —

Armes: D'azur au rocher de trois coupes d'argent surmontées de trois besants<sup>sur.</sup>  
Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 92 (reproduction figurée); — Ms. C.<sup>1</sup>  
p. 565; — Millin, Chartreuse de Paris, p. 22. — et Topographie p. 109.

Jean de Céros<sup>(1)</sup>. — Tombe de pierre, au pied du pupitre, avec l'effigie du  
défunt, revêtu du costume sacerdotal, tenant un livre dans ses mains et les  
pieds posés sur un lion, encadrée par une arcade trilobée; la tête et les mains  
de cette effigie étaient formées par des incrustations de marbre blanc. —

De l'épithète gravée sur la bordure coupée aux angles et au milieu des  
côtés

(1). — C'est la forme française du nom de ce personnage donnée par une  
quittance du 18 décembre 1326. (Arch. Nat., S. 4069). —

c. Topographie, p. 88, a le fac-similé de la pierre tombale, et p. 102, l'épithaphe. D'après Gaignières fol. 89 - l'épithaphe n'est pas conforme au fac-similé. —

d. Topographie, p. 85. A gauche, entre la balustrade et les stalles, près de la porte de la chapelle St. Michel, petite dalle tumulaire en bois. Inscription : . Pierre Remus —

## Epitaphes. -

côtés par des médaillons, quelques mots seulement en ayant subsisté :

19.-999.- [HIC JACET] // VENERABILIS et discretus vir Dominus Johannes de Ceresco, quondam clericus et capellanus Regis Philippi . . . // . . . [principus qui adfuit] <sup>(2)</sup> atrium [et] edificiorum hujus ecclesie <sup>(3)</sup> . . .

Texte d'après le dessin ci-après ; - Topographie historique, Faubourg Saint-

- p. 42. Germain, p. 102. - (Suit la reproduction p. 42, avec, au bas) : Pierre tombale de  
b. Jean Ceres. (Itinote) : Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignères  
(Oxford), t. III, fol. 89. -

Jean du Mont Sainte-Marie. - Tombe au bas du choeur des Pères, près  
de la porte qui donnait accès dans le choeur des Frères : -

20.-1000.- CV GIST sage homme et de louable conversation maître  
Jean du Mont Sainte Marie, advocat en parlement et prestre de l'eglise  
de Soissons et chancelier d'illustissime prince Philippe, Duc d'Orleans, fils  
de Philippe de Valois, Roy de France, qui trépassa le jour de Nostre Dame,  
VIII<sup>e</sup> jour de [septembre], l'an MCCCXLVIII. -

- p. 43. Armes. De gueules à cinq noissants d'argent posés en sautoir.  
Millin, Chartreuse de Paris, p. 24. -

a. Tombes plates du côté droit : Pierre Remus. - Tombe de  
pierre, entre les chaires des Pères et la balustrade du sanctuaire, sans au-  
cune ornementation, et dont la bordure portait l'épithaphe suivante :

1001. Cy -

(2). - Le fragment a été transcrit par Berty, d'après l'Epitaphier de la ville de  
Paris. - (Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 88.) -

(3). - D'après Du Breul, Jean de Ceresco rendit son âme à Dieu le dimanche, 3<sup>e</sup> jour  
de septembre, l'an 1327 ». Ainsi que nous l'avons rappelé dans la Notice, c'était  
surtout grâce à lui que l'église des Chartreux avait pu être achevée. Outre  
les sommes d'argent qu'il mit à la disposition des religieux, « il fit venir quanti-  
té d'ouvriers et n'épargna aucune chose si bonne, pas mesme le labour et le arail  
de son corps, encore qu'il fut d'église et déjà aagé que chacun s'en esbaysoit » (P. 353-  
354.) -

## Epitaphes. -

21. - 1001. - CY GIET Honorable, discrete // pers onne et saige maistre Pierre Remus, dict de Tonnerre, jadis chanoine de Reims et de Tournay et conseiller // du Roy et de monseigneur le Duc de Bourg<sup>goigne</sup>oingne, qui // tr<sup>es</sup>-passa le VIII d'octobre, lan de grace mil CCC IIII<sup>XX</sup> et quinze. Priez à Dieu qu'il en ait l'âme de // luy. Amen. - (Ita et Topographie p. 101, avec corr. - ex Gagn. 196)

Tombaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 96 (reproduction figurée); - Millin, *Charlreuse de Paris*, p. 26. - Topographie ~~publ~~ à fac-similé -

Jean de Chissey. - Tombe de pierre, devant les chaires, avec l'effigie du défunt revêtu de ses habits pontificaux, mitre, crosse et les mains jointes sur la poitrine, dans l'encaêtrement d'une arcade trilobée, et l'épithaphe gravée sur la bordure courbée aux angles par des cartouches armoriés :

22. - 1002. - HIC JACET reverendus in Christo Pater Johannes // de Chissia-co, Dei gratia cond am episcopus Gratia) nopolitanus, qui obiit die XVII mensis augusti (1) // anno Domini millesimo trecentesimo // quingentesimo. Anima ejus per misericordiam [Dai] requiescat in pace. Amen. -

Armes: Parti d'or et de gueules, au lion des able lamprassé de gueules, brochant sur le tout. - Texte d'après le dessin ci-après; - *Topographie historique*, p. 44. *Faubourg Saint-Germain*, p. 103<sup>9</sup> (ait la reproduction avec, au bas): Pierre tombale de Jean de Chissey. (V. en note): réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 91. - On retrouve un dessin identique dans la collection de Gaignières, F. lat. 17025, 2<sup>e</sup> partie, fol. 124. -

Chabert Hugues. - Tombe de pierre sur laquelle le défunt était représenté, au milieu d'une chapelle, vêtu du costume monacal, assis dans une chaire et discourant devant un groupe d'auditeurs, avec un huissier à verge debout à son côté. - Sur la bordure de la dalle, on lisait cette épithaphe :

23. - 1003. - P. HIC JACET magne // scientie, fidelis et prudens vir, D omimus

(1). - M. Haubéau reporte la mort de Jean de Chissey au mois de décembre. (*Gallia christiana*, t. XVI, col. 269.). - -

1. Topographie, p. 86 à l'aspect similaire de cette pièce tombée, et p. 101 l'épithète  
d'après Gaignières fol. 82.

2. Topographie, p. 86, à l'aspect similaire de la pièce tombée, et p. 101 l'épithète d'après  
Gaignières fol. 84., n'a pas les mots: magister, entrans que juis professeur. —

- Epitaphes. -

p. 45. Dominus Chabertus Hagonis, legum doctor, archidiaconus Matisconensis  
 et obedienciararius // sancti Justi Lugdunensis et Cabilonensis canonicus,  
 qui migravit // ad Dominum Parisius, anno Domini MCCCII, XI die  
 mensis maii, cuius anima per misericordiam Dei requiescat // in pace.  
 Amen. Pater noster. -

Armes. D'azur à la bande d'argent potancée et contrepotencée des able,  
 accompagnée de deux lions d'argent.

Texte d'après le dessin ci-dessous; - Millin, chartreuse de Paris, p. 93.

a. (Suit la reproduction avec, au bas): Pierre tombale de Chabert Hugues. (Et un  
 note): Réduction d'un dessin des Tombaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 88.

La pierre tombale, gravement mutilée, subsistait encore en 1856, dans l'orange-  
 rie de Luxembourg: « à côté de la tombe du prince de Beaumont, on voyait un  
 « fragment de même origine qui avait appartenu à celle de Chabert Hugues,  
 « docteur en lois, archidiacre de Mâcon, chanoine d'Autun et de Châlons, mort  
 « en 1352. Ce personnage avait été représenté assis dans une chaire de pro-  
 « fesseur; il ne restait pas plus de quatre mots de l'épithaphe. » (Guilhermy, t. I,  
 p. 684.)

p. 46. Pierre de Chanac. - (Suit la reproduction, avec, au bas): Pierre tombale  
 b. de Pierre de Chanac. (Et un note): Réduction d'un dessin des Tombaux de  
 Gaignières (Oxford), t. III, fol. 84. -

Tombe de pierre avec l'effigie du défunt, revêtu du costume monacal, les  
 mains jointes sur la poitrine, les pieds posés sur deux petits chiens, et accom-  
 pagnée de quatre écussons, dans l'encadrement d'une arcade trilobée.  
 Le visage et les mains de l'effigie et aient formés par des incrustations  
 de marbre blanc; le bonnet et les pieds, par des incrustations de marbre  
 (noir).

Sur la bordure de la dalle, coupée aux angles et au milieu des côtés par  
 des médaillons, et est gravée cette épithaphe:

p. 47. 24. - 1004. - F. HIC JACET Venerabilis magister Petrus de Chanac, Lem-  
 ovicensis, nepos que episcopi Parisiensis, etrius que juris professor, quondam  
 officialis // Parisiensis et canonicus Lemovicensis, qui obiit // anno Domini  
 millesimo trecentesimo quadragintesimo octavo, die tercia mensis maii.  
 Anima

a. Topographie, p. 86, a l'ac. unilé de Capicome tombale, et p. 101 l'igit. ytre d'après  
Gaignières fol. 90. — il y a ... qui trespassa à Paris au hostal St-Pol, l'an ...  
ce qui n'est pas conforme au fac. similé, haurid. a 2 cisons. —

- Epitaphes. -

Anima ejus // requiescat in pace. Amen. -

Armes. Burelé d'azur et d'argent, au lion de gueules brochant sur le tout, Texte d'après le dessin ci-contre (p. 46) ; - Bibl. nat. cabinet des titres, 511 fol. 112 r<sup>o</sup>. - Topographie historique, Fougerey Saint-Germain, pag. 101. -

Yvain de Béarn. - (Suit la reproduction avec au bas) : Pierre tombale d'Yvain

a. de Béarn (V. en note) : Réduction des dessins des Tombes aux Regainières (Oxford) t. III, fol. 90. - « Nous avons retrouvé cette tombe, écrivait Guilhaemy, au mois de juin 1854, dans l'orangerie provisoire du Luxembourg qui a été démolie quelques mois après ; elle était employée au dallage d'un vestibule. Les observations adressées à l'architecte du palais du Sénat pour en obtenir la conservation sont demeurées sans effet. Cette tombe, en pierre de lias, était fort oblitérée. On pouvait reconnaître cependant qu'elle avait été richement dessinée. » (T. I. pag. 483.) -

p. 48. Tombe de Pierre avec l'effigie du défunt revêtu de son armure, la tête nue, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un lion, abritée par une arcade trilobée.

L'épithaphe se lisait sur trois côtés de la bordure coupée aux angles par les médaillons des évangélistes :

25. - 1005. - †. CXCIST noble homme messire Yvain de Béarn, chevalier, chambellan du Roy de France, fils naturel de sire noble et puissant seigneur messire Gaston, autrement dit Fabus, // jadis comte de Foix, qui trespassa à Paris, en l'ostel du // Roy, a Saint Paul, l'an de grâce M CCC IIII<sup>xx</sup> et douze, le penultime jour du mois de Janvier. Priez Dieu pour l'âme de luy. Amen. -

Armes. D'or à deux raches de gueules l'une sur l'autre, accornées, colletées et charimées d'azur. - Texte d'après le dessin ci-dessus ; - Guilhaemy, t. I, p. 483.

Jean de Dainville. - Tombe de marbre noir avec des incrustations de marbre blanc qui offraient la représentation du défunt revêtu de son armure, la tête nue, reposant sur un coussin, les mains jointes sur la poitrine et les

11. Topographie, p. 85, a une inscription avec des différences. — pour la fin ici et le Dict  
chaute, l'air de grace m'il trois cens et. . . il ajoute en note: le reste de l'inscription  
n'est ut jamais gravé. —

Epitaphes. —

et les pieds posés sur un lion, dans l'encadrement d'une arcade festonnée. L'épithaphe était gravée sur la bordure coupée aux angles par les médaillons des évangélistes et au milieu des côtés par deux écussons :

26. — 1006. — †. CYGIST noble homme Jehan D'Ainville, chevalier et seigneur de Bruieres et d'Aussouvilliers, jadis conseiller et maistre d'ostel du Roy Charles cinq, qui trespassa en son hostel à Paris, le XX<sup>e</sup> jour de Mars, l'an de grace MCCCXXV. Priez pour l'âme de luy. Amen. —

Armes. De gueules à trois lions d'or. — Texte d'après le dessin ci-contre (p. 49) ; — Millier, chauxcuse de Paris, p. 23,

p. 49. (suit la reproduction avec au bas) : Tombe de Jean de Dainville. (v. en note) : Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (original), fol. 129, topographie a us ac. — simile pag. 108.

Jean et Simon Du Portail. — Tombe plate de cuivre, entre les chaires et le pupitre, avec les effigies des défunts, les deux revêtus de costume sacerdotal, la tête nue, reposant sur un coussin soutenu par des anges, les mains croisées sur la poitrine avec un calice au-dessus et les pieds posés sur deux lionceaux, dans l'encadrement d'une double arcade festonnée. — Sur la bordure dont les angles étaient coupés par des cartouches armoriés, les petits côtés par un médaillon et les grands côtés par quatre autres médaillons, on lisait cette épithaphe :

a. 27. — 1007. — †. Icy GISENT maistre Jehans Du Portal, arcediaque, et maistre Simon son frere, chantre de l'église de Tournay, lequel arcediaque fut conseiller du Roy Philippe Le Long, du Roy Charles, son frere, et chancelier de très noble prince monseigneur Charles, conte de Valois, damoyseau d'Alençon et de Chartres, jusques à la mort dudit conte, et depuis maistre des requestes de l'ostel du Roy Philippes, fils dudit conte // ..... ; lequel arcediaque trespassa l'an de grace MCCCIVI, le XIX<sup>e</sup> jour de novembre, et ledit chantre l'an de grace MCCC..... Priez pour leurs âmes. Amen. —

Armes. De gueules au portail d'or. — Texte d'après le dessin ci-dessous, Du Breuil, pag. 366. — (suit la reproduction avec au bas) : Tombe de Jean et Simon

Epitaphes. -

Simon Du Portail. (It. en note): Réduction d'un dessin en noir et en couleurs des Tombeaux de Gaignières (Clair ambault) fol. 26. Les deux effigies ont été reproduites dans une estampe de Millin. (Chartreuse de Paris, pl. VI, fig. 2 et 3; Michel dir.). -

p. 51.

Tombes plates du côté gauche:

Nicolas Le Diseur. - (Suit la reproduction avec, au bas); Tombe de Nicolas Le Diseur. (It. en note): Réduction d'un dessin en noir et en couleurs des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 85. L'effigie a été reproduite dans une estampe de Millin. (Chartreuse de Paris, pl. IV<sup>bis</sup> fig. 3; Michel dir.). -

Tombe de cuivre ornée de l'effigie du défunt revêtu du costume sacerdotal, coiffé de l'aumusse et les mains jointes sur la poitrine, debout sur un socle et abrité par un dais, avec cette épitaphe gravée en trois sens sur la bordure coupée aux angles par les médaillons des évangélistes: -

28. - 1008. - HIC JACET reverendus Pater et magne circumspectionis ac scientie vir, Dominus Nicolaus Le Diseur, de Flamis[un]geria, Laudunensis<sup>si-top.</sup> diocesis oriundus, sedis apostolice protonotarius et Laudunensis ac Noriomen-  
sis<sup>si-top.</sup> ecclesiarum archidiaconus, necnon in Parisiensi et Parisiensis comonicus  
et regis Francie secretarius, qui obiit Parisius, die XXIII octobris, anno Domini M<sup>o</sup> CCC<sup>o</sup> LIII<sup>o</sup> XIX. Requiescat in pace. -

Texte d'après le dessin ci-dessus; - Millin, Chartreuse de Paris, p. 23. - et topog. p. 101

Mathurin Roger. - Tombe plate de pierre, sans aucune ornementation, dont la bordure portait l'épithaphe suivante:

29. - 1009. - F. CX CIST honorable et discrete personne // monsieur maistre Mathurin Roger, conseiller du Roy nostre sire, chanoine de Bethune et de Auxce, qui traspassa en son // hostel à Paris, l'an de grâce mil CCC<sup>o</sup> LIII<sup>o</sup> XX, le XIII<sup>e</sup> jour du mois d'aoust. Priez Dieu pour l'ame de luy. Amen.

Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 87 (reproduction figurée); - Topographie historique, Rouboourg Saint-Germains, p. 85. - qui a des différences par où: venerable - M<sup>o</sup> au lieu de Monsieur. Le VII<sup>e</sup> (alias VIII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup>) jour. etc. -

Epitaphes. -

Louis + Pierre Habert. - La tombe plate de pierre des frères Habert, placée entre le pupitre et les chaires des religieux, était ornée d'incrustations de marbre de diverses couleurs, formant une décoration analogue aux sculptures des monuments funéraires de la même époque appliqués contre les murs. - Une table rectangulaire de marbre blanc, à bordure de marbre rouge, sur laquelle était gravée l'épithaphe, occupait le milieu de la dalle. Elle était accompagnée par deux pilastres cannelés en marbre noir, à bases et chapiteaux de marbre blanc, auxquels s'adossaient deux petits enfants debout et pleurant avec des torches renversées, et qui soutenaient un double entablement, le premier orné du monogramme de Christ et d'anneaux, le second d'un petit fronton circulaire encadrant deux écussons timbrés d'une couronne, et accompagné d'un côté d'une crosse et d'une mitre, de l'autre d'un casque à Lambrequins. Cet ensemble reposait sur une corniche en marbre rouge surmontée d'une tête d'ange ailée et soutenue par un sou bassement en marbre noir et blanc.

L'épithaphe gravée au milieu de ce monument était ainsi conçue : -  
 30. - 1010. - A. X. Ω. // MEMORIE // illustrissimorum fratrum // Ludovici  
 Habert, equitis, // Domini de Montmor, in // magno Galliarum consilio // Senat-  
 oris, & ita jure defuncti // VIII idus octobris, anno Domini MDCXIV; // et // Petri  
 Habert, episcopi // comitis Cadurcensis // consistoriani, ab unico Regis fratri  
 ab elemosinis primarii christiana // no sine excepta III e Kalendas // Martii, anno  
 p. 53. Domini MDCXXXVI, // ubi chartusive sãdem quam optaverat, // coluere vivi,  
 mortui occupant.

Armes. - D'azur au chevron dor accompagné de trois anneaux d'argent.

Texte d'après le dessin ci-dessus (au commencement de la p. 53); - Ms. C. p. 564  
 (reproduction figurée); - Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, 108.  
 (La reproduction divise l'épithaphe, avec, au bas): Tombe de Louis et Pierre Habert.  
 (It. en note): Réduction d'un dessin en noir et en couleurs des Tombeaux de Gaignières (oxford), t. III, fol. 86. - On trouve un dessin d'entaille dans la collection  
 de Gaignières, F. lat. 17025, 1<sup>re</sup> partie, fol. 12. -

p. 54. Sur les deux tables de marbre blanc incrustées dans le sou bassement, on  
 lisait

Epitaphes. —

Il s'agit un distique latin suivi d'une dédicace : —

31. — 1011. — QUI VOTO, eximii fratres, spirastis in uno  
Ut cineras terris animos sic jungite calos!

Henricus Ludovicus // Habert de Montmort, patruus, // p[ro]p[ri]e curavit. —

Texte d'après le dessin ci-dessus ; — Ms. Cl. p. 524 (reproduction figurée) ; — Topo-  
graphie historique, Faubourg Saint-Germain, pag. 108. — mais pas si bien.

Chœur des Frères. —

Tombes plates au milieu du chœur :

Guillaume de Bezançon. — Tombe de pierre, vis-à-vis de la porte de com-  
munication des deux chœurs, avec cette épitaphe inscrite sur la bordure  
coupée aux angles par des écussons armoriés : —

32. — 1012. — CX GIST honnorable homme et sage feu maistre Guillaume  
de Bezançon, en son vivant procureur en Parlement à Paris, lequel deceda  
le II<sup>e</sup> jour de juillet, l'an de grace MCCCIXXXV. Priez Dieu pour l'âme de  
luy.

Armes. — D'or à la tête de More de sable tortillée d'argent et accompagnée  
de trois trèfles de sinople. — Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 109 ; — Ms. Cl.  
p. 524 ; — Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 86. —

Mathurin Sarreau. — Tombe de pierre, au bas du chœur, près de la porte  
d'entrée de l'église : —

33. — 1013. — CX GIST Mathurin Sarreau, vivant es cur, sieur de Courbay-  
ay, près Niort, en Poitou, lequel, aagé de LXXXI ans, deceda en cette ville  
de Paris, le samedi III<sup>e</sup> jour du mois de novembre, l'an MDCXE. Priez Dieu pour  
le repos de son âme. —

Bibl. nat. Cabinet des titres, 511, fol. 108<sup>re</sup>. —

Tombes plates du côté droit :

Guy de Comborn. — (En note) : Le nom de ce personnage, qui n'était pas visible  
sur la pierre tombale, n'a pas été transcrit par les copistes. Mais il résulte des  
recherches faites par M. Lucien Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, dans les titres  
capitulaires.

p. 55.

## Epitaphes. —

capitulaires de l'église de Chartres, que le Chancelier, en 1358, était Guy de Comborn, et que la Chancelerie se trouvait vacante en 1364 sans doute par suite de son décès. —

Devant l'oratoire de Saint-Denis, tombe de pierre, dont l'inscription était en partie cachée par le marchepied de l'autel :

34. — 1014. — HIC JACET venerabilis et discretus magister [Guido de Combornis], licenciatus in utroque jure, capicerius et canonicus ecclesie Carnotensis, clericus et notarius Domini nostri Regis fratris filii. . . . , qui obiit anno Domini M<sup>o</sup>CCCLXIII<sup>o</sup>, ultima die mensis Augusti. — Orate Deum [pro anima] ejus ut requiescat in pace. —

Bibl. nat. cabinet-des titres, 511, fol. 110<sup>ro</sup> ; — Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 87. —

... de Bondillieurre. — Autre tombe de marbre blanc et noir, à côté de la précédente, dont une partie de l'épithaphe était également illisible.  
35. — 1015. — . . . . . DE BONDILLIEURRE. . . . . quondam canonicus Noviomensis. Obiit anno [Millesimo] tricesimo sexto, die XXIII mensis Augusti, in vigilia beati Bartholomaei apostoli. Orate . . . . .

Bibl. nat. cabinet-des titres, 511, fol. 111 ; — Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 87. —

Guillaume Rose. — Devant la balustrade de l'oratoire, tombe de pierre avec l'épithaphe suivante inscrite en trois sens sur la bordure : —

36. — 1016. — HIC JACET magister Guillelmus Rose, advocatus condamm Parlamenti, quo pro dotatione hujus capelle dedit quingentos francos pro emendis XL libris annualibus, qui obiit decima quarta die februarii, anno Domini M<sup>o</sup>CCCLXXV<sup>o</sup>. Orate pro eo. —

Tombeaux de Guergicieres (Oxford), t. III, fol. 81 (reproduction figurée) : —

Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 99. —

p. 56. Jean Le Void. — Devant les chaires des religieux, tombe de marbre noir encadrée

## Epitaphes. —

encadrée par une bordure de pierre et surmontée d'une petite pyramide sur laquelle était gravée l'épithaphe suivante : —

37. — 1017. — NOBILI VIRO Domino Joanni Le Voys, supremi senatus consiliario, hujus Carthusiæ Parisiensis benefactori amplissimo, post personalem pro animæ ejus remedio plenum, cum psalteriis monachatum, et missam unius anni spatio singulis diebus celebratam, etc., in grati animi testimonium et perpetuam beneficii accepti memoriam, religiosi Prior et conventus posuerunt. Obiit III nonas Januarii, anno Domini MDCXII, ætatis suæ LXXII. —

ΕΙΣ ΤΟΝ ΑΥΤΟΝ.

ΒΩΗΣ ΒΟΥΛΕΥΤΗΣ ΜΕΓΔΑΡΟΣ<sup>(1)</sup> ΕΗΝ ΜΟΝΑΧΟΣΙ

ΤΙΣ ΔΕ ΧΑΡΙΣ ΒΑΕΙΣ ΠΡΟΣ ΘΕΟΝ ΕΣΤΑΙ ΑΕΙ.

Armes. D'azur à deux pals d'or accompagnés de quatre annelets du même, trois en chef et un en pointe. — Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 110.

(1). — Le mot est barbare, le texte de l'inscription paraît avoir été copié d'une façon fort défectueuse, mais en l'absence de diverses transcriptions il ne nous a pas été possible de le rectifier. —

Guillaume Le Goys. — Petite tombe de pierre, à côté de la précédente :

38. — 1018. — CV DEVANT gist venerable et discrete personne maître

Guillaume Le Goys, prestre, en son vivant chappellain perpetuel de la<sup>a</sup> Sainte Chappelle du Palais royal à Paris, lequel trespassa le XXI<sup>e</sup> jour de Décembre, l'an de grace MCCCCI VI. — Dieu par son doux plaisir mette son âme en Paradis. Amen. Pater noster, Ave Maria. —

Bibl. Nat., cabinet des titres, 511, fol. 110 ; — Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 87, — avec des différences d'orthographe. —

Renard de Bucy. — Devant la chapelle de Saint Bruno, tombe de pierre ornée de l'effigie du défunt, revêtu du costume sacerdotal, les mains jointes sur la poitrine, et accompagnée de deux écussons, dans l'encadrement d'une arcade festonnée. — L'épithaphe était gravée sur la bordure

copiée

## Epitaphes. -

copiées aux angles par les médaillons des évangélistes: -

p. 57. 39. - 1019. - CY DESSOUBZ gist maistre Regnault de Bucy, conseiller du Roy nostre sire en son Parlement, licencié en // droit canon [chanoine] et prevost en l'église de Soissons, qui trespassa l'an de grace Mil cccc et VII, le X<sup>e</sup> jour de Mars. Priez // Dieu pour [luy]. -

Armes. D'azur à la fasce d'or chargée de trois siglettes de sable.

Texte d'après le dessin ci-dessous; - Bibl. Nat. Cabinet des titres, 511, fol. 109<sup>re</sup>; - Millin, chartreuse de Paris, p. 24. -

(Suit la reproduction, avec, au bas): Pierre tombale de Renaud de Bucy. (Et, en note): Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Clairambault), fol. 27. -

Sur une petite lame de cuivre, fixée au-dessus de la porte de la chapelle de Saint-Bruno, vis-à-vis de la tombe, on lisait cette autre inscription:

40. - 1020. - CY GIST honorable homme et sage maistre Regnault de Bucy, conseiller du Roy nostre sire en son Parlement, qui a donné ce ansmault de biens. - Priez Dieu qu'il ait son âme. -

Bibl. Nat. Cabinet des titres, 511, fol. 110; - Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 87. -

## p. 58. Tombes plates du côté gauche:

Michel Mauconduit. - Devant l'oratoire de saint Louis, tombe de pierre ornée de l'effigie du défunt revêtu du costume sacerdotal et tenant un calice dans les mains, accompagnée de quatre écussons et abritée par une arcade trilobée.

(Suit la reproduction avec, au bas): Topographie a aussi fac-similé p. 108. Pierre tombale de Michel Mauconduit.

(Et, en note): Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 179<sup>ter</sup>. L'épithaphe du défunt était gravée sur les quatre côtés de la bordure;

p. 59. 41. - 1021. - †. HIC JACET // Dominus Michael Mauconduit, legum professor<sup>(2)</sup>, Carnotensis ecclesie decanus, canonicus // Parisiensis et Domini Regis Francie consiliarius, // qui obiit XIII<sup>is</sup> septembris, anno Domini MCCCXXVIII. Orate pro eo. Requiescat in pace. Amen. -

Armes.

## Epitaphes. -

Armes. D'or à la fasce de gueules accompagnée de trois molettes d'azur.  
Texte d'après le dessin ci-contre (p. 58) ; - Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 100. -

(2.) Note de la page précédente : C'est évidemment un fragment de cette épithèque mal lue que l'on trouve transcrit ainsi dans certains Epitaphiers : ... Mauverois, legum professor. ... , puis que la place indiquée est la même que celle de la tombe de Michel Mauconduit. (cf. Topogr. histor. Faubourg Saint-Germain, p. 87.). -

Adam de Cambrai + Charlotte Alexandre.

Jérôme + Arthur + Jean + Nicole + Guillaume + Catherine

Jeanne + Annie + Elisabeth + Christine de Cambrai.

Devant les chaires des Frères, tombe de pierre avec la représentation des défunts, abrités sous une double niche gothique, les mains jointes sur la poitrine et tenant des banderoles. Sur celle de la femme on lisait cette inscription : Laudamus te, Christe, et benedicimus tibi, quia per sanctam crucem, redemisti mundum. -

(Suit la reproduction avec, au bas) : Pierre tombale d'Adam de Cambrai et de Charlotte Alexandre. (Et un note) : Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Lairambault), fol. 29. Un dessin identique se retrouve dans ce même recueil, au folio 30.

p. 60. L'épithèque était gravée sur la bordure coupée aux angles par les médaillons des évangélistes et au milieu des côtés par deux écussons :

42. - 1022. - HIC JACET nobilis, magnificus et prudens Dominus Adam de Cameraco, miles ac Parlamenti regii Parisius primus president, natus de pago dicto Montesperaux, // diocesis Cathalonensis in Campania, qui obiit die XV<sup>ta</sup> mensis martii, anno Domini millesimo // cccc lvi ; nobilis et magne virtutis Domina Karola Alixandre, de Parisiis oriunda ejus uxor, que obiit die XII<sup>ta</sup> mensis martii, anno Domini millesimo cccc lxxiiii. // Orate Deum pro eis. -

Armes. Cambrai : De gueules à la fasce cousue d'azur, potencée et contre-

- Epitaphes. -

contrepotencée d'argent et accompagnée de trois loceps rampants d'or.

Armes. Alexandre: D'hermines à trois aiglettes de gueules.

Texte d'après le dessin ci-dessus; - Millin, chartreux de Paris, p. 24. -

La partie inférieure de la dalle formait une sorte de soubassement où l'on avait représenté les enfants des défunts, au nombre de dix-huit, neuf garçons et neuf filles, encadrés pour de petites niches à la base desquelles était inscrit le prénom de chacun.

Quelques uns de ces prénoms étaient seuls restés lisibles: -

43. - 1023. JHEROME, Artus, Jehan, Nicolle, Guillaume . . . Katherine, Jeanne, Anne . . . Elizabeth, Christine . . .

Texte d'après le dessin ci-dessus. - Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 109<sup>vo</sup>.

Une lame de cuivre fixée à la muraille, vis-à-vis de la tombe, portait cette autre inscription<sup>(1)</sup>:

44. - 1024. - CYGIST noble homme Adam de Cambray, chevalier, premier président en la cour de Parlement de Paris, qui trespassa le XV<sup>e</sup> jour de mars MCCCCVI, et Dame Charlotte Alexandre, sa femme, qui trespassa le XII<sup>e</sup> jour de mars MCCCCXIII. . . .

Blanchard, Les premiers présidents, p. 30. -

(1). - C'est évidemment cette plaque de cuivre que Du Breuil signalait en écrivant: « L'on voit leur fondation, contre la muraille de l'église, sur une table de cuivre de l'an 1450, avec le portrait au vif d'udit premier président en un tableau, contre ladite fondation. » (P. 365). -

Guillaume Du Solier. - (En note): Le nom de ce personnage, qui devait être peu lisible sur la plaque de cuivre, n'a pas été transcrit par les copistes; Nous avons pu le restituer avec certitude, grâce au testament de Guillaume Du Solier, dont une copie est restée dans les titres des Chartreux. -

Au-dessus de la porte qui conduisait du chœur des frères au petit cloître, une lame de cuivre offrait la représentation, entre deux écussons armoriés<sup>(1)</sup>, d'un

(1). - On lit dans ce document, qui porte la date du 8 octobre 1470: « Je Guillaume Du Solier, procureur au Chastelat de Paris . . . suis ma sepulture, s'il plaît à messieurs les religieuz

## Epitaphes. -

D'un cadavre enveloppé d'un linceul, de la bouche duquel sortait une banderole avec ces mots: *Credo videre bona Domini in terra viventium*.

Dans la partie supérieure, on lit ait cette épitaphe:

45. - 1025. - Au coeur de cette église est enterré feu honorable homme Guillaume [Du Solier] er, en son vivant procureur au Châtelet, lequel trépassa le 19<sup>e</sup> jour de novembre, l'an M CCCC I. XX. - Dieu en ait l'âme et de tous les trépassés. Amen. Pater noster. Ave Maria. -

Armes. Du Solier: D'azur fretté d'or, de six pièces.

— Aubry: D'argent à l'arbre arraché de sinople.

Bibl. Nat., cabinet des titres, 511, fol. 109<sup>v</sup>°; - Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 88. -

Louis Barboteau. - Inscription gravée sur une petite table de marbre blanc placé à côté du petit monument de Guillaume Du Solier<sup>(2.)</sup>

« les religieux chartreux que soyé enterré au coeur de l'église, entre le grant autel  
« et les trois chaires où siet celui qui chante la grant messe et les diacres et souz  
« diacre... » (Arch. Nat. L. 939). - Dans le compte de l'exécution du testament, on  
trouve cette mention qui paraît se référer à la plaque de cuivre dont nous  
publions l'inscription: « A esté payé par Robert Turgis, l'un des exécuteurs,  
« pour l'épitaphe mis en l'adicté église des chartreux où est fait mémoire en une  
« table de laiton de la fondation et ordonnance testamentaire d'iceulz defunct  
« et ensuyvant ledict testament et selon l'accord fait entre les dictz exécuteurs et  
« les dictz chartreux, 9 livres, 2 sols parisis. » (Ibidem L. 939). -

(1) - Sur l'un des écussons étaient gravées les armes pleines de Guillaume Du Solier, sur l'autre, elles étaient parties des armes de sa seconde femme Geneviève Aubry, dont il est question dans le testament du défunt: « Autour d'icelle tombe seront escriptz les noms de moy et de Geneviève, ma seconde femme, laquelle Geneviève est fille de feu maître Garnier Aubry, en son vivant procureur en Parlement, et de Marie, jadis sa femme, et laquelle Geneviève je requiers que semblablement son plaisir soit de illec estre enterrée... » (Arch. Nat. L. 939). - (2.) - D'après Millin, cette épitaphe se trouvait

## Epitaphes. -

46. - 1026. - A. M. D. G. LOUIS BARBOTEAU, conseiller du Roy, contrôleur général de la trésorerie de sa maison, ayant vescu en tout honneur et piété et rempli d'un zèle ardent pour l'augmentation du service divin en cette maison, a fondé (3.) . . . [il] est decédé le XXVI<sup>e</sup> octobre MDC LXVI, Priez Dieu pour son ame. - (topog. p. 87 dit Rabuteau +. 26. 04. 1566.

Bibl. Nat. Cabinet des titres, 511, fol. 109<sup>v</sup>o; - Millin, chartreuse de Paris, p. 33.

se trouvait dans la sacristie où elle avait pu être transférée à l'occasion de quelque réparation faite dans l'église. -

(3.) Millin, suivant son habitude, a négligé de transcrire le texte de cette fondation, que le défunt avait ordonné par son testament et codicille, en date des 15 février et 9 septembre 1666. Mais il est possible d'en restituer le sens général d'après le contrat de ratification conclu le 13 décembre 1669, entre la veuve du testateur et les Chartreux:

« La demoiselle Barboteau, des deniers dont elle est chargée, procédant de la succession  
« dudit defunct sieur Barboteau, son mary . . . a payé et delivré dès le 5<sup>e</sup> octobre 1667,  
« en espèces de louis d'argent et monnoie, auxdits venerables peres Chartreux la somme  
« de neuf mille livres à eux léguée par ledit defunct sieur Barboteau, dont auroit esté  
« donné quittance par ledit reverend pere prieur à ladite demoiselle Barboteau ledit  
« jour . . . Moyennant ce, lesdits venerables peres Chartreux et leurs successurs seroyt  
« tenus et obligez de faire dire et celebrier en l'église de leur dite maison et convent, ainsy  
« qu'ils ont déjà commencé dès auparavant la delivrance desdits deniers, pour le repos de  
« l'ame dudit defunct sieur Barboteau, de ladite demoiselle sa femme et de leurs proches  
« et amys fideles trespassaz, une messe basse par chacun jour de l'année et un service  
« complet par chacun an, à pareil jour du decez dudit defunct sieur Barboteau, arrivé le  
« 26 octobre 1666, et pour ce fournir par lesdits venerables peres Chartreux pain, vin, lum-  
« -inaire, ornemens et tout ce qu'il conviendra pour la celebration d'edites messes et ser-  
« -vices . . . Et, pour perpetuelle memoire de ladite fondation, lesdits venerables peres  
« Chartreux en feront mention en leur martyrologe et mesme pour en arguer d'icelle permet-  
« -tront auxdits sieurs executeurs testamentaires de faire mettre et poser aux despens de ladite  
« succession, en quelque lieu de leur dite église ou chapelle, une epitaphe de marbre blanc  
« ou noir ou de pierre, qui contiendra en substance ladite fondation. » (Arch. Nat. I. 939).

- a. Topographia, pag. 90 à l'esquisse de ce dessin de la Pierre tombale de Hervé de Neauville et de la barquette Alory. — et pag. 104 l'esquisse de la fondation d'Hervé et de Guillaume de Neauville...

p. 62.

# Chapelles. -

## Chapelle de Saint-Michel. -

Geoffroy Le Bouthillier. - Tombe plate à l'entrée de la chapelle :

47. - 1027. - CV GIST messire Geoffroy Le Bouthillier, chancelier et chanoine de Chartres et de la sainte chapelle du Palais Royal à Paris, et premier chapelain du Roy de France, qui trespassa le XII<sup>e</sup> jour de juillet, l'an de grâce MCCCXXVII. - (ita et topographie p. 89 qui a 1377 (alias 1378 et 1380).

Armes. D'azur à trois fusées d'or accolées en fasce.

Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 117<sup>vo</sup>; - Millin, chartreuse de Paris, p. 26. -

## Chapelle de Sainte Marie-Madeleine. -

p. 63

Hervé de Neauville & Marguerite Alory. - Au milieu de la chapelle, devant l'autel, tombe de pierre à demi levée, avec les effigies des défunts encadrées par une double arcade *les* terminée et épitaphe gravée sur trois côtés de la bordure taillée en biseau: -

48. - 1028. - CV GIST honorable homme sire Hervé de Neauville, seigneur de Val Coquatrix lez Corbeil, conseiller du Roy nostre sire, qui trespassa le V<sup>e</sup> jour de septembre, l'an de grâce Mil CCCXXIII. Dieu en ait l'âme de lui. Amen.

& CV gist <sup>de du bras</sup> demoiselle Marguerite Alory, femme dudit Hervé et Dame d'iceluy lieu du Val Coquatrix, laquelle trespassa le V<sup>e</sup> jour de mars, l'an de grace Mil CCCXXIII. Dieu ait l'âme d'elle. Amen. - (ita et topogr. avec variantes)

Armes. Neauville: D'hermines à trois roues de six rayons de gueules.

- Alory: D'argent à la fasce de gueules accompagnée de trois merlettes de sable, Texte ? d'après le dessin ci-dessus; - Du Bras, p. 362. -

(la reproduction est au haut de la page 63, ar. cc, au bas): Pierre tombale d'Hervé de Neauville et de Marguerite Alory. (It. en note); réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford), fol. 79 (72). - Les deux effigies ont été reproduites dans une estampe de Millin. (Chartreuse de Paris, pl. IV, fig. 6; Michel dir.). -

p. 64

(In haut de la p. 64, reproduction ar. cc, au bas); Fondation d'Hervé et Guillaume de Neauville

7

Epitaphes. —

p. 65.

de Neauville. (Et en note): Réduction d'un dessin en noir et en couleur des Tombeaux de Gaignères (Oxford), t. III, fol. 79 bis, topographie et le fac-similé, 104

Hervé & Guillaume de Neauville, — Le texte de la fondation faite par Hervé de Neauville et son frère Guillaume était gravé sur une grande lame de cuivre fixée à la muraille de la chapelle, vis-à-vis de l'autel et près de la fenêtre. — Dans la partie supérieure, on avait représenté la Vierge tenant l'enfant Jésus, qui avait à sa droite trois châteaux à genoux, accompagnés de leur fondateur Hervé, avec son patron debout auprès de lui, et à sa gauche un autre châteaux et son fondateur Guillaume, avec saint Guillaume debout à son côté. — L'inscription était ainsi conçue: —

49. — 1029. — SIRE HERVÉ de Neauville, seigneur de Val Coquatrez lez Corbeil, conseiller du roy nostre sire, et maistre Guillaume de Neauville, secretaire d'iceulx seigneur, freres, ont fondé en l'église de ceans chascun d'eux amies esaires, pour eulx et leurs femmes, et quatre religieux oratoires perpetuels, pour prier Dieu pour eulx et pour les ames de leurs dictes femmes, de leurs pere et mere et de leurs autres amis et bienfaiteurs, cest assavoir ledit sire Hervé trois d'iceulx religieux, les quels dorésnavant auront et occuperont les celes signées la premiere à la lettre X et la seconde à la lettre Y et l'autre la lettre Z; et ledit maistre Guillaume un religieux qui semblablement aura et occupera la cele <sup>ectie</sup> signée W, toutes icelles celes assises oudict grant cloistre de ceste dicte eglise; pour laquelle fondacion et pour estre perpetuellement accompagnés et participantz à toutes les prieres, et autres biens faiz spirituels de tous les religieux de cette dicte eglise, y ceulx freres leurs ont donné, baillié et transporté perpetuellement et à tous jours mais, cest assavoir ledit sire Hervé plusieurs beaux heritaiges en la valeur de rente cent et cinquante livres parisis de rente <sup>ouignat</sup> par an, assis auz prez d'udict Corbeil; et ledit maistre Guillaume unief en la valeur de cinquante livres parisis de rente par an <sup>ville Terrouer et finage - topogr.</sup> assis en la ville de Terrouer et finage de Forest, ou pays de Vaulquecin le Normand, et desquels heritaiges et assises ledit religieux ont esté bien contents, et par ce <sup>compromis. or. entretenu. topogr.</sup> ont promis entretenir et accomplir la dicte fondacion, par la maniere que dit est, comme ce et les autres choses dessus dictes apperent et sont plus à plain contenues es lettres sur ce dictes

20. Topographie, p. 89. Dans la chapelle de St<sup>e</sup> Anne : L'autel de cette chapelle était orné d'un vitrail en bois, d'ordre ionique, où était peinte la présentation de la Vierge au temple, et d'autour avait servi une statue gothique de St<sup>e</sup> Anne montrant à l'enfant sa sœur. Une niche pratiquée dans le lambris d'appui de la boisserie renfermait un Christ au tombeau, sculpture en bois coloré. Au pied de l'autel, sur une dalle offrant l'effigie d'un prêtre avec le visage et les mains en marbre blanc incrusté, il y avait une épitaphe ainsi formulée :-

« y gist venerable et discrete personne maistre Pierre Le Jay, en son vivant Roy en l'église de Meaux et conseiller du Roy es requestes de son Palais, à Paris; qui trespassa le XXV<sup>e</sup> jour d'octobre, l'an de grace MCCCCXXX. - In note: Nous donnons la version de Millin, mais, d'après l'épigraphier de la ville, on ne lisait que ces mots « y gist le corps de venerable homme... jadis... », le reste étant effacé. -

p. 30. La dite Topog. met la même épitaphe avec quelques variantes, dans la chapelle St Jean «. qui trespassa le mercredi XXV<sup>e</sup> jour d'octobre MCCCCIII (alias 1400 et 1413) - était

## Epitaphes. —

f aictes et passées entre les dis // religieux et y ceulx freres, l'an de grace mil cccc et vint, ou moys d'octobre. Dieu ait l'ame d'eulx. Amen. —

Texte d'après le dessin ci-contre (p. 66) ; — Du Bréal, p. 283. —

## Chapelle de Saint Pierre et Saint Paul. —

p. 66. Jean Du Four. — Au milieu de la chapelle, devant le marche-pied de l'autel, tombe plate de pierre, décorée de deux arcades trilobées, dont l'une encadrant l'effigie du défunt, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un lévrier, avec deux écussons gravés aux côtés de la tête. (L'autre arcade trilobée n'encadre rien). — (Suit la reproduction, avec, au bas) : Pierre tombale de Jean Du Four. (V. en note) : Réduction d'un dessin ses Tombes avec de Gaignières (Oxford), fol. 80. (sic, + 111? p. 80.) <sup>Topographie a ce qui est semblé</sup> (p. 90.)

L'épithaphe suivante était gravée sur une partie de la bordure :

50. — 1030. — ICY GIST Jehan Du Four, changeur, bourgeois de Paris, qui trespassa l'an de grace Mil CCC LII, le VI jour du moys // de may. priez pour luy. Armes. D'azur au chevron d'argent chargé de trois tourteaux de gueules et accompagné de trois trèfles d'or. —

Texte d'après le dessin ci-dessus ; — Millin, chartreuse de Paris, p. 30. — et topographie p. 103.

## p. 67. Chapelle de Saint Jean Baptiste. —

a. Pierre Le Jay. — Tombe plate de pierre, avec l'effigie du défunt revêtu du costume de magistrat et cette épithaphe inscrite au bordure : —

51. — 1031. — CV GIST venerable et discrete personne maistre Pierre Le Jay, en son vivant doyen de l'église de Meaux et conseiller du Roy et requestes de son Parlement, à Paris, qui trespassa le mercredi XXV<sup>e</sup> jour d'octobre, l'an de grace M cccc et III. — (ou 1613; d'après le ms. du cabinet des titres, qui indique les deux dates. Millin donne 1630, ce qui peut être une faute d'impression pour 1603). —

Armes. D'azur au chevron d'or accompagné de trois têtes de geais arrachés d'argent.

Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 118<sup>v</sup> ; — Millin, chartreuse de Paris, p. 27.

L'effigie de Pierre Le Jay a été reproduite dans une estampe de Millin. (Char-  
-truse

Epitaphes. —

(Chartreuse de Paris, pl. IV<sup>bis</sup>, fig. 2; Michel dis.) —

Jean Louis de Faucon † Bonne Royer. — Tombe plate de marbre noir, portant l'épithaphe suivante encadrée par une bordure à filets perlés et accompagnée dans le haut d'un écusson timbré d'une couronne de marquis, sommé d'un casque à lambrequins, enveloppé du manteau fourré d'hermine, et dans le bas d'une tête de mort couronnée de lauriers avec des trompettes, des ossements et des palmes en sautoir :

52. — 1032. — A. ✱. Ω. // FELICI memoriae // illustrissimi Domini Joannis Ludovici de Faucon, equitis, Domini // de Ritz, comitis de Bacquerille, marquis de // Charleval, Regi a secretioribus consiliis et // austriaci senatus principis

Dum vixit togae singulos obtinuit honores, // donec gradatim ad majorem dignitatem erectus, // quam pater, avunculus et avus gloriose // sustinuerant, non sine laude gessit. // Obiit VI Kalendas Martis, anno Christi M<sup>o</sup>CVI<sup>o</sup>LXXIII, // octatis suae (IV.

In eodem tumulo quiescit illustrissima // Domina Bonita Royer, ejus uxor, mariti gloriam // in toga pietatis et charitatis decoribus // oemulata, dum supervixit, et simul in // oeternum viverent. Obiit illa 5<sup>a</sup> die februarii, // anno 1685,

Armes. De gueules à la patte de lion dor posée en bande. — (octatis 67. —

Tombes aux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 83 (reproduction figurée); — Bibl. Nat., cabinet des titres, 511, fol. 118<sup>ve</sup>; — Millin, Chartreuse de Paris, p. 31. — et topographie, p. 108. —

p. 68. — Chapelle de saint André et saint Etienne. —

Jean de Gaynac. — (suit la reproduction avec au bas): Pierre tombale de Jean de Gaynac. (V. en note): Reduction d'un dessin des Tombes aux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 82. —

Près de l'autel, du côté de l'évangile, tombe plate de pierre avec l'effigie du défunt, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un lévrier, accompagnée de deux écussons gravés sur les côtés de la tête, et l'épithaphe suivante inscrite en bordure: —

53. — 1033. — †. I. C. X // GIST Jehan de Gaynac, d'Arillac, neveu Bernart de Gaynac, espicier et bourgeois // de Paris, qui // trespassa l'an de grace Mil. cccc



- Epitaphes. -

« de Chalton, 11 roy aux. . . . Au chapelain de S. Severin, un franc . . . Au clerc d'Orléans  
« lieu, VIII s.ols. » Il paraît par ce détail que c'est le curé de S. Severin qui onté  
« ra cette dame comme étant la paroissienne. Son chapelain ou vicaire fut  
« payé, aussi bien que le clerc de sacristie, pour son assistance aux obsèques.  
« . . . Il n'y a point de rétribution marquée pour le transport du corps de cette  
« église en celle des Chartreux . . . La seconde raison de <sup>douter</sup> ~~douter~~ que Margue-  
« rite de Chalton ait été inhumée aux Chartreux est qu'elle ne paraît dans aucun  
« des Nécrologes de cette maison que j'ai soigneusement parcourus . . .  
« La troisième raison de regarder cette sépulture comme une chose douter-  
« se est que l'épithaphe de la tombe est en petit gothique si écarté et qui a les let-  
« tres si séparées qu'on diroit qu'elle n'a été gravée qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce qui  
« sert encore à appuyer qu'elle n'a été gravée que fort tard après la mort de la  
« défunte, et que dans cette épithaphe on lui attribue ses seigneuries, lesquelles de son  
« vivant étoient possédées par d'autres qu'elle . . . Mais pour quelle raison au-  
« roit-on gravé sur une tombe chez les Chartreux le nom et la qualité de Margue-  
« rite de Chalton? C'est ce qui reste à deviner et que je n'ose pas entreprendre.  
« Il me reste aussi à faire observer que ce n'est pas de l'inscription de la tombe  
« telle qu'elle est chez les Chartreux que l'on apprend le jour et l'année de la mort  
« de Marguerite de Chalton. Elle se trouve marquée au XI octobre 1378 dans  
« le rouleau, qui est un acte non suspect. » (Journal historique de Verdun, octo-  
« bre 1753). — Cette dernière critique ne paraît pas justifiée, puisque  
la date donnée par Lebeuf est bien celle qui figure dans le dessin de Gaignières.

---

Marguerite & Pierre Loisel. — (Suit la reproduction avec, au bas): Pierre  
tombe de Marguerite et Pierre Loisel. (Et, en note): Réduction d'un dessin  
des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. 111, fol. 109. — Les deux effigies ont  
été reproduites dans une estampe de Millin, (Chartreuse de Paris, pl. 14<sup>bis</sup>,  
n<sup>o</sup> 6 et 5; Michel dir.). — Topographie refac-similé pag. 90. —

1.71. Tombe plate de pierre à côté de la précédente, avec les effigies des dé-  
-funts, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un chien, en ca-  
-drés par une double arcade trilobée, et deux épithaphe inscrites sur la bordure;

## Épitaphes. —

55. — 1035. — **EXIST** Marguerite // jadis // ame Pierre Loisel, cordouanni-  
er, bourgeois de Paris, qui trespassa l'an de grace MCCC et XXXI, la VII Kal-  
ende de Juin. Priez pour l'ame de li que dieu li face bonne merci. Amen.

**ICV** **EXIST** Pierre Loisel, mari de ladicte Marguerite, qui trespassa le XIX  
jour du mois de septembre, l'an de grace M<sup>il</sup> CCC // XLIII. Priez pour l'ame  
de li. *Pater noster.* —

Armes: D'argent à la botte de gueules accompagnée en chef de deux merlettes  
de sable. — Texte d'après le dessin ci-contre; — Millin, Chart<sup>re</sup> de Paris, p. 58.

## Petit cloître.

Tombes plates à l'entrée du petit cloître, devant l'image de la Vierge.  
(In note: le nécrologe des Chartreux consacrait une mention à l'artiste qui  
avait peint cette Vierge: « octavo idus augusti obiit magister Gerardus de  
Areliaanis, pictor, qui fecit pulcherram imaginem beate Virginis que est in  
angulo parvi claustri, et sepultus est ibi. » (Cabinet des titres, 511, fol. 127<sup>vo</sup>,)  
<sup>et le page 4, 22.</sup>) —

Martin de Bragelonne. — Tombe de pierre sur laquelle l'épithaphe suivante  
était gravée dans un médaillon ovale, surmonté d'une corniche portant un  
écusson timbré d'un casque à lambrequins, avec deux lions pour supports,  
entre deux vases fumants, et soutenu par un socle orné d'une tête de mort  
couronnée de lauriers avec des torches en sautoir, et de deux vases fumants  
aux extrémités:

56. — 1036. — **EN L'ATTENTE** // et l'esperance // de la resurrection // cy gist le  
corps // de defunt Martin // de Bragelonne, // esmyer, sieur de La // Forgerie, qui  
deffeda à Paris, le // III jour de janvier M<sup>VI</sup> LXXV, aagé // de LXXXV ans. // Passan.  
t[is], priez Dieu pour // son ame.

Armes. De gueules à la fasce d'argent chargée d'une coquille de sable et accom-  
pagnée en chef d'un cœur accosté de deux molettes d'or et en pointe d'une molette  
du même. — Tombeaux de Gaignières (original MSS.) fol. 22 (reproduction figurée),  
Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 125. —

p. 72. Imbert de Quocq. — Tombe de pierre décorée d'un cartouche ovale, dossé  
à deux.

- Epitaphes. -

à deux pilastres portant des vases fumants et surmonté d'un cartouche armé moré, timbré d'un casque à lambrequins, le tout posé sur un socle avec tête de mort et torches allumées en sautoir.

Dans le cartouche était gravée cette épitaphe :

57. - 1037. - CY GIST noble homme Imbert de Guocy, vivant secrétaire du Roy et commissaire des guerres, qui deceda le quinsiesme jour de septembre, Mil six cens, quarante sept.

Armes. De . . . . à une boîte d'artifice de . . . .

Tombaux de Gaignières (original MSS.), fol. 20 (reproduction figurée),

---

Pierre de Versoris. - Tombe de pierre ornée d'un encadrement rectangulaire à rais de cœur, surmonté d'un fronton coupé portant un écusson timbré d'un casque à lambrequins et deux vases fumants aux extrémités, et soutenu par un socle avec une tête de mort accompagnée de torches en sautoir. - Dans la partie médiane on lisait l'épitaphe suivante :

58. - 1038. - CY GIST noble homme maître Pierre de Versoris, vivant avocat en Parlement, decédé le deuxiesme jour de septembre 1629. -

Armes. D'argent à la fasces de queues accompagnée de trois ancolies d'argentées et feuillées de sinople, la tige en haut.

Tombaux de Gaignières (original MSS.), fol. 18 (reproduction figurée); - Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 90. -

---

Jean Versoris de Bussy. - Tombe de pierre dont l'épitaphe était gravée dans un médaillon ovale, bordé d'un filet perlé avec agrafes, accompagné dans le bas de flambeaux et autres attributs funéraires et inscrit dans un encadrement rectangulaire, surmonté d'un cartouche qui portait une tête de mort avec des cierges et des torches en sautoir : -

p. 23. - 59. - 1039. - CY GIST Jehan Versoris de Bussy, lequel deceda le XXII de septembre 1609. Priez Dieu pour luy. Requiescant in pace. Amen. -

Tombaux de Gaignières (original MSS.), fol. 17 (reproduction figurée); - Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 90. -

- Epitaphes. -

Georges Turgot. - Tombe de pierre.

60. - 1040. - A. & Ω. // GEORGIUS Turgotus, Dominus de Desmonville, // ex nobili Turgotiorum familia Normannice, // dum terrestrem, domum incoluit // sacerdos religiosissimus; // exemplum bonorum operum, // quae spiritus sunt non quae carnis sapuit; censor Academiae Parisiensis // et propugnator acerrimus, // noluit vinci a malis sed vincere in bonis malos; // Provisor collegii Harcuriani, meliorem partem illius refecit; // comites peregrinationis pios et bonos sequentus est; // in alios odium non habuit, // sed eorum vitia, impietatem, et improbitatem, // odio plus quam vaticiniano prosequutus est; // honoris et amicitiae gratia plurimis ex illis quos coluit // libros, quorum magnam et selectissimam habuit copiam, // legavit. // Obiit VI nonas Julii, anno reparatae salutis MDCXXI. // Exposita adventum diei Dei. // Hoc sepulchro requiescat in pace. -

Pater Turgotus, consilii cadomensis, Simeon Turgotus, Dominus des Planches, // Ludovicus Turgotus, baro de Bolières, fratres; // Claudius Turgotus, eques torquatus, Dominus de Tourailles, // Jacobus Turgotus, magister libellorum, supplicium, nepotes; // Karolus Labbeus, executor testamenti, hoc monumentum, ponere.   
Bibl. nat., Cabinet des titres, 511, fol. 125<sup>vo</sup>; - H. L. Bouquet, Le collège d'Harcourt, (p. 273.)

Louis. - 61. - 1041. - CYGIST messine Louis, fils naturel du comte de Flandres.... qui trespassa au bois de Vincennes [l'an MCCCXXVIII]. (1).

Priez Dieu pour l'ame de ly que pardon [ly] acc.

Bibl. nat., Cabinet des titres, 511, fol. 126; - Topographie historique, Faubourg Saint Germain, p. 92. -

(1). - c'est la date indiquée par Du Breul. - La tombe devrait être en fort mauvais état au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, puis que l'historien constate qu'il n'a pas pu lire les dignités du défunt. (P. 365). -

p. 76. Thomas. - 62. - 1042. - HIC JACEIT magister Thomas... nensis diocesis... qui obiit anno Domini MCCCXLVII.

Bibl. nat., Cabinet des titres, 511, fol. 126; - Topographie historique, Faubourg Saint Germain, p. 92, - qui a... Thomas... non... diocesis... a = 1347... mensis julii. Cujus... Dei requiescat in pace. Amen,

a. Topographie, p. 92. — Cy gist Robert Gambelin, bourgeois de Paris, lequel trespassa en son hospital à Paris, le lundy XVIII<sup>e</sup> jour de janvier, l'an MCCCCXI. Priez Dieu pour l'âme de luy. Amen.

Cy gist Jehanne La Gambeline, femme dudit feu Robert et fille de feu Raoul le Bourguignon, laquelle trespassa l'an MCCCCXXXVII, le XXVII<sup>e</sup> jour de <sup>juillet</sup> juillet. Dieu ait l'âme d'elle.

D'après D. Antoine Bourquet Robert Gambelin est mort le 13 janvier 1411. Le nécrologe de Paris donne aussi le 13 janvier. — D'après le même D. Antoine, Jeanne la Gambeline est morte le 27 juin 1426.

## Epitaphes. -

Barthélemy de D. . . .

63. - 1043. - ~~Hic FACET~~ magister Thomas CY GIST venerable et discrete  
personne feu maistre Barthélemy de D. . . . , prestre, qui trespassa le diman-  
che VI<sup>e</sup> jour de juing, l'an MCCC XXVIII. - Priez Dieu pour son ame. Amen  
Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 126; - Topographie historique, Faubourg  
Saint-Germain, p. 96. -

Guillaume de Mibegny. -

64. - 1044. - Hic FACET nobilis vir Dominus Guillelmus de Mibegniaco, illus-  
trissimi Regis Francie clericus, qui obiit anno Domini MCCC, XVII<sup>e</sup> calendas  
martii; cujus anima per misericordiam Dei requiescat in pace. - Amen. -

Ms. C. pag. 576. -

Robert & Jeanne Gobelin. - Au milieu de la galerie adossée à l'église, tom-  
be de pierre ornée de l'effigie des défunts, ayant à leurs pieds la representa-  
tion de leurs enfants, quatre garçons près du père, sept filles près de la mère  
dans l'encadrement d'une double niche. Des incrustations de marbre formai-  
ent la tête et les mains des deux effigies.

L'épithaphe était gravée en trois sens sur la bordure coupée aux angles par les  
médillons des évangélistes et au milieu des côtés par deux écussons:

a. 65. - 1045. - CY GIST Robert Gaubelin, bourgeois de Paris, lequel trespassa  
en son hostel à Paris le lundy XVIII<sup>e</sup> jour de janvier, l'an Mil CCC CXXI. Priez Dieu  
pour l'ame de luy. Amen. -

CY GIST Jehanna la Gaubeline, jadis femme dudit feu Robert et fille  
de feu Raoul Le Bourgoignon, laquelle trespassa l'an Mil CCC CXXXVI, le  
XXVII<sup>e</sup> jour de juing. Dieu ait son ame. -

Armes. Gobelin: D'azur à trois gerbes de blé d'or.

— Bourgoignon: D'argent à deux bars en sautoir d'azur accompagnés  
en chef et en pointe de deux merlettes de sable. -

Texte d'après le dessin ci-dessous; - Topographie <sup>a aussi le fac. sim. p. 92. - p. 92</sup> historique, Faubourg St-Germain,  
(suit la reproduction, avec, au bas): Pierre tombale de Robert et Jeanne Gobelin.  
(Et, en note): Réduction, d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 107.

Pierre de Fonten.

Epitaphes. —

Pierre de Fontenay. — Tombe de pierre mutilée, devant la porte du cloître qui donnait accès dans le choeur des Pères ! —

p. 76. 66. — 1046. — CY GIST Pierre de Fontenay, espicier et apothicquaire et bourgeois de Paris, l'un des . . . , qui demouroit au coing de la . . . , en la grande rue saint Denis, qui trespassa l'an de grace MCCCC . . . . Priez Dieu pour luy.

Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 126<sup>r</sup>, — Topogr. p. 92 en style le plus moderne  
MCCCC . . .

Tombes plates à l'extrémité de la galerie, devant la porte de la sacristie.

Gillet & Perrette Millon. — (Suit la reproduction, avec, au bas): Pierre tombale de Gillet et Perrette Millon. (St. en note): Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 108. —

p. 77. Tombe de pierre ornée de deux arcades trilobées, dont l'une encadrait l'effigie du défunt, avec le visage et les mains formés par des incrustations de marbre blanc. — L'épithaphe de Gillet Millon, était inscrite sur trois côtés de la bordure coupée aux angles par les médaillons des Évangélistes; celle de sa femme se lisait sur le champ de la dalle, dans l'encadrement réservé pour la représentation de la défunte:

67. — 1047. — CY GIST Gillet Millon, tavernier et bourgeois de Paris, qui trespassa en l'an de grace Mil CCC IIII<sup>xx</sup> et<sup>xx</sup> XIII, le IX jour d'octobre. Priez Dieu pour luy. —

CY GIST Perrette, femme Millon, tavernier et bourgeois de Paris, qui trespassa l'an de grace M. CCC. . . .

Texte d'après le dessin ci-contre (p. 76); — Topographie historique, Faubourg saint-Jermain, p. 92. — Luy gist Perrette, veuve de Gilles Millon, tavernier et bourgeois de Paris, qui trespassa l'an de grace M. CCC. . . .  
qui a aussi le facsimilé p. 92.

Pierre & François Joulet. — Tombe formée d'une lame de cuivre entre deux tablettes d'ardoise. Les tablettes étaient ornées d'attributs religieux et funéraires, la plaque de cuivre d'un médaillon ovale avec bordure à feuilles de laurier et agrafes, inscrit dans un encadrement rectangulaire, avec des têtes de morts aux angles. — Sous ce médaillon était gravée

20 topographie, p. 91. Du Breul fait observer qu'il ne faut pas confondre ce Jean Versois  
(dont il est parlé plus haut n<sup>o</sup> 59) avec le fameux avocat, son homonyme et son pa-  
-rent, si connu par son zèle pour la ligue. Celui-ci, qui avait latinisé son nom  
de « Letourneur », mourut le 26 dec. 1588, et fut pareillement inhumé dans le  
petit cloître, sur les murailles duquel on lit son épitaphe, que voici :

Parisææ æthicæ urbis studique Joannes etc. . .

## Epitaphes. —

gravée l'épithaphe suivante :

68. — 1048. — SOUS CETTE tombe repose le corps // de Pierre Foulettes,  
escuy//er, seigneur de Chastillon et de // La Herbodiere, conseiller du Roy // en  
ses conseilz d'Etat et // privé, lequel deceda le // 4<sup>e</sup> jour de décembre 1628, //  
et celui de François // Foulat, conseiller et aumosnier // du Roy, son frère, le-  
quel deceda le 30<sup>e</sup> // jour de septembre l'an // 1637. // Priez Dieu pour leurs  
Tombeaux de Gaignières (original Mss.), fol. 19 (reproduction figurée). — (ames.)

a. Jean Versoris. — Inscription gravée sur une table de pierre fixée à l'un  
des murs du cloître : —

69. — 1049. — PARISEÆ jaceth hic urbis studique Joannes  
Versoris decus eximium, doctissimus omni  
Dogmate, qui vita coelebs et cultor honesti  
Multorum ingenia erudit juvenumque senumque;  
Vivat at ille suis scriptis celebratus ubique  
Et fama et meritis, dum sol lustrabit Olympum.  
Ergo sui memores o equos obnixæ rogata  
Corde pio superos, octerna pace quiescat.

Bibl. Nat., cabinet des titres, 511, fol. 126; — Du Breul, p. 365. — Topogr. p. 91. —

## Grand Cloître. —

p. 78.

Tombe plates dans la galerie septentrionale, devant la porte du  
passage qui reliait le grand cloître au petit cloître : —

Philippe Reytel. — Tombe de pierre dont l'inscription était mutilée :

70. — 1050. — . . . . PHILIPPVS Reytel, quondam thesaurarius ecclesie Beate  
Eugenie de Varziaco, Autissiodorensis diocesis. . . . .

Bibl. Nat., cabinet des titres, 511, fol. 122; — Lebeuf, t. 1, p. 182. — et Topogr. p. 93 qui a Varziaco

Nicolas Lallemand. — 71. — 1051. — CYRIST Nicolas L'Allemant, vivant  
greffier du conseil de la defuncte royne Marguerite et agent general des  
affaires de ladicte Dame Royne, qui deceda le XI<sup>e</sup> jour de Mars M DCX [XVII].  
Priez

- Epitaphes -

Priez Dieu pour luy.

Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 132. - En note: On peut fixer à cette année (1627) la date de la mort de Nicolas Lollemand, puis que, le 3 mars, il avait fait aux Chartreux un don de 8000 livres. (Arch. Nat. L. 938.). - (Il n'est mort que le 11 mars 1628, d'après Dom, Antoine Bourguet, historien des bienfaiteurs, p. P. B.) -

Charles Berthier de Bizy. - Tombe de pierre avec une bordure de rinceaux de feuillages coupée aux angles par les médaillons des évangélistes, qui encadrait l'épithaphe suivante accompagnée dans le bas de deux écus. <sup>(sons:)</sup>  
72. - 1052. - CX GISENT maistre Charles Berthier // de Bysy, natif de Nevers, et // Damoiselle Henriette Alliget // de Clichy, sa femme et espouse, // natifve de Paris, laquelle // trépassa la première, le XIII<sup>e</sup> jour // d'octobre Mil V<sup>c</sup> XXIII, et // au regard de luy mary d'elle, il // trépassa... // Requiescant in pace. <sup>(Amen.)</sup>  
Armes. - D'azur à la fasce d'or accompagnée en chef de trois glands du même et en pointe d'une rose d'argent. -

- Alliget: D'azur à trois aigrettes d'argent becquées et membrées desable. -  
Tombeaux de Gaignières (oxford), t. III, fol. 104 (reproduction figurée); - Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 132<sup>vo</sup>; - Topographie historique, Faubourg Saint-Germain, p. 109. qui écrit Bily... Alliget de Chaby

p. 79. Claude Le Fevre. - Tombe de pierre avec l'épithaphe suivante gravée sur un médaillon ovale, inscrit dans un cadre rectangulaire qui était surmonté d'un fronton brisé portant une tête de mort accompagnée d'ossements en sautoir et des vases fumants aux extrémités, et décoré dans le bas d'une draperie flottante: -

73. - 1053. - HIC JACET // magister Claudius Le Fevre, // gente in Picardia Hornacoens, // diocesis Ambianensis, // educatione collegii Montis Acuti // liberalis alumnus et benefactor, // devotione venerabili Cartesioe // Parisiensi addictus, // dignitate in secretario Regis consilio // patronus integer, // officii cuique bono charus, // qui moriens mandavit // suo in eidi tumulo // noyissima verba // hoc: // Bone Iesus, // ossa mea dicent: Domine, quid // simi-  
-lis tibi

a. Topographie, p. 96. « Au pied de la tombe de Gilles de Sens, grande dalle en liaison avec l'épigraphie gravée sur le mur. Inscription : Hic jacet magister Jacobus Diacens etc. ... »

- Epitaphes. -

-lis tibi? <sup>(1)</sup> - Requiescat in pace. // Obiit anno MDCXIX, // die XXIII february,  
Tombeaux de Gaignières (Original MSS.) fol. 21 (reproduction figurée); - Lemaire,  
t. 1, p. 460. - (1.) Psalm. 34, vers. 10. -

Tombe plates à la suite des précédentes, contre le mur intérieur  
de la galerie: -

Jean Boileau. - Tombe de pierre dont l'épithaphe était en partie effacée:  
74. - 1054. - HIC JACET Dominus Johannes Bibens Aquam, vicarius  
[perpetuus] us ecclesie Parisiensis, qui obiit anno Domini MCCCIV<sup>o</sup>, septimo  
Kalendas. . . . Ora pro eo. -

Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 123<sup>vo</sup>; - Topographie historique, Foub-  
ourg Saint-Germain, p. 93. - (il faut VII<sup>e</sup> Kal. Aug., car d'après D. Antoine Bourquet,  
Jean Boileau « vicair de l'église de Paris » est mort le 26 juillet 1304. p. P. B.) -

Tombe de pierre avec une épithaphe dont quelques mots seulement subsistai-  
75. - 1055. - CY GIST maistre . . . . . servier, bourgeois de Paris, qui  
traspassa . . . . . Priez Dieu pour l'ame de ly. -

Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 123; - Topographie historique, Foub-  
ourg Saint-Germain, p. 93. -

p. 80. Tombe plates Du côté du cimetière:

a. Jacques Diac. - Tombe de pierre avec l'effigie du défunt revêtu du cos-  
tume sacerdotal, dont l'inscription était en partie illisible:

76. - 1056. - HIC JACET magister Jacobus Diaccus, de Logia de Mon-  
tibus, in . . . . . licentiatus in utroque jure, sancte Crucis . . . . . Camera-  
-censis . . . . . diocesis . . . . . ecclesiarum, canonicus, qui obiit Parisius,  
Anno Domini MCCCXL . . . . . Orate pro eo. -

Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 123<sup>vo</sup>; - Topographie historique,  
Faubourg Saint-Germain, p. 96. - qui a de Logis de Montibus

Guillaume de Sens. - (suit la reproduction, avec, acbas): Pierre lombale,  
de

- Epitaphes. -

de Guillaume de Sens. (V. en note); Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (clair ambault), fol. 24. - Un dessin analogue existe au fol. 25 du même recueil. -

p. 81. Tombe de pierre avec l'effigie du défunt, la tête nue et les mains jointes sur la poitrine, accompagnée de deux écussons et encadrée par une arcade trilobée. - L'épithaphe suivante, à demi-effacée, avait été gravée sur la bordure coupée au milieu des côtés par des écussons:

77. - 1057. - HIC JACET nobilis memorie<sup>ie</sup>, magne devotionis et prudentie vir, Guillelmus de Senonis, primus in Parlamenti curia processus, filius quondam, Egidii de Senonis, Domini de Loie, // hic infra jacens, qui obiit anno Domini MCCC nonagesimo nono, Dominica in Ramis Palmarum, XI die Aprilis. Anima ejus requiescat // in pace. -

Texte d'après le dessin ci-contre (p. 80); - MS. B. 1, fol. 25; - Topographie hist. origine, Fauxbourg Saint Germain, p. 93.

Au-dessus de la tombe, cette autre épithaphe se lisait sur une lame de cuivre fixée à la muraille du cloître:

78. - 1058. - CYGIST noble homme Guillaume de Sens, premier président en la cour de Parlement de Paris, fils de feu maître Gilles de Sens, qui trespassa l'an de grâce MCCCXCIV<sup>ie</sup>, le XI jour d'April. - epogr. d. MCCCIII<sup>ie</sup> XIX

Blanchard, Les premiers présidents, p. 18. - (comment se fait-il que la date de l'épithaphe latine est 1399, et celle de l'épithaphe française 1394. C'est le XI avril 1399 que Guillaume de Sens est mort, selon Dom Antoine Bourquet)

Jean Aubin. - Devant la cellule du sacristain, tombe plate de pierre dont l'inscription était en partie effacée:

79. - 1059. - HIC JACET magister Johannes, dic[tus] Aubin, ..., [qui obiit] anno MCC..... idus octobris. Anima requiescat in pace, Amen.

Bibl. Nat., cabinet-des titres, 511, fol. 126; - Topographie historique, Fauxbourg Saint-Germain, p. 94. qui a: Hic jacet magister Joannes... Dic... embis... an... MCC... Idus oct... etc...

4. Topographie, p. 94. « Grande dalle avec effigie gravée de trois personnes; celle du milieu était une femme. Inscription effacée. Au pied de cette dalle, il y en avait une autre également fruste. — Contre le mur de la cellule E. était une plaque de cuivre, où l'on avait figuré en intaille l'image de Hugues le 1<sup>er</sup>, présent à la Vierge le chartreux qu'il avait fondé. Au dessus de cette image il y avait eu une inscription, et à droite de la plaque, on lisait ce qui suit:

L'an de grace M<sup>CCCLXXVIII</sup>, le XI<sup>e</sup> (alias VII<sup>e</sup>) jour de nov. etc. avec ses différences de style... et aussi a fondé un (alias huit) annis et saires...

D. Topographie, p. 95. Un monument plus important, placé dans la galerie Poissine d'un petit cloître, rappelait la fondation effectuée par Jean de Châtillon. Il consistait en un bas-relief de 15 pieds de large, sur 4 de hauteur, qui représentait les 16 chartreux, agenouillés les uns à la suite des autres et abrités sous une voûture ornée de « pignoneaux » gothiques, ainsi que de « ussons » alternativement aux armes de France et de Châtillon. Au bout de la file des moines, on voyait deux arcatures en manière de niches, dans la première et la moins large était figurée la princesse, assistée de son patron, St. Jean, B<sup>te</sup>. Elle semblait s'adresser à la Vierge, assise dans la seconde arcature, et lui dire ces mots, écrits sur une banderolle: « Vierge mère et pucelle, à ton char jeus présente quatorze frères qui prient pour moy »; ce à quoi l'Enfant Jésus répondait: « Ma fille, je prens le dou que tu me fais, et te rends tous tes mesfaits. » En note: Milieu a donné des dessins du bas-relief de Jean de Châtillon et de la mosaïque de Pierre de Navarre. Il a fait également graver, un peu d'inexactitude, les effigies d'Amé de Guinée, Imperat

Epitaphes. -

a. Hugues Le Coq. - A l'extrémité de la galerie, une lame de cuivre rectangulaire fixée à la muraille, près de la cellule E, rappelait la fondation d'un chartreux faite par Hugues Le Coq, sur le côté gauche, la Vierge était représentée assise sur un trône et tenant l'enfant Jésus; elle avait devant elle Hugues Le Coq et un chartreux, tous deux agenouillés, avec saint Hugues auprès d'eux. Le fondateur tenait une banderole portant cette inscription: TUI REMEMOROR ET MISEROR. Sur le côté

p. 82. droit, on lisait l'inscription suivante, accompagnée dans le bas de deux vers.  
80. - 1060. - L'AN DE GRACE MCCCCXVIII, le VII jour de novembre, vénérable et discrette personne maître Hugues Le Coq, licencié es droit canon et civil et archidiaque de Baulne, en l'église d'Ostun, fonda ceste celle et ung religieux en icelle, lequel sera perpetuellement tenu de prier Dieu tant pour ledict maître Hugues, son fondeur, comme ses pere et mere, aycul, ayecule, freres et soeurs, neveux et nieces et autres ses amis et bienfacteurs; et aussy fonda huict anniversaires perpetuels et a esleu sa sepulture en l'église de ceans. Il trespassa le XXVI jour du mois de septembre, l'an de grace MCCCCIIII<sup>xxv</sup>. Priez Dieu pour l'ame de luy et de tous ses amys trespasses. Amen.

Tombeaux de Gaignières (Original MSS.) p. 16 (reproduction figurée); - Bibl. Nat., cabinet des titres, 511, fol. 126; - Millin, Chartreuse de Paris, p. 65. -

b. Jeanne de Châtillon. - Dans la muraille du cloître se trouvaient encastré un ancien bas-relief en plâtre destiné à perpétuer le souvenir de la fondation de Jeanne de Châtillon<sup>(1)</sup>, comme la sculpture de ce monument s'était dégradée avec le temps, on le recouvrit, en 1712, d'un panneau de bois sur lequel fut exactement reproduit en peinture le sujet du bas-relief. (2.)

A l'une des extrémités

(1). - L'abbé Lebauf a publié au sujet de ce monument, dans les Variétés historiques de Boucher d'Argis, une longue notice intitulée: « Remarques sur une inscription du grand cloître des Chartreux. » (T. I. p. 66-62). - (2). - Ce bas-relief a été reproduit dans une estampe de Millin. (Chartre de Paris, pl. IX; Michel dir.) -

Enguerrand de Marigny, Pierre de Navarre et sa femme, Philippe de Harcourt,  
Gilles de Sans, Pierre Loisel et sa femme, Jean et Simon du Portail, Nicolas le  
Disant, Harri de Neauville et sa femme, Pierre le Jay et un autre personnage.

## Epitaphes.

A l'une des extrémités, la Vierge, tenant l'enfant Jésus, était assise sur un trône dans l'encadrement d'une arcade festonnée; la comtesse de Blois, abritée par une autre arcade, se tenait à genoux devant elle avec son patron, saint Jean, à ses côtés; elle présentait à la Vierge une banderole sur laquelle était inscrite cette dédicace: Vierge Mere et Puelle a ton cher Fieus présente XIII freres qui prient pour moy; et la réponse: Ma fille, je prends le don que tu me fais et te rends<sup>(3)</sup> tous tes malais. —

Derrière la comtesse, quatorze Chartreux agenouillés se suivaient à la file, abrités par des arcades. — La partie supérieure de ce monument p. 83 était décorée de dix-sept écussons, ornés alternativement des armes d'Alençon et de Châtillon; dans la partie inférieure, on lisait l'inscription suivante qui formait trois longues lignes:

81. — 1061. — L'AN DE GRACE MDCCXII, cet ancien monument de la piété de Madame Jeanne de Châtillon<sup>(1)</sup>, comtesse de Blois, qui fut accordée à dix ans et mariée à douze à Monsieur Pierre de France, comte d'Alençon, fils de saint-Louis, fut dressé pour conserver la mémoire d'une fondation qu'elle fit de quatorze Chartreux à Paris, et a été renouvelé conformément à son original ci dessous, sur plâtre, par les ordres de très hauts et très illustres seigneurs Claude Ilzear, comte de Châtillon, et Alexis Henri, chevaliers des ordres du roi, frères, pour empêcher que la longueur des temps n'achèverait de le détruire et conserver a la postérité la mémoire d'une si illustre parenté<sup>(2)</sup>. —

Armes.

(3). — « Il y a lieu de croire, observait l'abbé Lebeuf, que ce mot: rends, est une méprise, pour dire: Remets, qui étoit sans doute sur l'original. » (Variétés histor. t. 1, p. 49.)

(1). — Jeanne de Châtillon, † 29 janvier 1291, fut inhumée dans l'abbaye de la Guiche, près Blois, fondée par son père et sa mère. (Le P. Anselme, Hist. geneal. t. 1, p. 86.)

(2). — Le tableau et le bas-relief subsistaient en 1790, ainsi que le constate l'inventaire des richesses artistiques du couvent dressé à cette époque: « Dans le grand cloître, il y a un tableau de quinze pieds de longueur, peint sur bois; il n'a d'autre mérite que la représentation de la fondation de Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois, et

au dessous

a. Topographie, p. 93 met la tombe de Gilles de Sens à droite de celle de To amet  
Sibens Aquans, et à côté de celle de Gilles de Sens, celle de Guillaume de Sens,  
pour l'année de la mort de Gilles il a 1335 (alias 1325) 15 juis (alias juillet)

b. Topographie, p. 96 - « Pais de la cellule C, salle funéraire avec cette épitaphe:  
Cy-gist honorable homme et sage maistre Vincent de Montrotigne . . . de Montmartin  
frès Carentan, en . . . jadis de . . . comté de Mortaigne (alias Mostaing).  
. . . l'an de grace MCCCCXX, le XVIII<sup>e</sup> jour d'octobre. Priez Dieu pour l'ame de  
luy. Amen. - V. Antoine Bourguet dit que « M<sup>e</sup> Vincent de Montrotigne se-  
crétaire de Pierre de Navarre » est mort le 18 oct. 1420. - Le necr. dit aussi 18 oct.  
et écrit Mont Roty.

Topogr. p. 92 a aussi les assis de la pierre tombale. -

- Epitaphes. -

Armes. Alençon: D'azur semé de fleurs de lis d'or, à la bordure cousue de gueules chargée de huit besants d'argent,

— Châtillon: De gueules à trois pals d'air, au chef d'or. —

Piganiol, t. VII, p. 262. —

Tombe plates à l'extrémité de la galerie occidentale du cloître, devant la cellule C:

a. Gilles de Sens. — Tombe de pierre avec l'effigie du défunt, la tête nue, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un chien, accompagnée de huit écussons, dans l'encadrement d'une arcade trilobée.

L'épithaphe était gravée sur la bordure, coupée aux angles par les médaillons des quatre évangélistes et au milieu des côtés par deux écussons:

82. — 1062. — F. ICI GIST maître Gilles de Sens, jadis seigneur de Loie, avocat en Parlement, neveu de feu messire Eude de Sens, jadis chanoine de Paris, qui trespassa l'an Mil CCCXXV, le quinziesme jour de juillet. — Priez pour li que Dex en ait l'âme. Amen. —

Armes. — De gueules au sautoir d'or; au lambel d'azur brochant en chef. —

Texte d'après le dessin ci-après; — Millin, *Châteaux de Paris*, p. 64. —

p. 84. (Suit la reproduction, avec, au bas): Pierre tombale de Gilles de Sens. — (Et au note):  
Réduction d'un dessin du Tombeau de Gaignières (Clairambault), fol. 23. —

b. Vincent de Montioty. — Tombe de pierre avec l'effigie du défunt, la tête nue, les mains jointes sur la poitrine et les pieds posés sur un dragon, abritée par une niche. — L'épithaphe était gravée sur trois côtés de la bordure coupée aux angles par les médaillons des quatre évangélistes: —

83. — 1063. — CY GIST honorable homme et seigneur, maître Vincent de Montioty, né de Montmartin, près de Carentan en Costentin, jadis secrétaire de feu noble et puissant prince messieurs Pierre de Navarre, comte de Montaing

au dessous de ce même tableau, il y a un bas-relief de même grandeur qui représente le même sujet. » (Archives de l'art français, t. IV, pag. 215). —

- Epitaphes. -

p. 85. Mortaing, et depuis // secrétaire et notaire du Roy nostre sire, et qui tréspas-  
sa en la ville de Corbeil, au service dudit seigneur, l'an de grace M<sup>d</sup> CCC  
et XX. Dieu ait l'ame de luy, Amen. -

Tente d'après le dessus et dessous; - Millin, *Herbes de Paris*, p. 66. -

(Suit la reproduction, avec, au bas): Pierre tombale de Vincent de Montoty.

(Et un nota): Reductioz d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III/d. 101.

---

Nicolas Le Duc. - Tombe de pierre, près de la cellule C, avec cette épita-  
phe surmontée d'un écusson:

p. 86. 84. - 1064. - IN PRATO mortuus humiliter jacet // in mundo qui vixit non  
ignobilis, // ex parentela Ducen, sicut // et Paris'is oriundus, Nicolaus Le  
Duc // pietate erga Deum, et morem comitate // erga omnes bene meritus, // doctus  
si non doctor, s'altam, in theologia // baccalaureus, // ad extremum, pene  
octatis suae // in clero sancti Ulpiti // et Martis Valeriani // sacerdos ordina-  
tus // et inter canonicos sancte Mauri Fossatensis // tandem, aggregatus. // Vixit  
annos LII; Obiit die 6<sup>a</sup> octobris 1680. -

Tu illi, pie lector, requiem precare in Domino, // ita ut illi deprecatur Philip-  
pus Le Duc, // Frater <sup>tes. sup</sup> hyperstens et moerens, // hoc monumentum.

Armes. D'azur à la fasces d'or accompagnée en chef de trois étoiles d'argent et  
en pointe d'une gerbe de blé d'or.

Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III/d. 102 (reproduction figurée); -  
Lemaire, t. I, p. 457. - et topographie, p. 109.

---

Nicolas Barreau. - Tombe de pierre décorée dans le haut d'un écusson tim-  
bré du chapeau abbatial:

85. - 1065. - CV GST messire Nicolas // Barreau, prestre, conseiller et // amos-  
nier du Roy, abbé de Ferrières, qui après // s'est rendu considerable // par  
sa piété envers Dieu // et sa charité envers // les pauvres, par sa douceur envers  
tout le monde, // a chois y icy sa sepulture, // auprès de celles des religieux, en  
témoinage // de l'affection qu'il a eue // durant toute sa vie pour // cette mais-  
-on, et qu'il a // voulu luy conserver // mesme après sa mort. Il // deceda le 25  
jour

20. Epigraphie, p. 96 " Dans le mur de la même cellule C, était encastré une grande pierre où était représentée, par un procédé de mosaïque, Pierre de Narraire de... Les mains, ainsi que les têtes des personnages, étaient primitivement de bronze, et les figures se détachaient sur un fond réticulé, semé, en haut, de monogrammes de Jésus, et, en bas, de dragons... "

- Epitaphes -

jour de may || 1677, âgé de soixante et seize ans. -

Armes. Écartelé, au 1 et 6 d'argent à la fasces sable accompagnée de trois merlettes du même; au 2 et 3 de gueules à la licorne saillante d'argent, surmontée de trois annelets d'or rangés en chef.

Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 105 (reproduction figurée); - Lemaire et Topographie, p. 110; - t. I, p. 459.

a. Pierre de Navarre. - Un bas-relief de pierre avec incrustations de cuivre, fixé à la muraille, près de la cellule C, rappelait la fondation de quatre chartreux faite par Pierre de Navarre<sup>(1)</sup>. A l'une des extrémités de ce monument, la Vierge était assise sur un trône et tenait l'enfant Jésus; elle avait devant elle quatre chartreux en prières, et derrière eux le prince, agenouillé devant un prie-dieu, avec son patron, saint Pierre, debout à ses côtés. Pierre de Navarre tenait une banderole qui se déployait jusqu'à la Vierge, par dessus la tête des religieux, et sur laquelle était gravé ce verset: Misereere mei, Domine, secundum magnam misericordiam tuam. Sur le livre ouvert devant lui, on lisait cet autre verset: Domine, exaudi orationem meam, et clamor meus ad te veniat. - (Psalm. 4, vers. 2)

Derrière cette scène, à l'autre extrémité du tableau, un ange debout et les ailes éployées déroulait une pancarte sur laquelle étaient gravés ces vers léonins:

86.-1066.- INTUS fundati sunt fratres quatuor isti.	Topogr.
Cellam C primus habitat, si sive velimus,	
Et bene cognovi D cella parata sequenti;	Et bene cognovi,
Possidet hinc ternus F cellam, Et quoque quaternus,	
Quo sic fundavit et redditibus decoravit	
Navarro Petrus, filius Regis generosus,	
Quia cum dictorum fratrum quidam morientur,	Quia, du Bruch Ut cum Aut ad

(1). - Le monument est figuré dans une estampe de Millin. (Chartreuse de Paris, pl. XI; Michoud). - Dans cette gravure, les incrustations de bronze qui formaient la tête des personnages et divers détails du bas-relief ne sont indiqués que par leurs contours. -

## - Epitaphes. -

Aut ad officia de cellis extra vocentur,  
Cellis ipsorum fratres alii statuentur,  
Nam fratrum colloe plene debent remanere.

Aut ad officium (cop.)  
officia (Du Breul)

Quingenta libris perpetuo percipiendis  
Cui libet ipsorum, bene noscas, esse providum.

Anno milleno trecentano nonageno  
sexto, proedicta niteuit fundatio facta.

Petrus fundator sit Christi verus amator;

Agrime sanctorum sibi dantur regna polorum. (Amen topogr.)

Tombaux de Gaignières (Oxford), 1<sup>er</sup> vol. fol. 26 (Reproduction figurée); - Du Breul  
p. 361. - En note: Le dessin de Gaignières a été reproduit dans la Topographie  
historique, Faubourg Saint-Germain. (P. 96.). - Est et il est très beaux. -

## Cimetière. -

Note. « Dans le cimetière qui est de senestre, en entrant dans le préau, se voyent plus-  
ieurs croix, tant de pierre que de bois, dont les inscriptions d'une partie sont effacées  
par l'injure du temps. » (Bibl. Nat. cabinet des titres, 511, fol. 119<sup>vo</sup>.)

+ La première croix de pierre que l'on trouverait à l'entrée du cimetière portait  
enchassée dans son piedestal, une table de marbre noir avec l'épithaphe  
du défunt surmontée d'un cartouche armorié: (a.)

+ François Choart: (a) note: Millin constate que « l'on remarquait entre plu-  
sieurs croix indiquant les sépultures des moines celle du tombeau de Fran-  
çois Choart. Elle étoit portée sur un large piedestal, divisé en plusieurs parties.

p. 18. Le bas de la croix étoit taillé en rinceaux terminés, par le bas, en volute. Les qua-  
tre croisillons, qui étoient égaux, étoient aussi en feuilles d'ornemens et terminés  
par des rosaces. Deux rosaces en soleil ornoient le centre. Tout ce travail  
étoit très bien exécuté. » (Chartreuse de Paris, p. 65.). - Cette croix a été reproduite  
dans une estampe de Millin. (Chartreuse de Paris, pl. VII, fig. 3; Michel dir.) -

87. - 1067. - CV DEVANT g est messire François Choart, vivant conseiller du  
Roy en ses Conseils, maistre ordinaire de sa Chambre des Comptes, adminis-  
trateur de l'Hostel Dieu et des Incurables, directeur de l'Hospital general;  
et des

## Epitaphes. -

et des Enfants trouvez, deſcedé le 17<sup>e</sup> octobre 1679, âgé de 82 ans, 2 mois. 1  
Requiescat in pace. -

Armes. D'or au chevron d'azur accompagné de trois merlettes de ſable.

Texte d'après le dessin ci-dessous; - Millin, chartreuse de Paris, p. 65.

(Suit la reproduction de la partie inférieure du monument, avec, au bas): Epitaphe  
de François Choart. (V. en note): Réduction, d'un dessin, des Tombeaux de Gaignières  
(original), fol. 134. - On retrouve un dessin identique dans les Tombeaux  
de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 112. - Topogr. p. 110 a aussi ce fac-similé, d'après la  
collection Albert Lenoir.

p. 89.

Philippe Le Febvre. - Au pied de la deuxième croix, sur une table de  
pierre, était gravée, d'un côté, l'effigie du défunt agenouillé devant son pa-  
tron, saint Philippe, accompagnée de ces mots: SANCTE Philippe, ora  
Deum pro me, et de l'autre côté, l'épithaphe suivante:

88. - 1068. - SOUS CETTE croix gist le corps de [honorabile homme] et sage  
feu Philippes Le Febvre, en son vivant changeur et bourgeois de Paris, lequel  
a hanté par l'espace de XL ans et plus l'hostel en de ceans, <sup>en l'hostel de ceans (cepoys) puis</sup> a prins en gré la  
portion de l'un des freres d'icelle eglise de [Vauvert] et en a esté tres bien cont-  
-ent; et. . . . afin que iceluy Philippes soit en mémoire, et prières, oraisons  
- et bienfaits [espirituels qui] en iceluy se font et feront [il nous a voulu] depar-  
-tir des biens que Nostre seigneur lui avoit prestez, lesquels nous ont esté deliv-  
-rez par les exécuteurs dudict deffunct, comme par le martyrologe appert et  
aussy par lettres sur ce faictes le XXVIII<sup>e</sup> jour du mois de juillet, l'an M cccc  
XXIV. - Priez Dieu pour les trespasses. Amen. -

Bibl. Nat., cabinet des titres, 511, fol. 119<sup>vo</sup>; - Topographie historique, Faubourg  
Saint-Germain, p. 96. -

Pierre Sureau. - Epitaphe gravée au pied de la troisième croix:

89. - 1069. - CY GIST feu maistre Pierre Sureau, jadis clerc et nottaire  
de deux Roys, et chanoine de saint Germain de l'Auxerrois à Paris, qui  
trespasa l'an . . . .

Du Breul, p. 366, lequel nous apprend que « son trespas est depuis l'année 1365 ». (P. 366)  
On lisait

- Epitaphes. -

On les cite d'autre part dans le *Nécrologe des Charteux* cette mention: «*Nobilis apud obit magister Petrus Surreau, notarius Regis et canonicus...*» (*Bibl. nat., cabinet des titres, 511, fol. 117<sup>vo</sup>*). - (D'après D. Antoine Bourquet «*M<sup>e</sup> P. Surreau clerc et notaire du Roy, chanoine de St Germain l'Auxerois, est mort le 5 avril 1397.*» *p. P. B.*)

**Arnold de Wtwiic.** - Sur la face antérieure du piédestal de la cinquième croix, le défunt était représenté revêtu du costume monacal, à genoux et les mains jointes, avec son blason devant lui. *Topographie* là aussi p. 107.

p. 90. (Suit la reproduction, avec au bas): Effigie d'Arnold Wtwiic. (V. en note): Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (*Oxford*), t. III, fol. III. - On retrouve un dessin analogue dans les Tombeaux de Gaignières (*original*), fol. 133. -

Son épitaphe était gravée sur la face postérieure:

90. - 1070. - HIC JACEY nobilis ac discretus // vir Arnoldus de Wtwiic, // magister in artibus ac sacre // theologie professor, canonicus // Altricbatensis ac socius collégii // de Sorbona, qui obiit anno // Domini M<sup>e</sup> cccc, die // Assumptionis beate Mariæ // Virginis. Cujus anima in // pace requiescat. Amen.  
Armes. D'azur à trois fleurs de lis d'or, au canton senestre du chef du même chargé d'un loup passant de sable.

Texte d'après le dessin ci-contre (p. 91); *Topographie, historique, Haubourg Saint-Germain*, p. 96. qui a obit a. d. M<sup>e</sup> cccxiii, die Assumpt.

p. 91. (Suit la reproduction, avec au bas): Epitaphe d'Arnold de Wtwiic. <sup>*Topogr. là aussi p. 107.*</sup> (V. en note): Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (*Oxford*), t. III, fol. III. - On retrouve un dessin analogue dans les Tombeaux de Gaignières (*original*), fol. 133. - Note: Dans le premier de ces dessins, (celui qui est reproduit), le nom propre manque; dans le second, il est écrit: Wtwiic. Nous avons relevé dans un ancien obituaire de la Sorbonne la mention suivante relative à ce personnage: «*Obitus magistri Arnoldi Wtwiic, magistri in theologia, socii hujus domus, qui dedit domum summam et quolibeta gaudensia cum X scutis, pro X solidos parisienses.*» Une note marginale ajoute: «*Arnoldus Wtwiic, germanus.*» - (*Bibl. nat. mss. F. lat. 16574, fol. 38<sup>vo</sup>*). - (D. Antoine Bourquet marque sa mort au 15 août 1410. *p. P. B.*)

2. Topographie, p. 96 « Du Breuil ... parle encore de quatre autres (épitaphes) qu'on voyait dans le cimetière, mais qu'on ne pouvait plus déchiffrer; on savait seulement que c'étaient celles de Jean, Charles vis, Guillaume de Blangy, Pierre ou Périer et Bertrand Francoyer, tous notaires et clers des nois. » —

## Epitaphes. --

Claude Boivinot. -- Epitaphe gravée sur un cartouche oval de marbre noir, enchassé dans le piedestal de la neuvième croix :

91. -- 1071. -- CY GITST maître Claude Boyvinot, vivant procureur en Parlement et de cette Chartreuse de Paris durant XXIV ans, lequel eut pour femme Dame Marie Joyeux, et deceda le XIX<sup>e</sup> Mars MDC LIX, aagé de LXXXV ans. -- Priez Dieu pour luy. --

Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 120<sup>vo</sup>. --

Jean Guyot. -- Au pied d'une croix qui se trouvait au même rang que la précédente, on lisait cette épitaphe gravée sur une table rectangulaire de pierre :

p. 92. 92. -- 1072. -- CY GITST feu messire Jehan // Guiot, jadis chapelain // du Roy nostre sire et chanoine // de Sens et de Champagne, // qui trespassa le XXVIII<sup>e</sup> // jour de juing, l'an de // grace Mil quatre cens // et quatre. Priez Dieu // pour luy qu'il en // ait l'ame. Amen. --

(Suit la reproduction du monument, avec, au bas) : Epitaphe de Jean Guyot, (St. en. note) : Réduction d'un dessin des Tombeaux de Gaignières (Oxford), t. III, fol. 110. --

Jacques de Bourges & Jeanne de Saint-Germain. -- Sur la face antérieure du piedestal de la dixième croix était gravée cette épitaphe : --

p. 93. 93. -- 1073. -- CY GISENT noble homme Jacques de Bourges, vivant advocat en Parlement, lequel deceda le IX<sup>e</sup> jour de juillet MDC XII, et Dame Jeanne de Saint-Germain, son espouze, laquelle deceda le X<sup>e</sup> jour de janvier MDC XXXII, et icelle luy ayant survescu, pour honorer la memoire d'iceluy, a fait poser cette croix.

a. Bibl. Nat., Cabinet des titres, 511, fol. 121; -- Ms. B., p. 403. --

Madeleine Saurat & Famille de Fénis. -- A la face postérieure du piedestal de cette même croix était fixée une grande table de pierre portant l'inscription suivante surmontée de deux couronnes : --

94. -- 1074. -- POUR MONSIEUR de Fénis, auteur de l'inscription, la noble générosité de donner l'immortalité à ceux qui l'ont donné les biens et la naissance. -- ce.

Epitaphes. —

cy gist aussy Damoiselle Magdelaine Sauvat, sa fille aisnée, allée à plusieurs personnes de très haute qualité, qui décéda le XX<sup>e</sup> de decembre MDCXXVI, à l'âge de LXXVIII ans, lors veuve de feu messire Jean de Fénis, vivant greffier en chef au bureau des finances de la Généralité de Paris, laquelle charge il exerça pendant près de cinquante années avec réputation, suffisance, honneur et intégrité, imitant en cela ses predecesseurs de la famille des Fénis, des plus anciennas du Limousin, qui ont depuis un siècle toujours exercé les premières charges de la justice, police et finances dans les villes de Limoges et de Tulle, capitales du Haut et du Bas Limousin, comme premiers présidents, lieutenans généraux, conseillers procureurs du Roy au siège présidial, trésoriers généraux de France, et aussy rempli les premières dignités des eglises des mesmes villes de Limoges et de Tulle, comme entre autre la qualité de grand prestre de l'église cathédrale dudit Tulle; outre que nous apprenons des Antiquitez de Bourdeaux qu'il y a plus de trois cens ans que Bertrand de Fénis, issu dudit Tulle et de ladite famille des de Fénis, personnage de grande réputation, célèbre pour sa vertu et autre suffisance, fut pendant plusieurs années official et grand vicaire d'un fils du Roy d'Angleterre, lors cardinal archevesque de Bourdeaux; nous aprenons encore de l'histoire de ce siècle qu'aux deux derniers Estats généraux tenus sous les regnes des derniers Roys, ceux de la famille des de Fénis y ont esté députez de leur province et qu'ils y ont toujours fait paroistre une très grande fidélité au service du Roy, ne s'estant pas moins signalez dans la guerre que dans la paix; Antoine de Fénis mourut jurat de la ville de Bourdeaux, après avoir exercé cette charge avec beaucoup d'honneur et d'intégrité; Michel de Fénis qui a exercé plusieurs emplois considérables pendant sa vie, auprès de la personne de monsieur le Duc d'Orléans; Antoine de Fénis ayant servi quinze années capitaine de chevaux legers sous le defunct comte Maurice, où il se trouva dans plusieurs belles occasions, y perdit en combattant vaillamment le bras droit; Jean de Fénis, aussy capitaine de chevaux legers et beau

f. 96. frère du colonel Steph, fut tué dans les dernières guerres d'Allemagne;

Antoine

- Epitaphes. -

Antoine de Fénils, cadet dans les gardes du Roy, fut aussy tué à l'attaque d'un bastion de Lille en Flandres, dans la dernière campagne, après avoir acquis la réputation de brave soldat; le chevalier de Fénils, connu sous le nom de Condailles et qui servit encore plusieurs années dans le regiment de Turénne, eut l'honneur d'estre choisy par le Roy Louis XIV pour servir dans le regiment de Monseigneur le Dauphin, en qualité de capitaine. Il y en a eu plusieurs autres de ce nom, et de cette famille qui ont esté tuéz dans les guerres d'Italie, de Portugal et de Candie, après avoir toujours donné des marques de leur piété, de leur zèle et de leur fidélité pour le service du Roy.

Jean Martial de Fénils, naquières conseiller secrétaire du Roy, maison et couronne de France et de ses finances, qui a survécu ses dits père et mère, a fait poser cette inscription au pied de cette croix, pour marque éternelle de son amour et de son respect pour leur mémoire. Priez Dieu pour leurs âmes.

Armes. Fénils: D'azur un aaphénix d'or sur son immortalité de yeux regardant un soleil d'or placé au canton dextre du chef.

— Saurat: D'azur au chevron d'or accompagné de trois oiseaux d'argent.  
Bibl. Nott., cabinet des titres, 511, fol. 121. —

Chapelle de Saint-Blaise.

Laurent Bouchel. — Tombe plate de pierre, dans la nef, près de la balustrade de l'autel: —

95. — 1075. — A. ✕ Ω. // Laurentius Bouchellus, in senatu Parisiensis advocatus, // claudii filius, Florentis nepos, // Michaelis prouost, hinc jacet, // donec redivivus exurgam. // Ingratæ patriæ plus satis vivi. // Vin' plura dormiens eloquar! // Reipratoræ curam habet: // publica invocatus abstinet. // Pd cautus animo si induxeris, // meo exemplo cautus vita vixeris. // Dei misericordiam per Christum, // expectans, hoc michi epitaphium, // vivus scripsi. —

Obiit anno reparatæ salutis MDCXXIX, octavo Idæ // LXX, die dominica X Hollandas Maii. // Requiescat in pace. // Magdalena Piart conjugii charissimi.

- Epitaphes. -

Charissimoff pour curavit.

Armes, De gueules semé de croisettes d'argent, au lion d'un même armé  
et lampassé de gueules brochant sur le tout. -

Bibl. Nat., cabinet-des lithes, 571, fol. 108<sup>v</sup>° ; - Ms. C<sup>1</sup>, p. 566. -

Hactenus Epitaphier de Picard Paris, par Emile Raenné  
tome III pag. 1-96. et pour les Epitaphes 81-96. -

---